

**Comité national de coordination
de la recherche en éducation**

RAPPORT

Les périodiques et l'éducation

Éléments pour un état des lieux
de la diffusion de la recherche

sous la direction de Jacky BEILLEROT
Université de Paris X - Nanterre

Rapport établi par Mathilde Bouthors, INRP
avec la collaboration de Jean-Claude Guillaume, INRP
et la contribution de Stéphanie Bourdeaux, Mériama Laib, Marie-Gonzague Morin, Didier Chagnas

Avril 1999

INRP

Secrétariat du CNCRE
Institut national de recherche pédagogique - 29, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05

© INRP, 1999

ISBN 2-7342-657-9

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
DESCRIPTION DE LA BASE D'ENQUÊTE ET DU CORPUS	
1 - Elaboration d'une liste de titres de périodiques relatifs à l'éducation et à la formation	7
2 - Analyse des titres de la base d'enquête	11
3 - Description générale des périodiques du corpus	12
DESCRIPTION DES PÉRIODIQUES	
1 – Origines	15
2 - Structures	18
3 – Diffusion	20
POLITIQUE ÉDITORIALE	
1 - Ligne éditoriale	25
2 - Modalités organisationnelles	28
3 – Rubriques	36
4 - Modalités d'évaluation des articles reçus ou sollicités	40
STRATÉGIE COMMERCIALE ET FONCTIONNEMENT INTERNE DES PERIODIQUES	
1 - Connaissance du lectorat et stratégie éditoriale	49
2 - Modes de diffusion du périodique	55
3 - Fabrication du périodique	57
4 - Catégories de personnels	59
POUR UNE TENTATIVE DE CLASSIFICATION	62
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	71
ANNEXES	
CNCRE	75
Questionnaire	77
Liste des périodiques de la base d'enquête	85
Liste des périodiques ayant répondu	97
Analyse comparée des titres de la base et du corpus	101

INTRODUCTION

Le Comité national de Coordination de la Recherche en Education a été créé par décret n° 95-674 du 9 mai 1995 ; les membres en furent nommés par arrêté du 5 juillet 1996 et son installation effective date du 12 novembre 1996. Il a reçu trois missions complémentaires de synthèse, d'orientation et d'évaluation de la recherche en éducation.

Dès ses premières réunions, le Comité présidé, au nom du Ministre de l'éducation et de la recherche, par le Directeur de la recherche, s'est proposé de faire un état des lieux de la recherche en éducation en France. Il a donc pris l'initiative de constituer un groupe de travail pour organiser deux enquêtes sous la présidence des professeurs Jacky Beillerot et Marie Duru-Bellat, (cf. la composition de ce groupe en annexe 2). La première, pilotée par Marie Duru-Bellat visait à connaître les équipes oeuvrant sur le territoire, l'autre, pilotée par Jacky Beillerot à décrire la situation des périodiques de langue française qui contribuent à diffuser les questions, les débats, les pratiques et les recherches relatifs à l'éducation.

Le Comité a été tenu régulièrement au courant de l'avancée des deux enquêtes. C'est en son nom et sous l'égide de la Direction de la recherche que le questionnaire (cf. annexe 1) destiné aux périodiques a été diffusé en novembre 1997, par le secrétariat du CNCRE assuré par l'Institut national de recherche pédagogique en la personne de son directeur. La réalisation de cette entreprise est due au travail intensif de Mathilde Bouthors, chargée d'études documentaires et de Jean-Claude Guillaume, ingénieur d'études en statistiques dans cet établissement.

Le présent rapport rend compte des résultats de l'enquête auprès des périodiques et se compose de cinq parties. La première partie décrit la composition de la base des périodiques francophones et montre la variété et le nombre de titres qui ont pu être repérés ; les réponses au questionnaire qui constituent le corpus de l'enquête sont comparées à la base (cf. Annexe 5). Dès la deuxième partie, l'analyse porte sur le corpus de titres ayant répondu à l'enquête et propose une description des périodiques (origine, statut du directeur, du rédacteur en chef, de l'éditeur, périodicité, tirage, prix de l'abonnement, etc.). La troisième partie concerne la politique éditoriale des périodiques, leurs modalités de sélection des articles et leurs relations avec les auteurs. La quatrième partie se rapporte à la stratégie commerciale de ces périodiques, et la cinquième partie propose un essai de classification des périodiques à partir d'une analyse des correspondances multifactorielles destinée à situer cette production par rapport aux critères retenus au Centre national de la recherche scientifique pour décrire les périodiques scientifiques en sciences humaines.

Une enquête par questionnaire offre un certain miroir de la réalité sociale ; on en connaît bien les avantages et les limites. Le CNCRE dans sa séance du 17 décembre 1998 s'est engagé à poursuivre son effort de bilan à propos des périodiques. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1999, quatre compléments à la présente enquête pourront être engagés. Le premier cherche à obtenir des informations très précises sur le fonctionnement réel de quelques unes des revues de notre échantillon. Le second complément visera à élargir le corpus actuel en sollicitant de nouveau les non répondants. Le troisième chantier sera consacré à comparer les résultats de l'enquête avec d'autres études qui portent soit sur l'ensemble des revues de

Sciences sociales et humaines soit sur une d'entre elles (la psychologie par exemple). Enfin sur un échantillon restreint, une analyse sommaire des revues permettrait de comprendre réellement leurs contenus et leurs choix.

A l'heure de la valorisation des recherches, dans tous les domaines des sciences et des techniques, il faut se réjouir du travail déjà entrepris pour connaître la composition des supports de diffusion en éducation et en formation, dont, faut-il le rappeler, l'activité concerne le premier budget de la nation et l'occupation directe et indirecte, permanente ou temporaire, de plusieurs dizaines de millions de personnes dans notre pays.

Jacky BELLEROT
Sciences de l'éducation
Université Paris X Nanterre

DESCRIPTION DE LA BASE D'ENQUETE ET DU CORPUS

1 - Élaboration d'une liste de titres de périodiques relatifs à l'éducation et à la formation

Au moment où, à partir de janvier 1997, la constitution d'une base recensant les titres de périodiques relatifs à l'éducation et à la formation fut mise en œuvre, plusieurs méthodes de repérage furent envisagées. La plus évidente au premier abord, le recours au Catalogue Collectif National des Publications en Série (CCNPS) s'est révélée impraticable.¹

En fait, les instruments bibliographiques ne donnaient pas d'éléments suffisamment fiables pour approcher cette réalité protéiforme. Il a semblé alors plus judicieux de partir de l'usage et d'examiner l'offre documentaire qui était faite dans les organismes s'adressant aux chercheurs et aux praticiens de l'éducation et de la formation.

Sources :

Elles proviennent de huit organismes, cités dans l'ordre alphabétique :

- Le Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (CEREQ) ;
- Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) ;
- Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) ;
- Le Centre de documentation sur la formation au département Travail et entreprise du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ;
- La Direction des relations internationales du Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie (DRIC) ;
- Les bases de données Francis et Pascal de l'Institut national de l'information scientifique et technique (INIST) ;
- La bibliothèque et le Centre de documentation recherche de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) ;
- L'Union nationale pour l'emploi des cadres (UNAPEC).

¹ En effet, Myriade, la version CD-ROM du CCNPS était peu alimentée en matière d'éducation. D'une part, le signalement du fonds de l'Institut National de Recherche Pédagogique auprès du CCNPS est actuellement en cours, d'autre part les références en la matière, issues d'autres centres de documentation ou d'autres bibliothèques, étaient rares et très dispersées. Cette dispersion est due d'abord à la structure de la Dewey, le langage documentaire utilisé par la plupart des centres, mais pas par tous, lorsqu'ils alimentent le CCNPS. Par ailleurs, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), gestionnaire du CCNPS, était en train de transformer son système informatique et n'était pas en mesure avant un long délai d'effectuer directement une interrogation sur la base de données du CCNPS pour dresser la liste des périodiques apparaissant dans la classe 37 qui au demeurant se limite à la pédagogie.

Parmi ces organismes, cinq d'entre eux ont une fonction de recherche et/ou de soutien à la recherche :

- l'INIST (Institut national de l'information scientifique et technique) a une fonction exclusive de soutien à la recherche dans les domaines des sciences de la vie et de la terre (PASCAL) et dans celui des sciences humaines (FRANCIS) au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ;
- l'INRP (Institut national de recherche pédagogique) a une fonction de recherche et de soutien à la recherche dans le domaine de l'enseignement et aussi de la formation professionnelle. L'INRP est le Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST) de la section Sciences de l'éducation ;
- le CEREQ a une fonction de recherche et de soutien à la recherche centrée sur l'articulation entre les formations et l'emploi ;
- le CNAM a une fonction de recherche et de soutien à la recherche dans le domaine de la formation pour adultes ;
- le CIEP a une fonction de recherche et de formation dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère et de la formation des enseignants étrangers.

Les autres organismes ont respectivement une fonction d'information auprès des centres de décision (DRIC), des enseignants (CNDP), et sur les qualifications et les formations (UNAPEC).

Critères de sélection des titres

Il s'agissait par conséquent de repérer les titres de périodiques actuellement publiés relatifs à l'enseignement et à ses méthodes, à la didactique des disciplines, à la formation professionnelle et continue, et à la formation des maîtres dans le contexte éditorial francophone, la distinction entre revues scientifiques ou non scientifiques, si tant est qu'elle est pertinente dans notre champ, devant se faire lors d'une étape ultérieure. Bien que l'objectif fût pour ce travail de faire le panorama le plus exhaustif possible, la simple addition des listes d'acquisition de chacun de ces organismes était exclue. Dans un premier temps, il était nécessaire de distinguer les titres relatifs à l'éducation de ceux qui n'avaient pas de rapport avec ce champ. En effet, chaque liste est conforme à la vocation de l'établissement dont elle est issue. Pour le CEREQ par exemple, le Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications, une partie du fonds des périodiques concerne les branches industrielles et la conjoncture économique et non la formation.

Il n'était pas pensable non plus de restituer les 25 000 titres recensés dans les bases de données de l'Institut national d'information scientifique et technique, FRANCIS et PASCAL. En effet FRANCIS a la vocation de rassembler les titres de périodiques en sciences humaines comme la préhistoire par exemple qui ne concernent pas le champ de l'éducation et son chapitre spécialisé en Sciences de l'Éducation ne couvre qu'une partie de la discipline a fortiori du champ. Quant à PASCAL, cette banque de données recense les périodiques se rapportant aux sciences de la vie et de la terre y compris la psychologie, ainsi qu'à la technologie. En outre, ces listes comprennent des titres qui ont cessé de paraître mais dont il est nécessaire de conserver les références dans le cadre de la conservation du patrimoine. De même, le CNDP et son réseau analysent des revues relatives aux disciplines enseignées et pas seulement des revues spécialisées en pédagogie. Ainsi la sélection des titres dans chaque liste s'est faite par la lecture comparée des listes des titres, et s'il y avait un doute, par le recours aux documents primaires lorsqu'ils étaient accessibles ou par des questions posées aux services ayant établi ces listes.

La langue

Il s'agissait de repérer les titres francophones et d'écarter les titres dans d'autres langues. Les titres édités en français dans d'autres pays que la France ont été également retenus. En revanche, cette dernière sélection ne vise pas à l'exhaustivité de la production dans ces pays mais représente ce qui est proposé à la communauté scientifique en France.

Le contenu

Il était relativement aisé de sélectionner les titres ayant explicitement un rapport avec l'éducation. En revanche, la sélection de revues relevant de disciplines de référence ou faisant paraître occasionnellement des articles sur l'éducation s'avère beaucoup plus délicate surtout lorsque l'accès aux documents primaires dans les rayons n'est pas possible. Pour la base de données FRANCIS, le catalogue de périodiques établi en 1994 comporte une rubrique thématique. Ainsi, parmi les domaines scientifiques recensés dans FRANCIS ont été consultés, outre le chapitre consacré aux sciences de l'éducation, les intitulés suivants : économie, histoire des sciences et des techniques, littérature, philosophie, science administrative, sciences du langage, sociologie. Ce repérage a été complété par le balayage de la liste alphabétique des revues dépouillées dans les bases de données FRANCIS et PASCAL, établie en 1995. Une extraction de cette liste concernant les revues dépouillées dans PASCAL a été également consultée car cette base recense la psychologie, les sciences de l'information, et peut recenser des revues concernant la didactique des disciplines scientifiques. Pour PASCAL, on ne dispose pas de liste par entrée thématique. La consultation des périodiques a été possible à l'INRP, au CIEP et au CNAM.

La forme éditoriale

Selon les normes de l'AFNOR (Association Française de normalisation) et de l'IFLA (International Federation of Libraries Associations), les "publications en série" sont des publications qui paraissent régulièrement. Elles comprennent les revues qui sont des périodiques traitant d'un ou de plusieurs domaines spécialisés dans un dessein d'information générale, scientifique ou technique :

- les revues paraissent plus d'une fois par année et moins de deux fois par mois ;
- les périodiques paraissant une fois par an sont des annuaires ;
- ceux qui paraissent moins de deux fois par mois sont des journaux ;
- le bulletin est une petite revue ;
- le magazine, quant à lui, est une revue, éventuellement spécialisée sur un sujet, comportant éventuellement des illustrations et destinée au grand public.

Or, les termes revue, bulletin, ou magazine sont consacrés par l'usage et leur définition ne correspond pas à une norme établie si ce n'est leur périodicité et leur aspect éditorial (articles, rubriques, etc.). Si certains de ces supports contiennent dans leur titre le terme "Journal" ils ne sont pas pour autant des quotidiens. On peut supposer qu'il s'agit d'un anglicisme et que le terme "Journal" est ici employé au sens de revue comme en anglais ; de même le magazine est une forme aux contours flous; certains périodiques intitulés "Magazine" ou ayant la forme décrite ci-dessus sont des outils de vulgarisation scientifique. Par ailleurs, les normes auxquelles doivent répondre les périodiques excluent les ouvrages. Cependant, ces critères s'ils étaient appliqués strictement dans cette première étape excluaient d'emblée des écrits couramment utilisés comme références de base mais plus proches des rapports de recherche. Il fut donc convenu de retenir ces titres, dès lors qu'ils étaient mentionnés dans les listes de références.

Questionnaire

Cette liste ainsi élaborée comprenait au départ 703 références à faire vérifier et compléter par les membres du CNCRE. Entre le moment où elle a été établie et le moment de l'envoi de l'enquête, la parution d'une cinquantaine des titres retenus après vérification de leur adresse ont vu leur parution suspendue, soit définitivement close. Parallèlement, ont été intégrés des titres issus du réseau CNDP / CRDP et quelques titres récemment créés. Arrêtée en décembre 1997, au moment du lancement de l'enquête, c'est donc une liste de 696 titres qui a fait l'objet de l'envoi des questionnaires. Parmi les titres francophones inclus dans cette base on compte 3 périodiques concernant l'Afrique, 9 titres émanant de la Suisse, 8 de Belgique, 9 du Canada et 10 des organisations internationales ou européennes; ce qui fait un total de 31 titres.

Élaboré par le groupe de travail du CNCRE (dont la composition figure en annexe 2) piloté par les professeurs Jacky Beillerot et Marie Duru-Bellat, le questionnaire (cf. annexe 1) à l'instar du questionnaire adressé aux équipes de recherche porte sur les quatre dernières années, 1994-1997, les titres plus récemment créés étant bien entendu invités à y répondre. Le questionnaire comprend trois grandes parties précédées d'une fiche descriptive destinée à recueillir les principaux renseignements à caractère éditorial (le titre, la date de création du titre, la mention du directeur de la publication, etc.). La première partie est consacrée à la politique éditoriale, la deuxième partie concerne la politique commerciale et la troisième partie concerne l'organisation interne de la revue (budget et personnel). Une centaine de relances ont été effectuées soit par téléphone, soit par voie postale, après la réception des premiers questionnaires renseignés.

Sur 158 retours, 10 sont revenus avec la mention "inconnu à l'adresse indiquée", 16 ont répondu qu'ils ne pouvaient pas répondre à l'enquête. C'est sur **132** questionnaires renseignés auxquels s'ajoutent **7** questionnaires renseignés spontanément que porte l'exploitation de l'enquête. En effet, 7 questionnaires concernent des périodiques ayant répondu à l'enquête spontanément, qui à l'observation relevaient de structures destinataires de l'enquête. Il apparut donc important de les intégrer dans le corpus destiné à l'exploitation de l'enquête. Ainsi le corpus analysé comprend **139** titres. Parmi les titres francophones, on compte 3 dossiers renseignés par des périodiques suisses, 3 par les périodiques belges et 2 par le Canada, ce qui fait 8 titres francophones.

Quant aux raisons du décalage entre le nombre de dossiers renseignés (139) et le nombre de périodiques destinataires de l'enquête (696), outre la suspension des parutions, on peut avancer plusieurs hypothèses en se fondant entre autres sur les déclarations des 16 retours qui n'ont pas renseigné le questionnaire et de quelques contacts téléphoniques. Tout d'abord, ces raisons peuvent être d'ordre matériel, le questionnaire étant assez lourd. Par ailleurs, on peut percevoir le refus de répondre à une enquête émanant de l'administration. En outre, la production francophone, notamment dans les pays européens et au Canada, a des impératifs commerciaux prédominants. Ainsi, c'est essentiellement le désir de se faire mieux connaître auprès de la communauté française qui pouvait inciter ces périodiques à répondre. On peut noter également qu'il est dangereux de donner des informations à cause de la fragilité des financements due notamment à la concurrence dans une logique libérale. Cette fragilité se rencontre a fortiori dans les contextes politiques instables qui sont ceux des pays africains. C'est ainsi que l'on peut interpréter le silence des 3 revues francophones d'Afrique qui ont été destinataires de l'enquête.

Pour les périodiques français, certains ont déclaré qu'ils étaient hors champ pour des raisons éditoriales, les bulletins ou les lettres ne s'inscrivant pas dans la catégorie des revues. D'emblée, on note que la notion de périodique et a fortiori de revue a des acceptions diverses car le questionnaire a été renseigné par des périodiques ayant les mêmes caractéristiques que d'autres qui ne l'ont pas rempli. Enfin, le désir ou son contraire, d'apparaître comme une référence dans le champ de l'éducation et de la formation joue également pour les périodiques français. Ainsi est apparu le souci de garder une spécificité disciplinaire par ailleurs fragile et/ou le manque de prestige de la recherche en éducation parfois assimilée aux Sciences de l'éducation. A l'inverse, un courrier exprimant un grand intérêt pour cette enquête accompagnait souvent les réponses y compris celles de titres n'ayant pas seulement l'éducation pour objet ou relevant de disciplines relatives aux sciences humaines. Ainsi, la question de la diffusion des questions relatives à l'éducation et à la recherche en éducation semble soulever des sentiments contraires même lorsqu'il s'agit de titres spécialisés ou de recherche.

En ce qui concerne les périodiques émanant des institutions, il semble que le courrier arrive difficilement au destinataire final lorsque le responsable de la publication (directeur, rédacteur en chef ou secrétaire de rédaction) n'est pas nommément désigné et que figure la seule mention du titre. On peut supposer que certains périodiques sont, soit peu connus au sein même de l'organisme, soit mal localisés et en général ils manquent de visibilité lorsqu'ils ne sont pas attribués à une personne physique.

2 - ANALYSE DES TITRES DE LA BASE D'ENQUETE

Si on compare entre elles les listes des cinq établissements ayant une fonction de recherche et/ou de soutien à la recherche, (l'INIST, l'INRP, le CNAM, le CEREQ, le CIEP), sept titres de périodiques apparaissent en commun :

- 1 - *Actes de la recherche en sciences sociales* et son supplément *Liber*
- 2 - *Éducation permanente* et son supplément *Supplément de l'éducation*
- 3 - *Pour*
- 4 - *Pratiques de formation*
- 5 - *Revue française de pédagogie*
- 6 - *Revue française de sociologie*
- 7 - *Sociologie du travail*

Ainsi sont communs quatre titres de périodiques relatifs à l'éducation et à la formation et trois titres relatifs à la sociologie. Si l'on compare les fonds de l'INIST et de l'INRP avec les fonds du CEREQ ou CNAM, c'est à dire si l'on ajoute des fonds visant l'articulation entre la formation et le monde du travail, on obtient six titres supplémentaires :

- 1 - *Bulletin de Psychologie*
- 2 - *Entreprises formation*
- 3 - *Esprit*
- 4 - *Recherche et formation*
- 5 - *Revue internationale d'éducation*
- 6 - *Travail humain*

On notera qu'apparaît *Le Bulletin de Psychologie* et que parmi les cinq autres titres, deux sont relatifs au travail, un titre, *Recherche et formation*, traite de la formation des enseignants et *Esprit* est une revue de débat d'idées.

Enfin, si l'on compare les fonds de l'INRP, du CIEP, du CNAM et du CEREQ sans la liste de l'INIST, on obtient 15 titres communs, c'est-à-dire les 7 titres communs aux 5 fonds auxquels on peut ajouter un magazine, *Le Monde de l'Éducation*, 3 titres relatifs à la formation professionnelle et 4 titres relatifs à l'éducation mais qui ne figurent pas dans les fonds de l'INIST. On constate, par conséquent, que les titres relatifs à la formation professionnelle sont plus nombreux lorsqu'on enlève l'INIST, bien qu'ils n'en soient pas complètement absents ainsi qu'on peut le voir dans la liste précédente. Par ailleurs, on ne peut conclure que les 4 titres relatifs à l'éducation ne relèvent pas de la recherche parce qu'ils ne figurent pas à l'INIST dans la mesure où la question de l'exhaustivité des références retenues dans ce champ par cet établissement peut se poser.

- | | |
|---|---|
| 1 - <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i> | 8 - <i>Formation professionnelle</i> |
| 2 - <i>BREF, Bulletin de recherche sur l'emploi et la formation</i> | 9 - <i>Monde de l'éducation (Le)</i> |
| 3 - <i>Cibles</i> | 10 - <i>Pour</i> |
| 4 - <i>Éducation et formation</i> | 11 - <i>Pratiques de formation</i> |
| 5 - <i>Éducation et management</i> | 12 - <i>Revue française de pédagogie</i> |
| 6 - <i>Éducation permanente</i> | 13 - <i>Revue française de sociologie</i> |
| 7 - <i>Éducatives</i> | 14 - <i>Savoir, éducation, formation</i> |
| | 15 - <i>Sociologie du travail</i> |

Si on analyse (cf. annexe 5) l'ensemble des 696 titres de la base, on observe que la moitié d'entre eux intègre un terme se rapportant au système éducatif à travers ses niveaux, ses institutions ou ses acteurs. Les termes proprement dits "éducation" et "formation" sont utilisés respectivement 108 et 71 fois. Cependant, la formation n'est associée à la formation continue qu'une dizaine de fois. Par ailleurs, les citations relatives à l'emploi ou aux adultes, représentent moins de 7% de l'ensemble. Quant aux termes relatifs aux disciplines universitaires ou aux disciplines scolaires, ils sont utilisés dans 44% des titres. La sociologie et la psychologie représentent 13, 5% des citations dans les 696 titres et viennent

ainsi bien avant les sciences de l'éducation qui même associées à la pédagogie et à la didactique ne représentent que 4,7% des références. Enfin, 17,2% des titres incluent des expressions indiquant une finalité tel le terme "pour", ou des expressions situées dans la chaîne de communication comme "communications" ou "dialogues", ce qui tout compte fait correspond à une terminologie assez datée.

3 - DESCRIPTION GENERALE DES PERIODIQUES DU CORPUS

Qu'en est-il du corpus des 139 périodiques qui ont répondu ? Une brève analyse des mots du titre fait ressortir que plus de 50% des périodiques intègrent le terme éducation ou un terme relatif au système éducatif dans leur titre. Ce terme est accompagné le plus souvent d'un deuxième terme précisant le rapport soit aux enseignants, soit à un niveau d'enseignement, soit à un objet ou une discipline scolaire, soit enfin à la pédagogie ou à la recherche en éducation (cf. annexe 5)

C'est ainsi que trois périodiques ont trait à l'administration ou aux politiques éducatives, *Administration et éducation*, *Education et management*, *Savoir, éducation, formation*. On peut ajouter à cet ensemble des périodiques ayant trait à des questions juridiques comme *Droit de l'enfance et de la famille*, et dans un autre registre *Transports scolaires*, et à la marge de notre champ, *Economie et statistique*. Autre périodique administratif, *Les Notes d'information*, de la Direction de la programmation et du développement. Quelques périodiques concernent plus particulièrement l'enseignement primaire comme *Education magazine*, (Suisse), la *Classe*, la *Classe maternelle*. D'autres périodiques ont spécifiquement trait aux pratiques pédagogiques, on peut citer les *Actes de lecture*, les *Cahiers pédagogiques*, *Lire au collège*, *Transversalités*, ou à l'analyse institutionnelle avec les *Cahiers de l'implication*. A l'autre bout de la chaîne, on peut considérer des revues se faisant plutôt l'expression militante de l'école laïque comme le *Délégué de l'éducation nationale*, les *Idées en mouvement*, ainsi que les périodiques de l'Institut coopératif de l'école moderne comme *Freinesies* ou *Chantiers 44*. La démarche documentaire est investie par des périodiques comme *Cari info* (ressources académiques en informatique), le *Bulletin de la joie par les livres*, le *Bulletin des Bibliothèques de France* et *Inter CDI*.

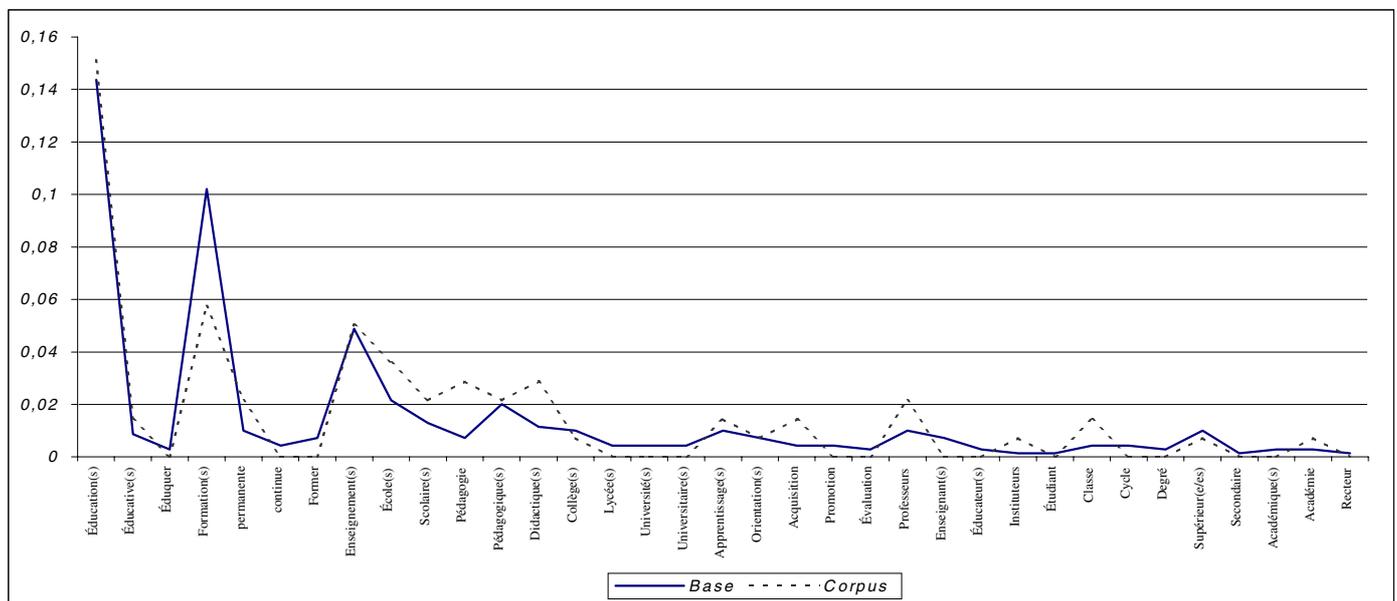
Un certain nombre de périodiques a pour objet une discipline scolaire considérée du point de vue de son enseignement ou de la recherche en didactique. Dans le premier cas, ils peuvent relever explicitement d'associations d'enseignants comme *APTEP Info : Bulletin des professeurs de technologie de l'enseignement public*, *BUP : Bulletin de l'union des physiciens*, *Bulletin de l'APMEP : Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public*, *Histoire et enseignement*. Par ailleurs, la recherche en didactique des mathématiques est présente dans des revues comme *Petit X*, *Grand N*, *Recherches en didactique des mathématiques* et la recherche en didactique des sciences expérimentales est traitée dans *ASTER* ou *Didaskalia*. D'autres disciplines scolaires sont présentes dans des périodiques comme *l'Education musicale*, les *Cahiers EPS*, *L'enseignement technique*. Les nouvelles technologies apparaissent de façon transversale comme dans *EPI : Enseignement public et informatique* ou dans *Activités technologiques*. Par ailleurs, la philosophie apparaît également à travers *l'Enseignement philosophique* et *Télémaque* (didactique de la philosophie) et du point de vue universitaire, la *Bibliographie de la philosophie* et la *Revue philosophique de la France et de l'étranger*.

Les langues et notamment la langue française sont un objet qui apparaît de façon particulière dans notre corpus. Les langues sont abordées certes en tant que disciplines comme dans les *Cahiers de l'APLIUT* : (Association des professeurs de langues des instituts universitaires de technologie), mais surtout de façon générale comme dans le *Gré des langues* ou les *Langues modernes*. Au plan de la recherche en didactique des langues, on peut citer les *Mélanges Crapel*, *ASP : Anglais de spécialité*. Le français quant à lui est plutôt abordé du point de vue de son rayonnement dans *Défense de la langue française*, *Le français dans le monde*, *Liaisons*, *Connaissance du français* ou du point de vue de la francophonie, dans *Français 2000* ou *Québec français*. Lorsqu'il est abordé en tant que discipline, il est considéré du point de vue du français des affaires dans *Point commun*. La recherche en didactique du français a trait à la discipline scolaire dans *Repères*, *Pratiques*, *Recherches*, mais aussi au français langue étrangère dans *Documents pour l'histoire du français langue seconde* et surtout dans *Courrier F : revue de didactique du FLE*. Dans cette perspective internationale, on peut citer un seul périodique parmi les disciplines scientifiques, *Activités mathématiques et scientifiques*.

Dans ce corpus de 139 périodiques, 9% d'entre eux ont dans leur titre un terme relatif à l'emploi ou à la formation permanente comme *Actualité de la formation permanente*, *Travail et emploi*, *Revue internationale du travail*, *Cahiers d'Etudes du CUEEP : Centre université- économie de l'éducation permanente*. Par ailleurs les problèmes de l'exclusion apparaissent également dans notre corpus à travers des titres comme *Clés à venir : Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics*, *Feuille de route : ATD Quart Monde*, *Nouvelle revue de l' AIS : Association de l'Intégration et de l'Adaptation scolaire*, *Ville Ecole Intégration*, *Ville Ecole Intégration Actualité*. Par ailleurs quelques titres sont relatifs à la santé comme les *Cahiers du CTNERHI : Centre technique national d'études et de recherches sur les Handicaps et les inadaptations*.

Comme nous l'avons vu pour la philosophie, outre les disciplines scolaires et la recherche en didactique, un certain nombre de périodiques concerne des disciplines universitaires y compris les sciences de l'éducation. Parmi ces dernières on peut citer *l'Année de la recherche en sciences de l'Education*, les *Cahiers du CREN : Centre de recherche en éducation de Nantes*, les *Cahiers de l'IREDU : Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education*, les publications du *Centre vaudois de recherche pédagogique*, *Perspectives documentaires en éducation*, les *Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, *Recherche et formation*, la *Revue française de pédagogie*, la *Revue internationale d'éducation*. Sur la recherche en formation figurent également *Education permanente*, *Formation emploi*. En psychologie, citons le *Bulletin de Psychologie*, les *Cahiers Binet-Simon*, *Psychologie du travail et des organisations*, *Psychologie clinique*, *Psychologie et éducation* mais aussi *l'Orientation scolaire et professionnelle* et les *Annales médico-psychologiques*. *Autrepart* s'inscrit en sciences humaines. En sociologie on peut noter les *Actes de la recherche en sciences sociales*, la *Revue française de sociologie*, le *Travail Humain*. Les sciences du langage sont présentes dans les *Cahiers d'Acquisition et de pathologie du langage*, le *Langage et l'homme*, et *RACLA : Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée*. En Histoire entendue comme discipline de recherche, on peut citer *Histoire de l'éducation*.

Termes relatifs à l'éducation : comparaison de profils

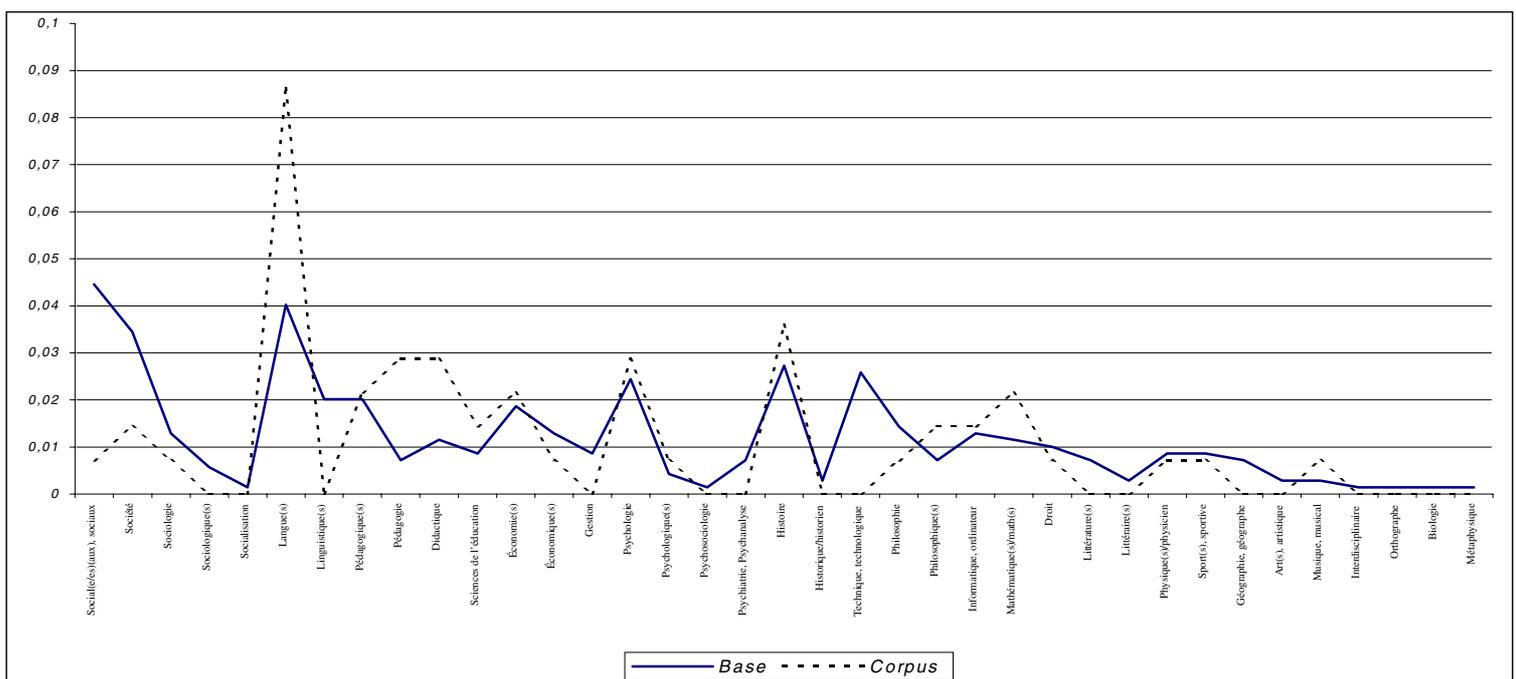


Si on compare les occurrences relatives à l'éducation apparaissant dans les titres du corpus à ceux de la base d'enquête, on note que certes ils ont des profils relativement proches, mais qu'ils accusent des différences sur des points importants. Si on compare les termes relatifs à l'éducation qui sont les plus fréquents dans la base comme dans le corpus, le graphique du corpus montre des occurrences moins nombreuses que celles concernant les termes relatifs à la formation permanente alors qu'elles sont plus nombreuses lorsqu'il s'agit des termes relatifs à l'enseignement, à l'école ou aux enseignants. Ainsi, le corpus accorde une importance moins forte aux termes relatifs à la formation permanente une plus grande importance en revanche à l'enseignement, à l'école ou aux enseignants. Manifestement, il est plus centré sur le système scolaire que la base de référence.

Un autre ensemble de termes significatifs dans le corpus et dans la base concerne les disciplines universitaires et scolaires. Ici, les profils de la base et du corpus expriment des différences notables. Le nombre des termes relatifs à la sociologie, qui est assez présente dans la base, chute fortement dans le corpus. Il en est de même pour la psychologie et la linguistique alors qu'on note une très forte hausse dans le corpus des titres relatifs aux langues, sans doute à cause de l'enseignement des langues. Autre affaïssissement notoire dans le corpus, celui des termes relatifs à la littérature. A l'inverse, les sciences de l'éducation, la pédagogie, et la didactique sont proportionnellement plus fréquemment citées dans le corpus que dans la base. Parallèlement, la philosophie sans que l'on sache s'il s'agit de la discipline scolaire ou de la discipline universitaire a un poids plus important dans le corpus que dans la base. D'autres disciplines probablement scolaires ou liées à la didactique comme les mathématiques, la physique, l'informatique, l'éducation physique et sportive, la musique ont également un poids plus important dans le corpus. Ceci tendrait à indiquer que le corpus est plus proche du champ de pratiques de l'éducation que la base et plus éloigné du milieu universitaire quand il s'agit des disciplines de références comme la sociologie, la psychologie ou la linguistique. Il est au contraire plus investi que la base par les sciences de l'éducation, la didactique, la pédagogie dont on pourrait dire alors que ce sont elles qui impriment la proximité du corpus avec les pratiques ou du moins ne l'annulent pas.

Au demeurant, les différences entre la base et le corpus ne sont pas anodines selon que l'on se place du point de vue de la logique de la réception à laquelle répond la base ou du point de vue de la logique de la production à laquelle répond le corpus. Si les profils ne présentent pas d'écart paradoxal, les deux logiques n'en manifestent pas moins un décalage indubitable. En effet, si l'on considère les 21 titres le plus fréquemment présents dans les centres destinés aux chercheurs ou aux spécialistes de l'éducation, on constate que 14 d'entre eux ont répondu à l'enquête, à savoir *Les Actes de la recherche en sciences sociales, le Bulletin de Psychologie, Education et formation, Education et management, Education permanente, Pour, Pratiques de formation, Recherche et formation, Revue internationale de l'éducation, la Revue française de Pédagogie, la Revue française de sociologie, Savoir Education Formation*. Quant à la logique de production, elle s'exprime par la réponse à l'enquête qui en délimite par conséquent l'espace dans lequel les périodiques y ayant répondu se reconnaissent. Ainsi un tiers des titres qui compose ce qu'on pourrait appeler le cœur de la logique d'usage a une logique de production différente et ne se reconnaît pas dans le champ de l'éducation ou de la recherche en éducation. Par ailleurs, on note que le nombre de titres relatifs à l'exclusion est assez nombreux dans notre corpus qui laisse par là une place notable à certains aspects de la demande sociale.

Termes relatifs aux disciplines : comparaison de profils



DESCRIPTION DES PERIODIQUES

1 – ORIGINES

Un ensemble de questions destinées à décrire les périodiques permettent d'en faire en quelque sorte la fiche signalétique pour chacun d'entre eux. En raison des réponses multiples à certaines questions et dans la mesure où l'unité de base est le périodique, les tableaux présentés indiquent lorsque c'est nécessaire, le nombre de réponses par rapport au nombre de répondants. Dans ce cas, les totaux au pourcentage sans signification ne sont pas indiqués.

Date de création

Tableau 1 : date de création

	Effectifs	%
de 1843 à 1899	4	3,0%
de 1900 à 1949	12	8,9%
de 1950 à 1959	7	5,2%
de 1960 à 1969	14	10,4%
de 1970 à 1979	25	18,5%
de 1980 à 1989	39	28,8%
de 1990 à 1998	34	25,2%
TOTAL	135	100,0%

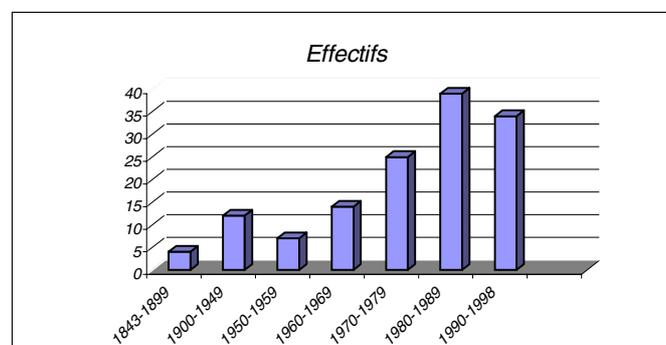
On note que 16 revues ont été créées avant 1950 (soit 11,9% des 135 répondants), parmi lesquelles quatre furent créées au 19^e siècle. La revue la plus ancienne, les *Annales médico-psychologiques*, date de 1843. Vient ensuite, créé en 1866 l'*Éducateur*, magazine francophone édité par la Société des enseignants primaires de la Suisse romande, en 1869 a été créé le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* et en 1876 la *Revue philosophique de la France et de l'étranger*. Parmi les douze revues qui ont été créées dans la première partie du 20^e siècle, on repère deux périodes : le tout début du siècle (4 périodiques), l'entre-deux guerres (4 périodiques). On note par ailleurs, que des périodiques relatifs à l'éducation ont été créés non seulement pendant l'après-guerre, mais encore avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale (4 périodiques) alors que ce fait n'apparaît pas pendant la guerre de 1914-1918.

Les *Cahiers Binet Simon* sont créés en 1900 par Alfred Binet, en 1903 naissent les *Langues modernes*, puis en 1907, le *Bulletin de l'union des physiciens* et en 1910, le *Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public*. Les périodiques créés à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle font partie d'un même ensemble. Trois d'entre eux sont des organes de diffusion fondateurs d'une discipline universitaire en émergence, comme la psychologie et la linguistique. On note également la mention faite au rayonnement international de la discipline mère qu'est la philosophie. La lecture des trois titres relatifs à la philosophie et à la

psychologie n'est pas sans évoquer le débat autour de l'émergence de la psychologie par rapport à la médecine et à la philosophie. A cette lecture, on peut évoquer parallèlement que dans les grandes classifications décimales de Dewey, 1876, et de Otlet et La Fontaine, 1905, (Classification décimale universelle) la psychologie était classée en philosophie : le décalage entre les grands débats conceptuels et les tentatives « sisyphiennes » de « ranger le savoir » ? Il est intéressant de noter que ces périodiques, figurant dans les fonds documentaires utilisés par les chercheurs en éducation, aient confirmé leur incidence sur le champ de l'éducation en répondant à une enquête centrée sur ce champ. A cette même époque, au tournant du siècle, des périodiques relatifs aux disciplines scolaires sont créés à l'initiative des praticiens de l'éducation dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire. Cependant, le petit nombre de réponses ne permet pas d'apprécier la vitalité de la création des périodiques pendant cette période telle qu'elle est attestée par Pierre Caspard en Histoire de l'Éducation. Ces réponses donnent une indication sur la pérennité de certains titres. Elles esquissent également, dans le champ de pratiques que représente l'éducation, des dynamiques parallèles à celles qui président à la création de périodiques fondateurs dans le domaine universitaire. Ainsi, ces créations relèvent le plus souvent d'association telles l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public ou l'Association des enseignants de physique. Le terme «Bulletin» employé dans les titres dénote généralement l'origine associative des périodiques concernés.

La période de l'entre-deux guerres voit naître en 1921 la *Revue Internationale du Travail* qui s'avère ainsi être le plus ancien périodique ayant trait à la formation des adultes dans notre corpus. L'intérêt pour la formation et le monde du travail se trouve confirmé dans *Orientation scolaire et professionnelle*, créé en 1928 dans une perspective psychologique, où le lien entre l'école et l'avenir professionnel apparaît clairement. Enfin, toujours dans le champ du travail, est créé en 1933, le *Travail humain*. Ainsi, la période de l'entre-deux guerres est caractérisée, dans notre corpus, par l'idée contemporaine de la relation du travail avec les sciences humaines, notamment la psychologie, et sa relation avec l'éducation. Dernière création de la période, la *Bibliographie de la philosophie* est le premier signe dans notre corpus de la préoccupation actuelle du monde universitaire pour la capitalisation et la diffusion des références. On peut souligner que cette préoccupation est le fait d'une discipline ancienne.

Pendant la guerre 1939-1945, on note la création en 1943 de *Transversalités*, la revue du Département de la recherche de l'Institut catholique de Paris dont le titre intègre le souci du décloisonnement entre les diverses disciplines qui y sont enseignées portant notamment sur les recherches pédagogiques et sur la formation des enseignants ; en 1944 est créé le périodique *l'Éducation musicale* destiné aux enseignants de musique dans le système éducatif. En 1945, apparaissent les *Cahiers pédagogiques*, périodique centré sur les pratiques pédagogiques et l'on pourrait dire avant la lettre, sur le transfert de la recherche aux pratiques, dans une perspective militante de l'enseignement laïc ; en 1947, est créé le *Bulletin de Psychologie*.



Date de création des périodiques

Les 119 autres périodiques ont été créés après 1950, soit 7 dans les années 50, 14 dans les années 60, 25 dans les années 70, 39 dans les années 80 et 34 dans les années 90. Les plus récents, *Apprentissage des langues et système de communication*, *Nouvelle revue de l'AIS* (issue du *Courrier de Suresnes* et des *Cahiers de Beaumont*) ainsi que *Éducation et Sociétés*, datent de 1998. La même

année *Migrants formation* est devenu *Ville école intégration*. Ainsi, 54% des périodiques ayant répondu à cette question (73 sur 135), ont été créés au cours des dix-neuf dernières années entre 1980 et 1998. Ce résultat indique une forte activité de création de périodiques dans ce champ de l'éducation, sans que cela préjuge de sa vitalité éditoriale car l'enquête ne permet pas d'évaluer l'espérance de vie d'un titre. On peut constater cependant une constance dans la création de nouveaux titres au cours de ces 19 dernières années, avec un rythme de près de 4 revues par an.

Qui est à l'origine de la création de la revue ?

A la question : *Qui est à l'origine de la revue ?* 89 réponses, soit 68,9% des répondants, ont mentionné comme créateurs de la revue des institutions (associations, universités, établissements de recherche) et 37 réponses (27,4%) ont fait mention de personnalités connues ayant présidé à la création de la revue. Dans les deux cas, on constate une forte majorité issue du milieu universitaire. Les universités et établissements de recherche représentent 45 réponses ; 15 réponses concernent les organismes publics ou les directions ministérielles, une réponse concernant l'inspection, soit 59 réponses pour le secteur public. 45 associations (33,3%) ont créé une revue dans le champ de l'éducation. Deux organisations professionnelles apparaissent parmi les institutions créatrices citées.

Par ailleurs, deux éditeurs privés seulement sont mentionnés. On peut expliquer cette faible représentation, par le fait que peu d'entreprises privées sont à l'origine de périodiques spécialisés ou de périodiques de recherche sur l'éducation ; ce sont, en effet, des champs qui, en France, relèvent essentiellement du secteur public. On peut également penser que les entreprises privées ne se sont pas senties concernées par une enquête d'origine institutionnelle et n'ont donc pas répondu au questionnaire. Enfin, trois organisations internationales figurent dans les réponses : l'UNESCO, Le Bureau international du travail et l'Organisation de coopération et de développement économique.

Tableau 2 : qui est à l'origine de la création de la revue ?

	Effectifs	%
Association (s)	45	33,3%
Universités /établissements de recherche	44	32,6%
Personnalité(s)	37	27,4%
Organismes publics	15	11,1%
Organisation internationale	3	2,2%
Société(s) de presse/ éditeur (s) privé (s)	2	1,5%
Organisation ou ordre professionnel	2	1,5%
Autres	5	3,7%

Interrogés : 139 / Répondants : 135 / Réponses : 153

Statut du créateur de la revue

Qui a créé la revue ? 25 répondent en citant des personnes physiques. Ainsi, on dénombre 14 universitaires ayant présidé à la création d'un périodique, 4 chercheurs et 2 directeurs d'établissements publics. Un seul enseignant est mentionné auquel on peut ajouter un bibliothécaire, un psychologue, etc.

Tableau3 : statut du créateur de la revue

	Effectifs	%
Universitaire	14	56%
Chercheur	4	16%
Directeur d'établissement public	2	8%
Enseignant	1	4%
Documentaliste/bibliothécaire	1	4%
Psychiatre, psychologue, psychanalyste	1	4%
Autres	2	8%
TOTAL/ répondants	25	100%

Interrogés : 139 / Répondants : 25 / Réponses : 25

2 - Structures

Le détenteur de titre

Le détenteur de titre est soit le propriétaire du nom du titre déposé comme marque, soit le titulaire d'un contrat d'utilisation ; il peut être une personne physique ou une personne morale mais n'a pas de responsabilité juridique.

Tableau 4 : statut du détenteur du titre

	Effectifs	%
Association	42	43,8%
Établissement public/Université	32	33,3%
Directeur de société de presse ou de maison d'édition	5	5,2%
Chercheur	4	4,2%
Universitaire	3	3,1%
Administrateur de la fonction publique	3	3,1%
Documentaliste/bibliothécaire	1	1%
Autres	7	7,3%
TOTAL/ répondants	96	100%

Interrogés: 139 / Répondants: 96 / Réponses: 96

96 dossiers nous renseignent sur le statut du détenteur de titre. 74 dossiers, soit 71,1% des réponses, désignent un organisme (43,8% désignent une association et 33,3% un établissement public ou une université). Parmi les autres réponses, « Directeur de société de presse ou de maison d'édition » est mentionné cinq fois, soit 5,2%, « Chercheur » quatre fois, « Universitaire » trois fois et « Administrateur de la fonction publique » trois fois également.

Le directeur de la publication

Le directeur de la publication est la seule personne à avoir un statut précis défini par la loi sur la liberté de la presse (loi du 29 juillet 1881) qui fixe ses obligations et ses responsabilités et le place comme premier responsable passible des sanctions aux infractions commises par voie de presse. Parmi les 127 réponses obtenues à cette question, 25 indiquent que c'est un professeur d'université (19,7% des réponses) et 8 un maître de conférence (6,3%). Ainsi, plus du quart des directeurs de publication sont des universitaires, auxquels on peut ajouter 5,5% de chercheurs (directeurs et chargés de recherche), 31,5% sont des cadres de la fonction publique (directeurs ministériels, 4,3% ; inspecteurs 2,2% ; directeurs d'établissements publics, 22,3%) ; 12,6% sont des enseignants du secondaire ou du primaire auxquels on peut ajouter trois inspecteurs de l'éducation nationale et deux documentalistes. Par ailleurs, 15 directeurs de publication sont responsables d'association, soit 11,8% des 127 réponses.

On souligne l'importance de l'administration publique dans la direction de la publication des périodiques relatifs à l'éducation (31,5%). Cependant, un regroupement des informations montre que les universitaires, les chercheurs et les enseignants, atteignent 44,9% pour l'ensemble. Les chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants président ainsi aux destinées des périodiques dans une plus forte proportion que les administrateurs. Les associations si elles représentent plus du tiers des créateurs de périodiques (33,3%), sont nettement moins présentes à la direction de la publication (11,8%).

Tableau 5 : statut du directeur de la publication

	Effectifs	%
Administrateur de la fonction publique	40	31,5%
Universitaire	34	26,8%
Enseignant (primaire, secondaire)	16	12,6%
Responsable d'association	15	11,8%
Chercheur	7	5,5%
Directeur de société de presse ou de maison d'édition	4	3,1%
Formateur	2	1,6%
Documentaliste/bibliothécaire	2	1,6%
Personnels de santé	2	1,6%
Autres	5	3,9%
TOTAL	127	100%

Le rédacteur en chef

Les fonctions du rédacteur en chef nous font approcher le contenu même des périodiques. Connaître son origine statutaire peut être à cet égard une indication sur les orientations des différents titres. Si l'on compare le statut du directeur de la publication avec le statut du rédacteur en chef, pour lequel 93 dossiers ont été renseignés, on constate que la rubrique « administrateur de la fonction publique » qui représente 31,5% des directeurs de publication ne compte que pour 6,5% dans le total des rédacteurs en chef. En revanche, le nombre d'universitaires assurant la fonction de rédacteur en chef est de 39, (soit 41,9% des 93 réponses) contre 34 universitaires directeurs de publication, soit 26,8%.

Par ailleurs, 16 enseignants du primaire ou du secondaire sont signalés comme étant directeur de publication (12,6%), contre 19 (20,4%) comme rédacteur en chef. Ainsi, l'implication de l'administration dans le contenu de la rédaction semble moins forte que celle des universitaires et des enseignants. Enfin, on constate dans ces résultats, la faible présence à tous les niveaux des formateurs qui sont cependant un peu plus impliqués (4,3%) dans la rédaction que dans la direction des publications (1,6%).

Tableau 6 : statut du rédacteur en chef

	Effectifs	%
Universitaire	39	41,9%
Enseignant (primaire, secondaire)	19	20,4%
Responsable d'association	10	10,8%
Chercheur	8	8,6%
Administrateur de la fonction publique	6	6,5%
Formateur	4	4,3%
Personnel de santé	2	2,2%
Autres	7	7,5%

Interrogés : 139 / Répondants : 93 / Réponses : 95

L'éditeur

En ce qui concerne le statut de l'éditeur, 36,2% des 127 répondants indiquent que l'éditeur est un « établissement public ou une université » et 4% qu'il s'agit de « presse universitaire » à fonds public. Ainsi, 40,2% des éditeurs relèvent du secteur public (36,2% + 4%), tandis que 26,8% d'entre eux sont des sociétés de presse ou des maisons d'édition. Ce résultat met en lumière le fait qu'un certain nombre de publications conçues et rédigées dans le secteur public sont éditées et diffusées par le secteur privé, celui-ci n'ayant pas ainsi la charge des coûts de production et faisant bénéficier par ailleurs le périodique de son réseau de diffusion.

Le milieu associatif joue le rôle d'éditeur dans 28,3% des cas. Etant donné la variété du secteur associatif, la simple lecture des informations ne permet pas de dire s'il s'agit d'associations créées pour servir d'assise juridique à un périodique ou s'il s'agit de périodiques qui sont des organes d'information de

ces associations. Par ailleurs, la relation plus ou moins étroite de ces associations soit avec l'université, soit avec le système éducatif, ne peut apparaître. En revanche, si l'on tient compte de la présence importante du secteur public dans ce corpus, il y a lieu de penser qu'un certain nombre de ces périodiques se trouvent pour une part à la lisière des publications institutionnelles.

Tableau 7 : statut de l'éditeur

	Effectifs	%
Établissement public/Université	46	36,2%
Société de presse ou maison d'édition	34	26,8%
Association	36	28,3%
Presse universitaire	5	4,0%
Organisation ou ordre professionnel	2	1,6%
Autres	4	3,1%
TOTAL Répondants	127	100,0%

Si on observe la liste des éditeurs, on constate une grande dispersion de l'édition dans le domaine de l'éducation. L'éditeur qui arrive en tête de toutes les citations est un établissement public, l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) avec 5 occurrences. Viennent en deuxième position l'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education (IREDU), institut de recherche universitaire représenté 3 fois, à égalité avec les Éditions de l'Harmattan, 3 occurrences, et les Presse Universitaires de France PUF, 3 occurrences également, ces deux derniers étant des éditeurs privés. Viennent ensuite avec 2 occurrences les Éditions classiques d'expression française EDICEF (Hachette Livres; ouvrages scolaires destinés à l'Afrique francophone) et Martin Média (groupe de presse). On notera que De Boeck, 2 occurrences, publie *Éducation et sociétés*, revue internationale en sociologie de l'éducation dont le premier numéro a paru en 1998, et *Didaskalia*, revue en didactique des sciences. Pour ces deux revues l'INRP est également partenaire à travers certains membres de l'équipe de rédaction mais n'est pas l'éditeur.

On note ainsi que les sociétés de presse ou les maisons d'édition privées sont représentées dans le corpus et que cinq d'entre elles se placent en tête de liste avec 2 occurrences au moins. Ce constat est à nuancer lorsque l'on considère les réseaux académiques des IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) et celui des CNDP-CRDP. Trois IUFM (académies d'Aix-Marseille, d'Aquitaine et de Montpellier) ont répondu à l'enquête, chaque IUFM citant un seul périodique. De même, le réseau CNDP-CRDP obtient 11 citations, chaque CRDP étant considérée comme un éditeur. Le CNDP, quant à lui, recueille 3 occurrences.

3 - DIFFUSION

La périodicité

Près de la moitié (47,8%) des 138 périodiques qui ont répondu ont une périodicité trimestrielle, 19,6% une périodicité semestrielle (soit un total de 67,4% pour l'ensemble) et 12,3% une périodicité bimestrielle. Aux deux extrêmes, 8% des périodiques paraissent une fois par mois et, dans le même ordre de grandeur, 7,3% paraissent une fois par an.

Tableau 8 : périodicité

	Effectifs	%
Trimestrielle	66	47,8%
Semestrielle	27	19,6%
Bimestrielle	17	12,3%
Mensuelle	11	8,0%
Annuelle	10	7,3%
Hebdomadaire	1	0,7%
Non périodique	6	4,3%
TOTAL	138	100%

Interrogés : 139 / Répondants : 138

Le tirage

70% des périodiques ont un tirage moyen qui va de 50 à 2 000 exemplaires (44,8% tirent entre 500 et 2 000 exemplaires). 23 périodiques, (soit 18,1% des répondants) représente un tirage se situant entre 200 et 500 exemplaires. Près de la moitié des répondants a des tirages situés entre 1 000 et 5 000 exemplaires par numéro (28,3% avec un tirage moyen se situant entre 1000 et 2000 exemplaires et 18,7% avec un tirage moyen se situant entre 2 000 et 5 000 exemplaires).

Seize périodiques ont un tirage moyen qui dépasse 5 000 exemplaires, ils représentent 12,6% de l'ensemble. Le tirage maximum, qui s'élève à 50 000 exemplaires, concerne le périodique qui a pour titre *Les Idées en mouvement*, édité par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, le second titre par ordre d'importance des tirages est *le Délégué de l'Éducation nationale*, périodique provenant de la Fédération des Délégués départementaux de l'Éducation nationale, association militante de l'école laïque liée à l'inspection de l'Éducation nationale, avec un tirage moyen de 40 000 exemplaires. Ainsi, les deux plus gros tirages de notre corpus concernent des périodiques issus du mouvement associatif militant pour l'école laïque.

Quatre périodiques *Diagonales*, *Le Français dans le Monde* (EDICEF, Editions classiques d'expression française et ministère des Affaires étrangères), *Note d'Information* (de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective devenue DPD, Direction de la Programmation et du Développement), et *l'Éducateur magazine* (périodique suisse édité par une association d'enseignants du primaire) annoncent un tirage variant entre 10 000 et 18 000 exemplaires ce qui dénote un écart important entre les deux tirages.

Tableau 9 : tirage moyen par numéro

	Effectifs	%
de 50 à 100	3	2,4%
de 100 à 200	2	1,6%
de 200 à 500	23	18,1%
de 500 à 1000	21	16,5%
de 1 000 à 1 100	13	10,2%
de 1 200 à 1 500	8	6,3%
de 1 500 à 2 000	15	11,8%
de 2 000 à 2 500	9	7,1%
de 2 500 à 5 000	17	13,4%
de 5 000 à 6 000	2	1,6%
De 6 000 à 10 000	8	6,3%
De 10 000 à 50 000	6	4,7%
TOTAL	127	100,0%

Interrogés : 139 / Répondants : 127

Les périodiques du corpus semblent faire partie d'un secteur plutôt dynamique. Dans 64% des 125 réponses exploitables, le tirage est stable au cours des quatre dernières années : 17,6% des périodiques ont enregistré une hausse, 12% ont connu une baisse et 6,4% ont déclaré un tirage «variable».

Tableau 10 : évolution du tirage sur 4 ans

	Effectifs	%
Stabilité	80	64,0%
Hausse	22	17,6%
Baisse	15	12,0%
Variable	8	6,4%
TOTAL	125	100,0%

Interrogés : 139 / Répondants : 125

On pouvait se demander s'il y avait une relation entre le statut de l'éditeur et le tirage moyen par numéro. En comparant toutes les modalités de ces deux variables, on peut effectuer l'observation sur 107 occurrences. Les établissements publics et l'université recueillent 41 réponses, les sociétés de presse, 29 et les associations 34.

Tableau 11 : tirage moyen par numéro selon le statut de l'éditeur

	de 50 à 450	de 450 à 1000	de 1000 à 1500	de 1500 à 2500	de 2500 à 5000	de 5000 à 10000	de 10 000 à 50 000	TOTAL
Établissement public, Université	11	9	7	7	5	1	1	41
Association, organisation, ordre professionnel	6	5	3	7	6	4	3	34
Société de presse, maison d'édition	5	4	8	8	1	1	2	29
Autres		1	1		1			3
TOTAL	22	19	19	22	13	6	6	107

Parmi les périodiques à petit tirage (de 50 à 450 exemplaires), 50% soit 11 périodiques, proviennent de l'université. En revanche, 42% des périodiques (soit 8 périodiques) ayant un tirage moyen de 1 000 à 1 500 exemplaires et 36,4% des périodiques ayant un tirage compris entre 2 500 et 5 000 exemplaires sont édités par le secteur privé. Les associations, quant à elles, éditent 46,2% (6) des périodiques allant de 2 500 à 5 000 exemplaires, 4 des 6 périodiques ayant un tirage compris entre 5 000 et 10 000 et trois des six périodiques ayant un tirage supérieur à 10 000 exemplaires en moyenne. Quant on compare la distribution des tirages moyens par éditeur, on constate que 48,8% (26,8% + 22% = 48,8% des tirages des périodiques édités par l'université se trouvent dans les classes les plus basses).

Tableau 12 : tirage moyen par numéro selon le statut de l'éditeur

	de 50 à 450	de 450 à 1000	de 1000 à 1500	de 1500 à 2500	de 2500 à 5000	de 5000 à 10 000	de 10 000 à 50 000	TOTAL
Établissement public, Université	50,0%	47,4%	36,8%	31,8%	38,5%	16,7%	16,7%	41
Association, organisation , ordre professionnel	27,3%	26,3%	15,8%	31,8%	46,2%	66,7%	50,0%	34
Société de presse, maison d'édition	22,7%	21,1%	42,1%	36,4%	7,7%	16,7%	33,3%	29
Autres		5,3%	5,3%		7,7%			3
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	107

En revanche, si 17% de la production des sociétés de presse concernent les plus petits tirages (entre 50 et 500), 55% de leur production s'effectuent sur des tirages allant de 1 000 à 1 500 exemplaires et 27,6% pour des tirages allant de 1 500 à 2 500 exemplaires. Les associations, quant à elles, voient également 17,6% (soit 6) de leur production orientée vers de petits tirages mais on constate également que 20,6% de leur production concernent des tirages allant de 1 500 à 2 500 exemplaires et que 17,6% de leur production concernent des tirages moyens allant de 2 500 à 5 000 exemplaires.

Tableau 13 : tirage moyen par numéro selon le statut de l'éditeur

	50 à 450	450 à 1000	1000 à 1500	1500 à 2500	2500 à 5000	5000 à 10000	10 000 à 50 000	TOTAL
Établissement public, Université	26,8%	22,0%	17,1%	17,1%	12,2%	2,4%	2,4%	100,0%
Société de presse ou maison d'édition	17,2%	13,8%	27,6%	27,6%	3,4%	3,4%	6,9%	100,0%
Association, organisation, ordre professionnel	17,6%	14,7%	8,8%	20,6%	17,6%	11,8%	8,8%	100,0%
Autres		33,3%	33,3%		33,3%			100,0%
TOTAL	22	19	19	22	13	6	6	107

Ainsi, les petits tirages relèvent surtout de l'université ou des établissements publics et les plus gros tirages s'inscrivent dans l'espace associatif.

Les abonnements

Une question était posée sur le prix de l'abonnement. 16 questionnaires (11,5%) ne donnent pas d'information. 3 périodiques sont gratuits. Pour 51,5% des 124 répondants, le prix de l'abonnement annuel se situe entre 100 et 250 F et pour 33,7% entre 250 et 500 F. Six périodiques ont un prix d'abonnement supérieur à 500 F (soit 4,8% des répondants), le prix de l'abonnement maximum s'élevant à 1 382 F. Il s'agit de celui des *Annales médico-psychologiques*. Puis, *La Bibliographie de la philosophie* annonce un abonnement de 600 F par an. Enfin, quatre périodiques ont un abonnement allant de 515 à 550 F, il s'agit par ordre croissant du prix de l'abonnement de *Rééducation orthophonique*, *Savoir*, *Éducation et Formation*, *Actualité de la Formation permanente* et *Le Français dans le Monde*. On constate ainsi que parmi les six titres les plus chers, il y a deux titres relatifs à des spécialités médicale et paramédicale, un titre concernant la philosophie et un titre concernant la formation permanente. Deux revues spécifiques à l'éducation figurent dans cette liste, *Le Français dans le Monde*, revue internationale des professeurs de français, et *Savoir, Éducation, Formation*, revue spécialisée sur le système éducatif. Le prix moyen d'un abonnement pour l'ensemble du corpus est de 238 F.

Tableau 14 : prix de l'abonnement

	Effectifs	%
0 F	3 ²	2,4%
de 1 à moins de 100 F	9	7,2%
de 100 à moins de 150 F	21	16,9%
de 150 à moins de 200 F	22	17,7%
de 200 à moins de 250 F	21	16,9%
de 250 à moins de 300 F	12	9,6%
de 300 à moins de 500 F	30	24,1%
de 500 à 1 382 F	6	4,8%
TOTAL	124	100,0%

Interrogés : 139 / Répondants : 124

Moyenne	Minimum	Maximum
238,05 F	0 F	1 382 F

Les numéros spéciaux et les numéros thématiques

On observe dans les revues également l'habitude de réaliser des numéros spéciaux. Sur 98 réponses analysables sur ce point; 37,4% répondent par l'affirmative et 55,4% répondent par la négative. Ainsi plus de la moitié du corpus ne fait pas paraître de numéros spéciaux. Parmi les 7,2% qui ne répondent pas, on peut supposer qu'ils sont à classer parmi ceux qui ne réalisent pas de numéros spéciaux.

En revanche, pour les numéros à thèmes, 86,7% des 98 périodiques qui ont répondu à cette question déclarent en publier, alors que 13,3% seulement répondent par la négative. 41 questionnaires (29,5% des périodiques du corpus) n'ont pas répondu à cette question. Ainsi la plupart des numéros spéciaux semblent être des numéros à thème.

² *Les dossiers de l'ingénierie éducative, Apprentissage des langues et systèmes de communication, la Lettre de l'IREDU*

Tableau 15 : numéros à thème

	Effectifs	%
Oui	85	86,7%
Non	13	13,3%
TOTAL	98	100,0%

Interrogés : 139 / Répondants : 98

Les numéros spéciaux sont souvent coordonnés par des « rédacteurs en chef » invités.

Le taux de non-réponses quant à la question concernant le nombre de rédacteurs invités se rapproche du nombre de numéros à thème ce qui ne surprend pas. Le nombre de non-réponses à cette question progresse cependant : 33,1% de non-réponses pour les rédacteurs invités contre 29,5% pour l'existence de numéros à thème.

Tableau 16 : numéros avec rédacteur invités

	Effectifs	%
Oui	34	36,6%
Non	59	63,4%
TOTAL	93	100,0%

Interrogés : 139/ Répondants : 93

POLITIQUE ÉDITORIALE

1 - LIGNE EDITORIALE

Pour approcher les questions des contenus, une rubrique abordait la ligne éditoriale du périodique, terme consacré par l'usage et qui désigne les professions de foi, les objectifs, le contenu, la politique éditoriale, la composition des comités de rédaction. Le premier volet de cette question demandait de préciser si le périodique était spécifique à l'éducation. Ici, les non-réponses constituent plus de 25% du corpus. Sur l'ensemble des réponses, les revues spécifiques à l'éducation représentent une faible majorité (57 contre 47 non spécifiques). Parmi ces dernières, 39 ont répondu à la question concernant la fréquence d'articles paraissant sur l'éducation. : 24 en font paraître régulièrement, 12 de façon irrégulière et 3 rarement.

Tableau 17 : revue spécifique traitant de l'éducation

	Effectifs	%
Non réponse	35	25,2%
Oui	57	41%
Non	47	33,8%
TOTAL	139	100 %

Tableau 18 : périodicité d'articles sur l'éducation

	Effectifs	%
Régulièrement	24	61,5%
Parfois	12	15,4%
Rarement	3	7,7%
TOTAL	39	100 %

Le deuxième volet de la question portait sur les contenus. Les 3/4 des périodiques déclarent avoir une ligne éditoriale ou une déclaration d'intention explicite. Cette question ouverte se référait aux normes préconisées par le CNRS sur les périodiques scientifiques selon lesquelles « les périodiques scientifiques sont des organes de publication contrôlés qui s'identifient par un ensemble de données stables dans le temps, ces données stables s'inscrivant sur la page de couverture. » Font partie de ces données stables la politique éditoriale, les objectifs, la nature des contenus, etc. Elles ont été regroupées sous l'expression ligne éditoriale dans le questionnaire. Le propos de cette question était par conséquent de repérer si les répondants se reconnaissaient dans cette présentation. Apparemment, c'est le cas pour les trois quarts des périodiques du corpus. Or, une lecture attentive des réponses laisse à penser qu'il n'a pas été tenu compte du terme « explicite » dans la question « Y a-t-il une ligne éditoriale explicite ? », car il arrive qu'après une réponse négative à cette question, les revues déclinent leurs objectifs et leurs contenus. Par ailleurs, d'autres

répondent oui à « explicite » qui renvoie le plus souvent à une plaquette publicitaire où la déclaration d'intention est effectivement exprimée. Plus rarement, on retrouve la ligne éditoriale dans le corps du texte du premier numéro de la revue mais elle n'est pas rappelée à chaque numéro.

Ainsi les revues du corpus ne font pas leur cette conception « communicante » du périodique qui d'une certaine manière intègre sa promotion dans chacun de ses numéros et laisse les nouveaux lecteurs potentiels les découvrir d'eux-mêmes. Cela implique une conception somme toute assez restreinte de la diffusion de ces périodiques reposant sur une vision d'un lecteur averti et formé. Un certain nombre de périodiques ont décrit leur contenu, l'examen des réponses laisse apparaître les catégories qui sont évoquées par le CNRS, à savoir l'objet de la revue, le type d'articles, le domaine, la ou les fonctions de la revue, le public visé.

Tableau 19 : ligne éditoriale selon l'objet

	Effectifs	%
Pratiques pédagogiques, enseignement	31	17%
Information	27	14,8%
Recherche en éducation et en formation	26	14,3%
Recherche en sciences humaines	16	8,8%
Transfert de la recherche en éducation	15	8,2%
Politique éducative	13	7,1%
Formation	10	5,5%
Démarche militante ou syndicale	8	4,4%
Mouvement associatif	7	3,8%
Analyse, réflexion	7	3,8%
Outil pédagogique	5	2,7%
Documentation	4	2,2%
Innovation	4	2,2%
Recherche, sciences	4	2,2%
Vie des élèves	2	1,1%
Enfant	2	1,1%
Expertise	1	0,5%
TOTAL réponses	182	100%

Interrogés: 139 / Répondants: 100 / Réponses: 182

100 périodiques ont donné des indications sur leur orientation et domaine. On obtient 182 réponses ce qui représente une moyenne de 1,8 réponses par répondant. Les domaines les plus fréquents sont les « pratiques pédagogiques » et « l'enseignement », avec 31 occurrences (soit 17% des réponses) auxquelles on pourrait ajouter les 10 occurrences de « formation » où il est fait deux fois mention de la « formation continue ». Vient ensuite l'information avec 27 occurrences (soit 14,8% des réponses). La recherche en éducation est citée 26 fois (14,3% des réponses) et la recherche en sciences humaine 16 fois (8,8%). Lorsque la recherche est citée, son articulation avec ses applications pratiques est soulignée dans 15 périodiques (8,2% des réponses). Ainsi, une majorité des 100 périodiques ayant pensé leur domaine mentionne la recherche et donne une part non négligeable aux politiques éducatives. En creux, une faible part est laissée à la documentation. Les revues du corpus semblent également peu concernées par la vie associative, les mouvements pédagogiques et le militantisme sur les questions éducatives, à moins que la place donnée aux politiques éducatives n'en soit l'expression. Seule une analyse du contenu des périodiques pourrait le préciser.

La relation entre le terrain et le milieu scientifique semble confirmée par la désignation des genres d'écrits composant le corps du texte des revues où le terme réflexion ou études accompagne celui de recherche. Ainsi, sont cités des comptes rendus de recherche (dont il est rarement précisé s'il s'agit de recherches originales), d'articles de recherche, de comptes rendus d'expérience, d'articles de réflexion ou de synthèse (la synthèse, ici, est associée à réflexion et non à recherche), de recensement bibliographique de recherche. Cependant, le nombre de mentions relatives au type d'écrit est trop peu fréquent pour que l'on puisse en tirer des généralités.

Les périodiques ont été plus prolixes sur leur discipline de référence ou la discipline « travaillée » car 98 questionnaires ont été renseignés. La première constatation est l'éparpillement des réponses. La pédagogie représente 13 occurrences (10,6% des réponses). Les disciplines mentionnées sont de deux ordres, les disciplines scolaires et les disciplines universitaires. Les disciplines scolaires sont assez peu mentionnées, et l'on rencontre les mathématiques et les sciences citées 7 fois (5,7% des réponses), le français et la lecture 11 fois (8,9% des réponses), les langues 9 fois (7,3% des réponses), la technologie 9 fois, la philosophie 3 fois, l'art 2 fois et l'éducation physique et sportive 1 fois. Si le français est la discipline le plus souvent citée, il s'agit surtout du français à l'étranger ce qui explique sans doute les 3 mentions de l'éducation comparée. Ainsi, le français comme discipline scolaire est peu représenté. On note également les 3 mentions qui ont été faites de l'interculturel.

La pédagogie concerne 13 périodiques. Quant aux disciplines universitaires, si l'on retrouve 39 occurrences citant la sociologie, la psychologie, la psychanalyse, les sciences cognitives, les sciences de l'éducation, la linguistique, la didactique, l'anthropologie, l'économie etc., on doit souligner que lorsqu'il est fait mention des disciplines universitaires, plusieurs disciplines sont citées à la fois. Il s'agit donc d'un corpus qui se situe dans des champs multidisciplinaires.

Tableau 20 : ligne éditoriale selon le domaine

	Effectifs	%
Pédagogie	13	10,6%
Français, lecture	11	8,9%
Langue	9	7,3%
Technologie	9	7,3%
Didactique	9	7,3%
Questions de société	8	6,5%
Mathématiques, sciences (disciplines scolaires)	7	5,7%
Sociologie	7	5,7%
Psychologie	6	4,9%
Autres disciplines universitaires	6	4,9%
Linguistique	5	4,1%
Sécurité, droit de l'enfant	4	3,3%
Philosophie (discipline scolaire)	3	2,4%
Sciences de l'éducation	3	2,4%
Interculturel	3	2,4%
Education comparée	3	2,4%
Administration	3	2,4%
Art	2	1,6%
Épistémologie	2	1,6%
Relation à l'emploi	2	1,6%
Confessionnel	2	1,6%
Enseignement agricole	1	0,8%
Formation des enseignants	1	0,8%
Sciences de la communication	1	0,8%
Histoire	1	0,8%
EPS	1	0,8%
Formation des adultes	1	0,8%
TOTAL	123	100%

Interrogés : 139 / Répondants : 98 / Réponses : 123

Plusieurs fonctions peuvent être attribuées à un seul périodique et celles-ci sont très variées. On note l'absence de la fonction « évaluation » caractéristique des périodiques de recherche et par ailleurs la fonction « information » semble concerner essentiellement le fait brut. Le périodique est considéré comme un lieu (ou un espace), c'est un forum, « lieu de débats », mais surtout un « espace

d'échange », de « dialogue »; de « rencontres », plus rarement un lieu « de combat », « de rupture », « de défense », « de sauvegarde ». Le périodique a par ailleurs une fonction instrumentale, c'est un moyen de formation, un outil, un auxiliaire pédagogique ou un soutien à l'enseignement, mais c'est aussi un moyen d'expression. C'est également un acteur de l'innovation, un moyen de stimulation et d'orientation de la recherche. A travers une certaine personnification, le périodique « protège » en « sauvegardant » et « dynamise » en « favorisant de nouvelles approches » ; il apparaît ainsi comme un garant de la vitalité de la collectivité concernée mais il n'est pas ressenti comme un moyen d'évaluation, dans notre corpus.

2 - MODALITES ORGANISATIONNELLES

Un ensemble de questions étaient destinées à mettre au jour les modalités organisationnelles des périodiques, la présence de directeurs de revue, de rédacteurs en chef, de comités et leurs rôles dans l'orientation générale du support, la sélection des thèmes et des articles.

Y a-t-il un directeur de la revue ?

Une question portait sur la présence d'un directeur de revue qui, à l'inverse du directeur de la publication, n'a pas d'existence juridique. Certes le directeur de la revue peut exercer les fonctions du directeur de publication, mais l'expression désigne une fonction hiérarchique, il a la responsabilité de l'ensemble du personnel de la revue. A cette question, 77% des périodiques du corpus répondent par l'affirmative, 13,7% par la négative et 9,4% ne répondent pas.

Tableau 21 : y a-t-il un directeur de revue ?

	Effectifs	%
Oui	107	77,0%
Non	19	13,7%
Non réponse	13	9,3%
TOTAL	139	100,0%

Sur le rôle du directeur de la revue, 107 dossiers ont été renseignés (158 réponses ont été fournies, ce qui indique un taux de 1,47 réponse en moyenne). Le directeur de la revue a une fonction d'orientation générale dans 48,6% des cas. Dans 34,6% des cas, il a une responsabilité juridique ou administrative, ce qui indique que le rôle du directeur de la publication et le rôle de directeur de la revue sont ici confondus. Dans 15,9% des cas, il a une fonction de décision et dans 15%, une fonction de coordination. Quant à la responsabilité commerciale, elle lui incombe dans 10,3% des cas. En revanche, la fonction de rédaction, y compris celle de rédacteur en chef, ne lui incombe que dans 7,5% des cas. Quant à la fonction d'expertise des articles, elle ne lui revient que dans 5,6% des cas.

Tableau 22 : rôle du directeur de la revue

	Effectifs	%
Orientation générale	52	48,6%
Responsabilité juridique ou administrative	37	34,6%
Fonction de décision	17	15,9%
Fonction de coordination	16	15%
Responsabilité commerciale (diffusion)	11	10,3%
Fonction de rédaction /rédacteur en chef	8	7,5%
Fonction d'expertise	6	5,6%
Autres	11	10,3%

Interrogés: 139 / Répondants: 107 / Réponses: 158

Le rédacteur en chef

En ce qui concerne, la présence d'un rédacteur en chef, 105 dossiers donnent une réponse affirmative (75,5%) et 23 répondent par la négative (16,5%), 11 périodiques ne donnant pas de réponse.

Tableau 23 : y a-t-il un rédacteur en chef ?

	Effectifs	%
Oui	105	75,5%
Non	23	16,5%
Non réponse	11	7,9%
TOTAL	139	100%

Parmi les 105 titres ayant déclaré avoir un rédacteur en chef, 100 répondent à la question sur le rôle du rédacteur en chef (plusieurs réponses possibles : 1,73 réponse en moyenne). Dans 73% des cas, le rédacteur en chef a une fonction de coordination, et dans 49% des cas, il a une responsabilité éditoriale. Ce résultat est à comparer avec la réponse à la question : « Qui est responsable de la politique rédactionnelle ? » où 51,9% des 133 questionnaires indiquent que la responsabilité rédactionnelle incombe au rédacteur en chef. La fonction de décision, en revanche, lui incombe dans 12% des cas contre 15,9% pour le directeur de la revue et la responsabilité technique (réalisation du numéro) dans 12% des cas également. Quant à la responsabilité commerciale (diffusion), elle est de son ressort dans 11% des cas.

Tableau 24 : rôle du rédacteur en chef

	Effectifs	%
Fonction de coordination d'ensemble de la revue	73	73%
Responsabilité éditoriale	49	49%
Responsabilité technique (réalisation du numéro)	12	12%
Fonction de décision	12	12%
Responsabilité commerciale (diffusion)	11	11%
Fonction de rédaction	8	8%
Fonction d'expertise	3	3%
Responsabilité juridique	1	1%
Autres	4	4%
TOTAL/ répondants	100	173%

Interrogés: 139 / Répondants: 100 / Réponses : 173

Le secrétariat de rédaction

A la question concernant la présence d'un secrétariat de rédaction, 132 dossiers ont été renseignés. On note que 76 périodiques (57,5% des répondants) sont dotés d'un secrétariat de rédaction et que 56 (42,4%) ne le sont pas.

Tableau 25 : y a-t-il un secrétariat de rédaction ?

	Effectifs	%
Oui	76	57,5%
Non	56	42,4%
TOTAL	132	100,0%

Interrogés :139 : Répondants : 132

Les fonctions du secrétariat de rédaction, sont décrites dans 75 dossiers. On recueille 1,91 réponses en moyenne. Le secrétariat de rédaction a une fonction éditoriale (relecture, correction, mise en page, etc.) dans 60% des cas. Dans 40% des cas, il a une fonction technique de suivi de fabrication, dans 32% des cas, il a une fonction de secrétariat et dans 30% une fonction de coordination. La fonction commerciale ne concerne que 20% des réponses dont 2,7% la fonction de veille éditoriale.

Tableau 26 : rôle du secrétariat de rédaction

	Effectifs	%
Fonction éditoriale (relecture, correction, mise en page, ma	45	60%
Fonction technique (suivi de fabrication, lien avec l'imprimeur	30	40%
Fonction de secrétariat	24	32%
Fonction de coordination	23	30,0%
Fonction commerciale (diffusion, gestion des commandes, veille édit)	15	20,0%
Autres	6	8,0%

Interrogés: 139 / Répondants: 75 / Réponses: 143

Les instances d'expertise

Les articles reçus spontanément ou non sont-ils expertisés et par qui ? A cette question, 114 périodiques répondent avoir une instance d'expertise, ce qui représente 82% du corpus.

Tableau 27 : y a-t-il une instance d'expertise ?

	Effectifs	%
oui	114	82%
Non	20	14,4%
Non réponse	5	3,6%
TOTAL	139	100%

- *Dénomination de l'instance*

La notion de comité (de rédaction, de lecture, etc.), reste délicate à approcher. La diversité des réponses indique que cette structure correspond à des réalités différentes, dans ses attributions et dans son fonctionnement, selon les périodiques. Sur les réponses effectives rapportées au nombre de répondants, on obtient une moyenne de 1,1 réponses. 57,5% des répondants désignent cette instance par le terme « comité de rédaction », terme consacré par l'usage dans la presse grand public, 27,4% citent un « comité de lecture », 9,7% un « comité scientifique », termes courants dans les périodiques scientifiques, et l'équipe de rédaction exerce ce rôle dans 7 périodiques. Au demeurant, les dénominations restent très variées dans 9,7% des cas. Par exemple, 1 comité d'orientation et 1 conseil de rédaction sont cités ; le conseil d'administration et le bureau de l'association peuvent également intervenir directement dans la sélection des articles ; par ailleurs le comité de rédaction peut être subdivisé et fonctionner en comité restreint.

Tableau 28 : nom de l'instance d'expertise

	Effectifs	%
Comité de rédaction	65	57,5%
Comité de lecture	31	27,4%
Comité scientifique	11	9,7%
Équipe de rédaction	7	6,2%
Autres	11	9,7%

Interrogés : 139 / Répondants : 113 / Réponses : 125

- *Composition de cette instance*

La composition de l'instance d'expertise a été précisée dans 91 questionnaires et nous conduit à observer 162 réponses par le jeu des réponses multiples, ce qui implique 1,78 réponses par répondant. Qui sont ces experts ? Viennent en tête les universitaires avec 42,9% des réponses (soit 39 périodiques accueillant un universitaire), ensuite les chercheurs avec 27,5% des réponses, (soit 25 périodiques accueillant un chercheur).

Tableau 29 : composition de l'instance d'expertise

	Effectifs	%
Universitaires	39	42,9%
Chercheurs	25	27,5%
Enseignants (primaire, secondaire)	19	20,9%
Spécialistes et professionnels d'un domaine	18	19,8%
Formateurs	12	13,2%
Membres ou responsables d'association	11	12,1%
Administrateurs de la fonction publique	6	6,6%
Équipe rédactionnelle, rédacteurs, ...	6	6,6%
Membres d'autres instances d'expertise	4	4,4%
Étrangers	4	4,4%
Autres	18	19,8%

Interrogés : 139 / Répondants : 91 / Réponses : 162

Ainsi, 70,4% des 91 périodiques ayant répondu accueillent dans leurs instances d'expertise au moins un universitaire ou un chercheur, 20,9% d'entre eux accueillent un enseignant du primaire ou du secondaire, 19,8% un spécialiste d'un domaine (dont 2,2% un bibliothécaire et/ou documentaliste) ; 13,2%, soit 12 périodiques, déclarent avoir un formateur parmi les membres de leur instance d'expertise et 12,1% désignent un membre responsable d'association. On constate que les représentants du milieu de la formation siègent rarement dans une instance d'expertise d'un périodique et, que les membres des associations qui sont très représentés au titre de l'éditeur n'apparaissent que dans 12,1% des périodiques en tant qu'experts de celles-ci. Quant aux administrateurs de la fonction publique, souvent cités comme directeurs de publication, ils ne siègent que dans 6,6% des instances d'expertise des périodiques ayant répondu. Ces constatations pourraient être prolongées dans un autre contexte par des observations systématiques sur les effectifs réels de cette instance et sur ceux de chaque catégorie sociale .

- ***Fonction de l'instance d'expertise***

C'est le fonctionnement même de l'expertise qui doit arrêter notre attention. Sur le premier temps, celui de la répartition des articles, on voit que plus de 40% des revues ont l'habitude de répartir les articles reçus entre les membres mêmes de l'instance d'expertise (comité de rédaction, comité scientifique, etc.). Dans 38% des cas, les expertises conduisent à des comptes rendus (écrits et ou oraux) et c'est par une discussion collective (35% des cas), que la décision est prise. On notera que le recours à des experts extérieurs n'est mentionné que dans 14% des cas et qu'en cas de désaccord, c'est à équivalence le directeur, le rédacteur en chef ou un autre expert sollicité qui permettent la prise de décision.

Tableau 30 : sélection des articles

	Effectifs	%
Répartition des articles entre les membres de l'instance	40	41,2%
Compte rendus (écrits, oraux)	37	38,1%
Discussion collective	37	38,1%
Répartition des articles en externe	14	14,4%
En cas de désaccord décision du directeur ou du rédacteur en chef	14	14,4%
En cas de désaccord envoi à un autre expert	12	12,4%
Décision collective de l'instance d'expertise	11	11,3%
Autres	7	7,2%

Interrogés : 139 / Répondants : 97 / Réponses : 172

- ***Choix actuel des membres***

Comment sont choisis les membres de l'instance d'expertise ? C'est à partir de 91 réponses que nous pouvons conduire nos observations. Une grande majorité de périodiques déclare procéder par cooptation (42 périodiques, soit 48,8%), une proportion non négligeable procède à un choix sur critère (28 périodiques soit 32,6%). En revanche, 12,8% des périodiques indiquent que ces choix se font par élection et peuvent avoir pour objet le renouvellement de l'instance dans 4,6% des cas.

Tableau 31 : choix actuel des membres

	Effectifs	%
Cooptation/désignation	42	48,8%
Choix sur critères	28	32,6%
Élection	11	12,8%
Renouvellement et/ou remplacement des départs	4	4,6%
Autres	6	7,0%

Interrogés : 139 / Répondants : 86 / Réponses : 91

- **Le renouvellement des membres et son rythme**

Pour analyser les raisons du renouvellement des membres, les observations portent sur un ensemble de 69 réponses. 21, 2% des périodiques indiquent que l'instance a conservé sa composition de départ ; 34,8% d'entre eux invoquent la nécessité de remplacer des départs, 13,6% font état d'un renouvellement partiel de l'instance tandis que 6,1% annoncent une augmentation en effectif. Le renouvellement des membres s'effectue par cooptation /désignation et par élection.

Tableau 32 : renouvellement des membres

	Effectifs	%
Remplacement des départs	23	34,8%
Composition initiale	14	21,2%
Renouvellement partiel	9	13,6%
Cooptation/désignation	6	9,1%
Augmentation des effectifs	4	6,1%
Élection	3	4,5%
autres	10	15,2%

Interrogés : 139 / Répondants : 66 / Réponses : 69

25,4% des répondants indiquent que le renouvellement de l'instance est annuel et 22,2% qu'il n'a pas de rythme fixe. Pour 15,9% d'entre eux la composition est stable actuellement.

Tableau 33 : rythme de renouvellement

	Effectifs	%
Annuel	16	25,4%
Tous les 2 ans	4	6,3%
Tous les 3 ans	6	9,5%
Tous les 4 ans	5	7,9%
Tous les 5 ans	5	7,9%
Entre 5 et 10 ans environ	2	3,2%
Composition stable actuellement	10	15,9%
Pas de rythme fixe	14	22,2%
Autres	4	6,3%

Interrogés : 139 / Répondants : 63 / Réponses : 66

Ainsi, les modalités de recrutement et de renouvellement de l'instance d'expertise recueillent une minorité de réponses. L'analyse fait apparaître que les procédures relèvent plus de l'usage que de règles édictées, la cooptation pour les recrutements étant l'usage le plus courant. Par ailleurs, cette instance ne semble pas avoir de fréquence bien précise de renouvellement et il semble que sa composition reste stable dans de nombreux cas. Une observation focalisée sur les 10 périodiques révélant une composition stable de leur comité montre que cette stabilité tient à la jeunesse de ces supports dont 7 ont été créés après 1989.

Y a-t-il une deuxième instance d'expertise ?

On pouvait se demander s'il existait plusieurs instances d'expertise. Pour 63 périodiques il existe en effet une deuxième instance d'expertise.

Tableau 34 : y a-t-il une deuxième instance d'expertise ?

	Effectifs	%
Oui	63	45,3%
Non	51	36,7%
Non réponse	25	18%
TOTAL	139	100%

Comité de lecture et comité scientifique sont cités le plus souvent, avec 14 occurrences chacun comme deuxième instance d'expertise. A ce niveau, l'équipe de rédaction peut également jouer le rôle d'expertise dans 10% des cas. Par ailleurs, le conseil d'administration pour 8,3% des répondants, est mentionné comme deuxième instance d'expertise. Pour 6,7% des répondants, le bureau de l'association fait office de deuxième instance. La variété des dénominations reste grande puisque 3 périodiques mentionnent un comité de parrainage, 3 autres un conseil de rédaction, deux, un comité de direction, et deux autres un comité restreint. La catégorie « autres » recouvre des dénominations aussi variées que responsable de dossier (1 citation), ou rapporteur (1 citation). Ainsi la présence d'une ou plusieurs instances d'expertise ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse d'un comité de rédaction ni d'un comité de lecture ou d'un comité scientifique, plus caractéristiques des revues scientifiques. Il ne s'agit pas non plus de comité de rédaction au sens journalistique du terme.

Tableau 35 : nom de cette autre instance d'expertise

	Effectifs	%
Comité de lecture	14	23,3%
Comité scientifique	14	23,3%
Équipe de rédaction	6	10%
Conseil d'administration	5	8,3%
Comité d'orientation	5	8,3%
Comité de rédaction	4	6,7%
Bureau de l'association	4	6,7%
Comité de parrainage	3	5%
Conseil de rédaction	3	5%
Comité de direction	2	3,3%
Comité restreint	2	3,3%
Directeur de la revue	2	3,3%
Autres	17	28,3%

Interrogés : 139 / Répondants : 60 / Réponses : 80

Les précisions concernant la composition de cette deuxième instance ne se retrouvent que dans 22 questionnaires avec une moyenne de 1,91 réponses obtenues par le jeu des réponses multiples. Les universitaires, (13 au total : 8 professeurs d'université et 5 maîtres de conférence) sont cités par 59,1% des périodiques et les chercheurs par 36,4%. Les enseignants sont mentionnés 3 fois, moins souvent que les spécialistes d'un domaine que l'on retrouve 9 fois (psychologues, documentalistes, etc.).

Tableau 36 : composition de l'instance

	Effectifs	%
Universitaires (professeurs d'université, maîtres de conférence)	13	59,1%
Spécialistes et professionnels d'un domaine	9	40,9%
Chercheurs	8	36,4%
Enseignants (primaire et secondaire)	3	13,6%
Membres ou responsables de l'association	2	9,1%
Formateurs de formateurs	1	4,5%
Autres	6	27,3%

Interrogés : 139 / Répondants : 22 / Réponses : 42

Dans trente dossiers, sont précisées les fonctions de cette deuxième instance.

15 périodiques mentionnent le rôle que joue cette instance pour les orientations générales. Dans 9 périodiques, cette instance a un rôle de proposition ou de conseil, un rôle de gestion dans 5 cas. Elle participe au choix des thèmes dans 4 périodiques et dans les autres, elle procède à l'analyse. Dans 4 périodiques, la deuxième instance d'expertise assure une fonction liée à la coordination et à la production de la revue. Enfin, deux périodiques déclarent que la deuxième instance joue un rôle de caution scientifique.

Tableau 37 : fonction de cette instance

	Effectifs	%
Orientations générales	15	50,0%
Conseil, proposition	9	30,0%
Gestion	5	16,7%
Choix des thèmes	4	13,3%
Lecture des articles, analyse	4	13,3%
Coordination, production de la revue	4	13,3%
Caution scientifique	2	6,7%
Autres	3	10,0%

Interrogés : 139 / Répondants : 30 / Réponses : 46

Relation entre le statut de l'éditeur et la présence d'une ou deux instances d'expertise

Quelle relation le statut de l'éditeur a-t-il sur l'existence d'une instance d'expertise ? C'est à partir de 114 réponses que nous pouvons approcher cette question. Les trois quarts des dossiers déclarent posséder une instance d'expertise. Les réponses positives sont distribuées de façon quasi équivalente entre les sociétés de presse ou les maisons d'édition (28) et les associations, y compris les organisations et les ordres professionnels (31). Les périodiques dotés d'une instance d'expertise et édités par une université ou un établissement public sont plus nombreux (37).

Tableau 38 : instance d'expertise selon le statut de l'éditeur

	Établissement public/Université	Société de presse ou maison d'édition	Association, organisation ou ordre professionnel	Autres	TOTAL
oui	37	28	31	3	99
Non	6	5	3	1	15
TOTAL	43	33	34	4	114

Base : 139 / Répondants : 114

Pour autant, la présence d'une instance d'expertise ne caractérise pas les périodiques émanant de l'université.

Tableau 39 : instance d'expertise selon le statut de l'éditeur

	Établissement public/Université	Société de presse ou maison d'édition	Association, organisation ou ordre professionnel	Autres	TOTAL
oui	86,0%	84,8%	91,2%	75,0%	86,8%
Non	14,0%	15,2%	8,8%	25,0%	13,2%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Base : 139 / Répondants : 114

En effet, 91,2% des périodiques édités par une association sont dotés d'une instance d'expertise contre 86% des périodiques édités par un établissement public et 84,8% de ceux édités par une société de presse.

Tableau 40 : instance d'expertise selon le statut de l'éditeur

	Établissement public/ Université	Société de presse ou maison d'édition	Association, organisation ou ordre professionnel	Autres	TOTAL
oui	37,4%	28,3%	31,3%	3,0%	100,0%
Non	40,0%	33,3%	20,0%	6,7%	100,0%

Base : 139 / Répondants : 114

Pour ce qui est d'une deuxième instance d'expertise et du statut de l'éditeur, on observe que 20 périodiques sont édités par une société de presse (soit 35,1%), 19 périodiques (soit 33,3%) sont édités par un établissement public ou une université et 16 périodiques (28,1%) sont édités par une association.

Tableau 41 : quel est l'éditeur de périodiques dotés d'une deuxième instance d'expertise ?

	Établissement public/Université	Société de presse ou maison d'édition	Association, organisation ou ordre professionnel	Autres	TOTAL
Oui	19	20	16	2	57
Non	17	9	16	1	43
TOTAL	36	29	32	3	100

Base : 139 ; Répondants :100

42 : quel est l'éditeur de périodiques dotés d'une deuxième instance d'expertise ?

	Établissement public/Université	Société de presse ou maison d'édition	Association, organisation ou ordre professionnel	Autres	TOTAL
Oui	33,3%	35,1%	28,1%	3,5%	100,0%
Non	39,5%	20,9%	37,2%	2,3%	100,0%

Si on retient l'hypothèse selon laquelle la présence de deux instances d'expertise est une des variables significatives pour caractériser les périodiques de recherche, on observera que ces périodiques tendent à être édités par le secteur privé.

La sélection des thèmes

La responsabilité de la politique de rédaction est partagée dans un périodique sur 6 entre le comité de rédaction et le rédacteur en chef. Le directeur apparaît au 3^o rang avec 33,1% des réponses.

Tableau 43 : responsable de la politique rédactionnelle

	Effectifs	%
Directeur	44	33,1%
Comité de rédaction	80	60,2%
Rédacteur en chef	69	51,9%
Comité de lecture	2	1,5%
Autres	10	7,5%

Interrogés : 139 / Répondants : 133 / Réponses : 205

115 périodiques s'expriment sur la façon dont le choix des thèmes s'effectue (on obtient une moyenne de 1,5 réponses). Dans 48,7% des cas, le choix des thèmes se fait en comité de rédaction, dans 21,7% des cas c'est un choix collectif, sans doute en l'absence d'une instance comme le comité de rédaction. Les propositions émanent du rédacteur en chef dans 20% des cas ou de l'équipe de rédaction dans 7% des cas. L'actualité ne semble pas être un critère de sélection majeur car elle ne concerne que 13% des répondants et 8 thèmes de périodiques sont reliés au thème du colloque annuel de la structure qui publie le support.

Tableau 44 : comment sont choisis les thèmes ?

	Effectifs	%
Choix en comité de rédaction	56	48,7%
Choix collectif (après concertation, discussion, ...)	25	21,7%
A partir de propositions du rédacteur en chef	23	20,0%
En fonction de l'actualité	15	13,0%
Sélection à partir de propositions extérieures (articles reçus)	12	10,4%
A partir de propositions de l'équipe rédactionnelle	9	7,8%
En rapport avec le thème annuel du colloque	8	7,0%
Autres	14	12,2%

Interrogés : 139 / Répondants : 115 / Réponses : 164

Le même nombre de périodiques (115) précise à qui revient le choix des thèmes avec une moyenne de 1,5 réponses. Ainsi chaque thème est choisi une fois sur deux par deux sources ou plus. On observe que le rédacteur en chef n'est pas mieux placé qu'un collectif (non défini) pour faire des propositions de thèmes. C'est l'équipe rédactionnelle qui semble avoir le pouvoir de proposition le plus faible dans ce domaine, plus faible que les propositions extérieures, c'est à dire les articles spontanément reçus.

Tableau 45 : qui les choisit ?

	Effectifs	%
Comité de rédaction	76	66,1%
Rédacteur en chef	34	29,6%
Directeur	13	11,3%
Comité scientifique	6	5,2%
Comité de lecture	5	4,3%
Comité de direction	4	3,4%
Bureau de l'association	3	2,6%
autres	24	20,9%

Interrogés : 139 / Répondants : 115 / Réponses : 165

Lorsque la discussion a lieu en comité de rédaction, en comité de lecture ou en comité scientifique, la décision revient à ces instances. Pour 3 périodiques, l'organisation du périodique et de sa structure, en l'occurrence une association, ne sont pas distinctes et la décision revient au bureau de l'association. Par ailleurs, le directeur prend la décision dans 11,3% des cas et le rédacteur en chef dans 29,6% des cas. L'importance décisionnelle du comité de rédaction est confirmée pour le choix des thèmes bien au-delà de celle du rédacteur en chef lui-même qui est cependant à égalité avec le comité dans la responsabilité de la politique rédactionnelle comme on vient de le voir.

3 – RUBRIQUES

Si on entre dans la réalité même des périodiques et de leur présentation, on doit marquer une première halte sur l'organisation de la revue. C'est 98 des périodiques (70,5% du corpus) qui déclarent être organisés en rubrique.

Tableau 46 : organisation de la revue en rubriques

	Effectifs	%
Non réponse	3	2,2%
Oui	98	70,5%
Non	38	27,3%
TOTAL	139	100%

Interrogés: 139 / Répondants: 8 / Réponses: 23

Cette dominante est particulièrement significative, comme l'est le fait que ces rubriques ne disposent pas nécessairement d'un responsable identique. Ces rubriques existent alors, structurent la revue mais ne sont pas autonomes vis à vis de la direction éditoriale.

Tableau 47 : y a-t-il un responsable de rubrique ?

	Effectifs	%
Non réponse	36	25,9%
Oui	30	21,6%
Non	73	52,5%
TOTAL	139	100%

Les comités émettent un avis sur le contenu des rubriques dans la moitié des cas.

Tableau 48 : avis des comités sur les rubriques

	Effectifs	%
Non réponse	46	33,1%
Oui	71	51,1%
Non	22	15,8%
TOTAL	139	100%

Les intitulés des rubriques

Afin de mieux rendre compte des orientations et des contenus des périodiques relatifs au champ de l'éducation, il était intéressant de recueillir les intitulés des rubriques. 95 questionnaires ont été renseignés sur cette question et on recueille 351 réponses soit environ 3,5 réponses en moyenne. Les titres des intitulés sont en général directement lisibles. Ils relèvent de deux registres et désignent soit une forme, comme dossier, courrier, bibliographie, soit une approche qui indique un contenu savant, comme essai, un contenu disciplinaire ou un contenu sur les pratiques, comme fiche pratique ou témoignage, etc. On rencontre peu d'intitulés ludiques, ou poétiques et quelques intitulés de type journalistique. Cette tendance à la simplicité, voire l'austérité, du titre de la rubrique se manifeste plus clairement encore que dans les titres de périodiques. Si les intitulés de rubriques peuvent paraître très variés dans la mesure où l'intitulé le plus fréquemment cité, dossier, recueille seulement 28 occurrences, et le deuxième intitulé le plus fréquemment cité, articles au pluriel, recueille quant à lui 17 occurrences, on a tenté d'en faire ressortir certaines caractéristiques en essayant de les regrouper.

Un certain nombre de périodiques à travers l'intitulé de leurs rubriques dénote l'intention d'offrir aux lecteurs un panorama sur une question. Ce groupe de rubriques de type documentaire : 97 réponses (soit 27,7% des 351 réponses) est le premier si l'on considère les registres formels, certains périodiques pouvant réunir plusieurs rubriques de ce groupe. C'est ainsi que l'on peut considérer la rubrique *dossier* qui, avec ses variantes *dossiers et documents, dossiers thématiques et dossiers pédagogiques*, compte 28 occurrences. Autre volet d'une démarche documentaire, plus *stricto sensu* cette fois, c'est le nombre de rubriques bibliographiques sélectionnant soit l'actualité éditoriale soit, selon les degrés, s'orientant vers une analyse poussée du contenu. C'est ainsi que l'on rencontre 6 fois le terme *bibliographie* seul, 7 fois le terme *livres*, 4 fois l'intitulé *lecture de* et lorsque le public visé sont les jeunes, les rubriques sont intitulées *littérature de jeunesse* (4 occurrences). Quelques titres plus « accrocheurs » comme *lu pour vous* ou *nous avons lu* n'offrent pas plus d'ambiguïté. On peut dénombrer ainsi 32 bibliographies sélectives sur un thème ou sur l'actualité éditoriale dont 2 concernent les thèses. 15 *notes de lectures*, 4 *comptes rendus d'ouvrages* 1 *notes critiques* et 1 *analyse* rendent compte des domaines plus approfondis des contenus des ouvrages sélectionnés. Par ailleurs, dans une perspective d'exhaustivité sur un thème, on rencontre 3 *revues de littérature ou recensions*, 2 *repères bibliographiques*. Le point de vue bibliothéconomique apparaît dans l'intitulé *bibliographie courante* (3 occurrences). Enfin, 2 rubriques sont intitulées *documentation* et 6, *documents*. Cette observation laisse percevoir que la culture du livre est la base fondamentale de référence des périodiques pour lesquels cette question a été renseignée, *document* étant l'intitulé qui est à la frontière du livre et du non livre, y compris de l'électronique.

Tableau 49 : intitulés des rubriques

	Effectifs	%
Type documentaire: bibliographie sélective	32	9,1%
Type documentaire : dossier	28	8,0%
Type documentaire : notes de lecture, compte rendu d'ouvrage	21	6,0%
Type documentaire : document(ation)	8	2,3%
Type documentaire: revue de littérature, recensions	5	1,4%
Type documentaire: bibliographie courante	3	0,9%
TOTAL	97	27,7%

Type journalistique : actualité, information	44	12,5%
Type journalistique : chronique	8	2,3%
Type journalistique : débat	6	1,7%
Type journalistique : entretien, interview, enquête	4	1,1%
TOTAL	62	11,7%

Approche savante : article, synthèse	23	6,6%
Approche savante : études	11	3,1%
Approche savante : discipline	8	2,3%
Approche savante : essai, théorie	4	1,1%
TOTAL	46	13,1%

Pratiques pédagogiques : étude, réflexion, article	26	7,4%
Pratiques pédagogiques : discipline scolaire, objet d'enseignement	23	6,6%
Pratiques pédagogiques : innovation	22	6,3%
Pratiques pédagogiques : outil	20	5,7%
Pratiques pédagogiques : témoignage, expérience	15	4,3%
TOTAL	106	30,3%

Ouverture internationale	20	5,7%
Vie associative	10	2,8%
Approche culturelle	6	1,7%
Courrier des lecteurs	4	1,1%
TOTAL	40	30,3%

Interrogés: 139 / Répondants: 96 / Réponses: 351

Un certain nombre de rubriques comprend des intitulés relatifs à des types d'écrits relevant de traditions « revuistes ». Par exemple, *chronique(s)*, que l'on rencontre 6 fois, accompagné le plus souvent d'un adjectif : moral, juridique, historique, etc. *Débats* apparaît 5 fois dont 2 fois dans *théorie et débat*. Dans un registre voisin, d'autres expressions de type journalistique, se rapporte plutôt à l'information brute avec la rubrique *actualités* rencontrée une quinzaine de fois, *information(s)* une dizaine de fois, enfin *entretien -interview* 4 fois et *enquête* 2 fois. Un autre groupe d'intitulés au croisement de la forme et des contenus dénote une approche savante. Comme nous venons de le voir, *articles* est un intitulé de rubrique. Utilisé en syntagme, on rencontre en outre ce terme dans *articles de fond* (1), *articles de recherche* (3) *articles généraux scientifiques* (1), *articles originaux* (1), etc., qui dénote une approche savante sinon scientifique. C'est ainsi qu'à peine moins de 20 intitulés de rubriques contiennent le terme *article* et 5 le terme *synthèse*. En suivant cette approche savante on rencontre 8 intitulés relevant de disciplines universitaires dont une s'inscrit dans l'interdisciplinarité ; les autres relèvent de la philosophie (morale, philosophie des sciences) et de la psychologie, une rubrique concerne les relations entre la psychologie et la philosophie et l'épidémiologie. Dans le même groupe, on rencontre également une dizaine de fois l'intitulé *étude* parfois accompagné de *recherche* dans *études et recherches* avec une variante *travaux et recherches*. Par ailleurs, on rencontre 2 fois *essai* et 2 fois *théorie*.

Ainsi, les intitulés se rapportant aux types d'écrits semblent être de deux ordres. Les intitulés reprenant les termes journalistiques expriment le plus souvent un fait informatif. Ils s'inscrivent pour d'autres dans la tradition des grandes revues, mais l'échange, le débat ou la controverse y occupent une place restreinte. Par ailleurs, les intitulés « articles » ont apparemment des contenus plus savants. En revanche si *compte rendu* est un intitulé de rubrique qui apparaît un peu plus d'une

douzaine de fois, dans la plupart des cas, il s'agit comme nous l'avons vu, de comptes rendus d'ouvrages et aussi de comptes rendus de réunions, soit de colloques, soit de réunions d'association. A partir des intitulés des rubriques, on ne dégage pas un type de compte rendu correspondant à des critères d'exposé scientifique. Dans ce corpus, il semble plutôt correspondre à un type d'écrit ayant un statut intermédiaire entre la vie professionnelle et la vie associative et être l'expression de celle-ci dans un organe de diffusion.

Un autre ensemble d'intitulés recouvre spécifiquement le champ de pratiques que sont l'éducation et la formation et concerne 30,3% des réponses. Dans cette perspective, on peut relever deux tendances principales :

- celle qui relève des pratiques pédagogiques, y compris les disciplines scolaires
- celle qui relève des relations entre la réflexion - l'innovation, le rapport avec la recherche, ou le transfert de la recherche vers les pratiques.

Dans l'axe relatif aux pratiques pédagogiques, on relève un certain nombre (20) d'intitulés de rubriques conçues à des fins utilitaires dont 6 *fiches pédagogiques* et 2 *dans la classe*, ainsi que 3 *logiciels*, une dizaine *outils*, etc. On note 23 intitulés relevant de disciplines : texte, français, lecture, poésie, théâtre, sciences à l'école, technologies, ainsi que 3 mentions relatives à la formation enseignante et 2 à la formation continue. Le deuxième axe comprend les intitulés, une vingtaine, qui dénotent une réflexion sur les pratiques, voire l'expérimentation ou le transfert : *pratiques pédagogiques* (1), *réflexion sur les pratiques* (1) et 15 *témoignages*. Par ailleurs, la référence à l'étranger concerne 20 intitulés et celle à la vie associative 10 intitulés. D'autres intitulés à la marge comme *culture*, (6 occurrences) ou *courrier des lecteurs* (4 occurrences) peuvent être également notés.

Globalement, cet ensemble de rubriques semble répondre à une sensibilité fondée sur la culture du livre sans que la tradition de la controverse y soit prégnante. En fait, elles sont plutôt le lieu de descriptions ou d'informations primaires, que celui de l'élaboration de concepts. Deux groupes se dégagent cependant, celui des pratiques pédagogiques et certains intitulés semblent jeter un pont vers la recherche. Le deuxième groupe comprend des intitulés comme « articles de recherche » qui indiquent leur origine scientifique, sans que l'on puisse à ce niveau d'analyse et à partir d'expressions aussi laconiques rendre compte des traditions du milieu scientifique ni de ses relations avec le groupe précédent.

On note un certain décalage entre ces intitulés et ce qui émerge de l'analyse des réponses sur la question de la ligne éditoriale notamment pour les rubriques documentaires et bibliographiques, même si on en écarte les dossiers et les revues de littérature dont le contenu peut être scientifique et avec une visée de capitalisation. Si dans la ligne éditoriale il est souvent fait mention de la recherche et des disciplines universitaires ou de champs théoriques, les rubriques relèvent plutôt d'une réflexion sur les recherches et éventuellement sur leur utilisation et représentent plus rarement de façon indubitable des articles de recherche proprement dit.

4 - Modalités d'évaluation des articles reçus ou sollicités

Une partie du questionnaire concerne les modalités d'évaluation des articles reçus ou sollicités. En effet, ces modalités peuvent donner des indications sur les orientations du périodique. 73 dossiers ont été renseignés sur cette question et donnent 107 réponses. Cela représente un taux moyen de 1,46 réponses. Parmi les répondants, 18 périodiques (soit 24,7%), indiquent que les membres du comité de rédaction procèdent à la lecture des articles. Pour 15 d'entre eux, la décision relève du comité de rédaction (20,5%), tandis que pour 12 d'entre eux (16,4%) la décision relève du rédacteur en chef. 5 mentionnent le comité de lecture comme instance de décision et 2 le bureau. Enfin, seul 1 périodique souligne le rôle du comité d'administration qui est déclaré par là comme organe d'une association. Dans 10 périodiques, soit 13,7%, les articles sont reçus sur commande. Dans un cas, aucune sélection n'est déclarée être effectuée.

Tableau 50 : modalités d'évaluation des articles reçus ou sollicités

	Effectifs	%
Lecture par des membres du comité de rédaction	18	24,7%
Décision du comité de rédaction	15	20,5%
Décision du rédacteur en chef	12	16,4%
Articles sur commande	10	13,7%
Experts externes	9	12,3%
Rapport d'expertise	6	8,2%
Deux évaluateurs ou plus par article	6	8,2%
Experts internes	6	8,2%
Décision du comité de lecture	5	6,8%
Décision du bureau	2	2,7%
Pas de sélection	1	1,4%
Décision du comité d'administration	1	1,4%
Lecture anonyme	1	1,4%
Autres	15	20,5%

Interrogés: 139 / Répondants: 73 / Réponses: 107

Des articles reçus ou sollicités

Les articles sélectionnés parviennent-ils spontanément ? 72,7% de l'ensemble du corpus répond par l'affirmative et 16,5% par la négative. Un numéro se fait-il en sollicitant des articles ? 4 périodiques répondent par la négative (2,95% de l'ensemble du corpus) et 123 par l'affirmative (88,5%), 12 périodiques ne donnant pas de réponse.

Tableau 51 : un numéro se fait en sélectionnant des articles spontanés

	Effectifs	%
Non réponse	15	10,8%
Oui	101	72,7%
Non	23	16,5%
TOTAL	139	100%

Tableau 52 : un numéro se fait en sollicitant des articles

	Effectifs	%
Non réponse	12	8,6%
Oui	123	88,5%
Non	4	2,9%
TOTAL	139	100%

Dans 9 cas les experts sont externes au périodique (12,7% des périodiques) et dans 6 cas, ils sont internes au périodique. Par ailleurs, pour 6 périodiques, l'évaluation fait l'objet d'un rapport d'expertise. 1 périodique déclare faire lire les articles de façon anonyme et 6 périodiques procèdent à 2 évaluations par article. 44 périodiques, soit 31,7% de l'ensemble du corpus déclarent envoyer les articles à des experts. 74 soit 53,2% répondent par la négative, 21 ne renseignant pas la question (15,1%).

Tableau 53 : les articles sont envoyés à des experts

	Effectifs	%
Non réponse	21	15,1%
Oui	44	31,7%
Non	74	53,2%
TOTAL	139	100%

Le premier tri

Pour 39,1% des périodiques ayant répondu, (soit 25), le premier tri est effectué par le rédacteur en chef et dans les mêmes proportions (39,1% des périodiques ayant répondu) le premier tri est effectué par le comité de rédaction. Dans 7,8% des cas, il est effectué par le comité de lecture. Pour 3 périodiques; le premier tri est effectué par le bureau, pour 2 périodiques, par le directeur de la revue. Un périodique signale le conseil d'administration et 1 cite le comité d'orientation comme instance de décision. Le secrétariat de rédaction effectue le premier tri dans un cas.

Tableau 54 : comment s'effectue le premier tri ?

	Effectifs	%
Par le rédacteur en chef	25	39,1%
Par le comité de rédaction	25	39,1%
Par le comité de lecture	5	7,8%
Par le bureau	3	4,7%
Par le directeur de la revue	2	3,1%
Par des experts extérieurs	2	3,1%
Par deux experts	2	3,1%
Par le conseil d'administration	1	1,6%
Par le comité d'orientation	1	1,6%
Par le secrétariat de rédaction	1	1,6%
Autres	13	20,3%

Interrogés: 139 / Répondants: 64 / Réponses: 80

Quelle est l'instance de décision après avis des experts ?

Pour 39 périodiques (45,9%), le comité de rédaction constitue cette instance de décision. Par ailleurs, dans 32, 9% (28 périodiques), le rédacteur en chef de cette fonction et dans 14,1% des cas le directeur de la revue prend la décision. Dans 14,1% des cas , il s'agit du comité de lecture ou du comité scientifique. Enfin, deux périodiques mentionnent un collectif et deux périodiques le bureau d'une association. Pour 3 périodiques, la décision incombe au coordinateur du numéro concerné.

Tableau 55 : instance de décision après avis des experts

	Effectifs	%
Comité de rédaction	39	45,9%
Rédacteur en chef	28	32,9%
Directeur de la revue	12	14,1%
Comité de lecture	8	9,4%
Comité scientifique	3	3,5%
Responsable/coordonateur du numéro	3	3,5%
Bureau de l'association	2	2,4%
Collectif	2	2,4%
Comité de direction	1	1,2%
Autres	8	9,4%

Interrogés: 139 / Répondants: 85 / Réponses: 106

Relations avec les auteurs

Les statuts des auteurs

Une partie du questionnaire visait à mieux connaître les auteurs, leurs relations avec les périodiques, voire leur statut professionnel par exemple. Dans 127 périodiques (95,5% des cas), les auteurs sont issus du milieu de la recherche (universitaires, chercheurs, etc.) et dans 83,5% des périodiques (111), ce sont des praticiens de l'éducation (enseignants du primaire et du secondaire). Les formateurs et travailleurs sociaux sont auteurs dans 54 périodiques (40,6%). Par ailleurs, 24,8% des périodiques ont parmi leurs auteurs des décideurs, soit des élus, soit des responsables de l'administration. Les spécialistes d'autres domaines sont signalés dans 19 périodiques, soit 20,3%

Tableau 56 : statut professionnel des auteurs

	Effectifs	%
Milieu de la recherche	127	95,5%
Praticiens de l'éducation	111	83,5%
Praticiens de la formation	54	40,6%
Élus, décideurs, encadrement	33	24,8%
Spécialistes d'autres domaines	19	14,3%
Autres	27	20,3%

Interrogés: 139 / Répondants: 133 / Réponses: 371

Pour 86,3% des périodiques (120), les statuts des auteurs sont restés inchangés ces quatre dernières années et pour 10 périodiques, ils se sont transformés.

Tableau 57 : ces statuts ont-ils changé depuis 4 ans ?

	Effectifs	%
Non réponse	9	6,5%
Oui	10	7,2%
Non	120	86,3%
TOTAL	139	100,0%

Huit périodiques précisent la nature de ces changements qui relèvent, pour 4 d'entre eux, de changements institutionnels internes ou externes et pour deux d'entre eux, d'une élévation du niveau scientifique.

Tableau 58 : quels changements ?

	Effectifs
Changements institutionnels (internes ou externes)	4
Élévation du niveau scientifique	2
Autres	2
TOTAL/ répondants	8

Interrogés: 139 / Répondants: 8 / Réponses: 8

Navettes avec les auteurs pour une correction des épreuves

Quant aux relations entre les auteurs et les périodiques, sur 129 répondants, 113 périodiques (soit 81,2% de l'ensemble du corpus) déclarent effectuer des navettes avec les auteurs sur le contenu des articles. 16 répondent par la négative. Les navettes sont effectuées avec les auteurs sur les contenus ou sur les corrections d'épreuves. Sur 129 périodiques répondant à la première question, 81,3% d'entre eux affirment entretenir des navettes avec les auteurs sur les contenus.

Tableau 59 : navettes avec les auteurs sur le contenu des articles

	Effectifs	%
Oui	113	81,3%
Non	16	11,5%
Non réponse	10	7,2%
TOTAL	139	100%

129 répondent à la question concernant l'existence d'une navette avec les auteurs pour une correction d'épreuves. 92 (soit 66,2%) répondent par l'affirmative et 38 (27,3%) par la négative.

Tableau 60 : navettes avec les auteurs pour une correction des épreuves

	Effectifs	%
Non réponse	9	6,5%
Oui	92	66,2%
Non	38	27,3%
TOTAL	139	100,0%

Les expertises et l'anonymat

Il apparaît que pour 31 périodiques, les auteurs connaissent le nom des experts et que pour 60 périodiques les experts bénéficient d'un anonymat

Tableau 61 : les auteurs connaissent le nom des experts ?

	Effectifs	%
Non réponse	48	34,5%
Oui	31	22,3%
Non	60	43,2%
TOTAL	139	100 %

Les experts connaissent les noms des auteurs

A l'inverse, pour 67 périodiques, les experts connaissent le nom des auteurs et pour 25, ils ne le connaissent pas. Ainsi, dans seulement 25 périodiques de ce corpus une lecture anonyme est pratiquée. Si les auteurs ne peuvent s'adresser directement aux experts pour un nombre important de périodiques (43,2%) du corpus, peu d'entre eux (18% du corpus) pratiquent une lecture à l'aveugle où l'expert ignore l'origine de l'article qu'il a la charge d'expertiser.

Tableau 62 : les expert connaissent –ils le nom des auteurs ?

	Effectifs	%
Non réponse	47	33,8%
Oui	67	48,2%
Non	25	18%
TOTAL	139	100%

Les auteurs connaissent l'avis des experts ?

Par ailleurs, sur 90 réponses, 79 précisent que les auteurs ont connaissance de l'avis des experts, et 9 non. Deux périodiques indiquent que cet avis est communiqué parfois.

Tableau 63 : les auteurs connaissent-ils l'avis des experts ?

	Effectifs	%
Non réponse	49	35,3%
Oui	79	56,8%
Non	9	6,5%
Parfois	2	1,4%
TOTAL	139	100%

Les auteurs reçoivent-ils un avis motivé ? Sur cette question, 117 dossiers ont été renseignés. Pour 101 périodiques, c'est le cas, 8 ne reçoivent pas d'avis motivé et 2 en reçoivent « parfois ». Ces réponses affichent un souci de transparence de l'évaluation des articles.

Tableau 64 : les auteurs reçoivent un avis motivé

	Effectifs	%
Non réponse	28	20,1%
Oui	101	72,7%
Non	8	5,8%
Parfois	2	1,4%
TOTAL	139	100%

Les revues envoient-elles des instructions particulières aux auteurs ? Les réponses sont ici plus nombreuses que pour ce qui concerne les navettes et la transmission des avis. Ainsi, parmi les 124 périodiques ayant répondu, 68 précisent le nombre de signes imposés. Pour être importante, cette imposition du nombre de signes n'en reste pas moins inconnue pour près de la moitié des périodiques (40,5% du corpus).

Tableau 65 : nombre de signes imposés

	Effectifs	%
Non réponse	15	10,8%
Oui	68	48,9%
Non	56	40,3%
TOTAL	139	100 %

Les notes et/ou les bibliographies sont requises pour 93 périodiques(soit dans 66,9% de l'ensemble du corpus). Est-ce à dire que pour les 33 périodiques qui n'exigent pas cette possibilité, il est interdit d'inclure notes ou éléments bibliographiques ?

Tableau 66 : notes et/ou bibliographies requises

	Effectifs	%
Non réponse	13	9,4%
Oui	93	66,9%
Non	33	23,7%
TOTAL	139	100%

Quant à la présence de résumés en français, les 127 dossiers renseignés se répartissent de façon équivalente ; 63 périodiques requièrent des résumés en français contre 64 qui n'en demandent pas.

Tableau 67 : résumés en français

	Effectifs	%
Non réponse	12	8,6%
Oui	63	45,3%
Non	64	46%
TOTAL	139	100%

En ce qui concerne les résumés dans d'autres langues, c'est 67 périodiques (soit 48,2%) qui déclarent ne pas demander de résumé en langue étrangère et 55 périodiques, soit 39,6% qui au contraire l'exigent.

Tableau 68 : résumés dans d'autres langues

	Effectifs	%
Non réponse	17	12,2%
Oui	55	39,6%
Non	67	48,2%
TOTAL	139	100%

Tableau 69 : quelles langues ?

	Effectifs	%
Anglais	52	94,5%
Allemand	14	25,5%
Espagnol	14	25,5%
Italien	3	5,5%
Néerlandais	2	3,6%
Autre	3	5,5%
TOTAL répondants	55	160,1%

Interrogés: 139 / Répondants: 55 / Réponses: 88

A cet égard, les langues étrangères demandées, sont dans l'ordre d'importance : l'anglais suivi à égalité par l'allemand et l'espagnol. Pour préciser davantage cette information, on observe que 52 périodiques, soit la presque totalité des répondants (94,5%), déclarent solliciter un résumé en anglais, viennent ensuite à égalité l'allemand et l'espagnol (14 périodiques soit 25,5%, pour chacune des deux langues), trois périodiques déclarent publier des résumés en italien et deux en néerlandais.

Tableau 70 : Y a-t-il des auteurs étrangers dans chaque numéro ?

	Effectifs	%
Non réponse	10	7,2%
Rarement	55	39,6%
Souvent	42	30,2%
Systématiquement	24	17,3%
Jamais	8	5,8%
TOTAL	139	100 %

La pratique des résumés en langue étrangère fait le pari de lecteurs étrangers. Qu'en est-il des auteurs d'origine étrangère qui peuvent être aussi des vecteurs pour la diffusion des revues au-delà des limites hexagonales ? 55 périodiques, soit 39,6% de l'ensemble du corpus, déclarent accueillir « rarement » des auteurs étrangers (ou des articles d'auteurs étrangers), 42 périodiques soit 30,2% « souvent », et 24 périodiques soit 17,3% déclarent le faire « systématiquement ». Par ailleurs, 8 périodiques ont déclaré ne recevoir « jamais » d'articles d'auteurs étrangers. On note ainsi que, dans ce corpus, une majorité de périodiques peut accueillir des articles provenant d'auteurs étrangers, mais que cette pratique n'est systématique que pour une minorité d'entre eux.

Délais pour l'acceptation et la publication des articles

Les relations avec les auteurs s'apprécient également dans le temps d'attente nécessaire pour savoir si l'article proposé est pris. A en croire les réponses de ce corpus, une minorité de périodiques (17 sur 139), font patienter les auteurs plus de 6 mois avant de leur transmettre l'avis d'acceptation ou de refus. Certaines revues, plus de la moitié du corpus, sont particulièrement rapides puisqu'elles indiquent un délai d'attente n'excédant pas trois mois.

Tableau 71 : délais entre réception et acceptation

	Effectifs	%
Non réponse	13	9,4%
Moins de 3 mois	74	53,2%
De 3 à 6 mois	35	25,2%
De 6 mois à un an	15	10,8%
Plus d'un an	2	1,4%
TOTAL	139	100 %

On pouvait se demander si la date de création avait une incidence sur les délais entre la réception et l'acceptation dénotant par là une attitude éditoriale différente. Seuls les résultats en ligne donnent des indications. En fait, les périodiques créés après 1980 ont dans la proportion la

plus importante des délais dépassant 6 mois, mais les effectifs concernés sont trop peu élevés pour qu'on puisse déceler là une véritable tendance.

Tableau 72 : délais entre réception et acceptation selon la date de création du périodique

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
Non réponse		4				4
De 1843 à 1899	1	2	1			4
De 1900 à 1959	1	8	8	2		19
De 1960 à 1979	3	22	10	3	1	39
De 1980 à 1989	4	20	9	5	1	39
De 1990 à 1998	4	18	7	5		34
TOTAL	13	74	35	15	2	139

Tableau 73 : délais entre réception et acceptation selon la date de création du périodique

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an
Non réponse		5,4%			
De 1843 à 1899	7,7%	2,7%	2,9%		
De 1900 à 1959	7,7%	10,8%	22,9%	13,3%	
De 1960 à 1979	23,1%	29,7%	28,6%	20 %	50 %
De 1980 à 1989	30,8%	27 %	25,7%	33,3%	50 %
De 1990 à 1998	30,8%	24,3%	20 %	33,3%	
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 74 : délais entre réception et acceptation selon la date de création du périodique

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
De 1843 à 1899	25%	50%	25%			100%
De 1900 à 1959	5,3%	42,1%	42,1%	10,5%		100%
De 1960 à 1979	7,7%	56,4%	25,6%	7,7%	2,6%	100%
De 1980 à 1989	10,3%	51,3%	23,1%	12,8%	2,6%	100%
De 1990 à 1999	11,8%	52,9%	20,6%	14,7%		100%

La comparaison des délais avec la périodicité indique que les délais correspondent en général au rythme des parutions. Cependant, sur les 66 périodiques trimestriels qui ont répondu, 8 périodiques (soit 12,1%) déclarent des délais dépassant 6 mois dont 1 plus d'un an, avant l'acceptation des articles. En revanche, 38 d'entre eux soit plus de la moitié (57,8%) des périodiques trimestriels mettent moins de trois mois avant d'accepter les articles reçus, ce qui implique des procédures d'expertise assez fluides.

Tableau 75 : délais entre réception et acceptation selon la périodicité

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
Annuelle	2	2	4	2		10
Semestrielle	2	12	8	4	1	27
Trimestrielle	5	38	15	7	1	66
Bimestrielle	1	12	3	1		17
Mensuelle		6	4	1		11
Hebdomadaire		1				1
Non périodique	3	2	1			6
TOTAL	13	74	35	15	2	138

Interrogés : 139 / Répondants : 138

Tableau 76 : délais entre réception et acceptation selon la périodicité

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an
Annuelle	15,4%	2,7%	11,4%	13,3%	
Semestrielle	15,4%	16,2%	22,9%	26,7%	50%
Trimestrielle	38,5%	51,4%	42,9%	46,7%	50%
Bimestrielle	7,7%	16,2%	8,6%	6,7%	
Mensuelle		8,1%	11,4%	6,7%	
Hebdomadaire		1,4%			
Non périodique	23,1%	2,7%	2,9%		
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Interrogés : 139 / Répondants : 138

Tableau 77 : délais entre réception et acceptation selon la périodicité

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
Annuelle	20%	20%	40%	20%		100%
Semestrielle	7,4%	44,4%	29,6%	14,8%	3,7%	100%
Trimestrielle	7,6%	57,6%	22,7%	10,6%	1,5%	100%
Bimestrielle	5,9%	70,6%	17,6%	5,9%		100%
Mensuelle		54,5%	36,4%	9,1%		100%
Hebdomadaire		100%				100%
Non périodique	50 %	33,3%	16,7%			100%

Interrogés : 139 / Répondants : 138

Délais de publication des articles

Pour ce qui est de la publication elle-même, après acceptation de l'article, la dispersion des délais est ici plus forte, mais si quelques revues (5) signalent des délais dépassant l'année, la plupart des revues indiquent des délais de publication qui ne dépassent pas les 6 mois (93 revues). En effet, l'article, une fois accepté, fait l'objet d'un certain nombre de navettes entre les auteurs et la rédaction. Le temps de réalisation le plus court est de 3 mois et concerne probablement des supports ne pratiquant pas de navette (26,6%).

Tableau 78 : délais entre acceptation et publication

	Effectifs	%
Non réponse	12	8,6%
Moins de 3 mois	37	26,6%
De 3 à 6 mois	56	40,3%
De 6 mois à un an	29	20,9%
Plus d'un an	5	3,6%
TOTAL	139	100%

Tableau 79 : délais entre acceptation et publication selon la date de création

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
De 1843 à 1899	1	1		2		4
De 1900 à 1959	1	2	9	5	2	19
De 1960 à 1979	3	13	12	10	1	39
De 1980 à 1989	3	12	20	3	1	39
De 1990 à 1998	4	6	14	9	1	34
TOTAL	12	37	56	29	5	135

Tableau 80 : délais entre acceptation et publication selon la date de création

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an
De 1843 à 1899	8,3%	2,7%		6,9%	
De 1900 à 1959	8,3%	5,4%	16,1%	17,2%	40%
De 1960 à 1979	25 %	35,1%	21,4%	34,5%	20%
De 1980 à 1989	25 %	32,4%	35,7%	10,3%	20%
De 1990 à 1998	33,3%	16,2%	25%	31%	20%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Si l'on compare le délai entre l'acceptation des articles et leur parution par rapport à la date de création, 41,2% des périodiques créés à partir de 1990 mettent de 3 à 6 mois pour publier les articles et 51,3% des périodiques créés depuis 1980. En revanche, 7,7% des périodiques créés dans les années 1980 attendent entre 6 mois et un an avant de publier un articles et 26,5% des périodiques créés depuis 1990 ont besoin de ce délai. On peut noter que deux des périodiques les plus anciens publient les articles acceptés, dans un délai dépassant 6 mois.

Tableau 81 : délais entre acceptation et publication selon la date de création

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
Non réponse		75%	25%			100%
De 1843 à 1899	25%	25%		50%		100%
De 1900 à 1959	5,3%	10,5%	47,4%	26,3%	10,5%	100%
De 1960 à 1979	7,7%	33,3%	30,8%	25,6%	2,6%	100%
De 1980 à 1989	7,7%	30,8%	51,3%	7,7%	2,6%	100%
De 1990 à 1998	11,8%	17,6%	41,2%	26,5%	2,9%	100%

En revanche, si l'on compare les délais de publication à la périodicité, 34,8% des périodiques trimestriels publient les articles acceptés dans un délai ne dépassant pas trois mois alors que plus de la moitié des mensuels (6 périodiques sur 11) ont des délais de publication dépassant 6 mois.

Tableau 82 : délais entre acceptation et publication selon la périodicité

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
Annuelle	2	2	4	2		10
Semestrielle	2	2	16	5	2	27
Trimestrielle	4	23	24	13	2	66
Bimestrielle	1	4	8	3	1	17
Mensuelle		4	1	6		11
Hebdomadaire	1					1
Non périodique	2	2	2			6
TOTAL	12	37	55	29	5	138

Interrogés : 139 / Répondants : 138

Tableau 83 : délais entre acceptation et publication selon la périodicité

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an
Annuelle	16,7%	5,4%	7,1%	6,9%	
Semestrielle	16,7%	5,4%	28,6%	17,2%	40%
Trimestrielle	33,3%	62,2%	42,9%	44,8%	40%
Bimestrielle	8,3%	10,8%	14,3%	10,3%	20%
Mensuelle		10,8%	1,8%	20,7%	
Hebdomadaire	8,3%				
Non périodique	16,7%	5,4%	3,6%		
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

Interrogés : 139 / Répondants : 138

Tableau 84 : délais entre acceptation et publication selon la périodicité

	non réponse	moins de 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à un an	plus d'un an	TOTAL
Annuelle	20%	20%	40%	20%		100%
Semestrielle	7,4%	7,4%	59,3%	18,5%	7,4%	100%
Trimestrielle	6,1%	34,8%	36,4%	19,7%	3%	100%
Bimestrielle	5,9%	23,5%	47,1%	17,6%	5,9%	100%
Mensuelle		36,4%	9,1%	54,5%		100%
Hebdomadaire	100%					100%
Non périodique	33,3%	33,3%	33,3%			100%

Interrogés : 139 / Répondants : 138

STRATEGIE COMMERCIALE ET FONCTIONNEMENT INTERNE DES PERIODIQUES

Qu'en est-il du fonctionnement interne des publications ? Force est de reconnaître que le faible nombre de réponses ne permet pas de dégager une image précise de la réalité. Ces informations relèvent pour une large part de la confidentialité et le silence qui domine cette partie est l'expression d'une volonté. Malgré cela, on peut faire état des résultats obtenus qui donnent une première ébauche des usages dans ce domaine.

1.- CONNAISSANCE DU LECTORAT ET STRATEGIE EDITORIALE

Le fichier : une première série de questions tentait de cerner si, à travers la gestion du fichier des abonnés, les périodiques avaient une connaissance précise de leur public.

Tableau 85 : le fichier de diffusion est-il informatisé ?

	Effectifs	%
Oui	123	92,5%
Non	10	7,5%
TOTAL répondants	133	100 %

Interrogés : 139 / Répondants : 133

Sur 133 périodiques, 10 périodiques déclarent ne pas avoir informatisé leur fichier. Les 6 non réponses peuvent éventuellement s'interpréter indifféremment ou comme une réponse négative ou comme l'absence d'un fichier de diffusion.

Tableau 86 : responsabilité de la gestion du fichier et mise à jour

	Effectifs	%
Secrétariat de l'institution, de l'association	34	28,3%
Éditeur	18	15%
Diffuseur	17	14,2%
Service abonnements	12	10%
Instance de l'association	9	7,5%
Service de documentation	5	4,2%
Service. de commercialisation	3	2,5%
Comité de rédaction	2	1,7%
Autres	29	24,1%
TOTAL répondants	120	100%

Interrogés: 139 / Répondants: 120

Pour 34 périodiques, c'est à dire dans 28,3% des cas, la gestion et la mise à jour du fichier relèvent d'un secrétariat administratif, soit d'une institution (25 périodiques), soit d'une association (9 périodiques). Pour 12 périodiques, soit 10% des répondants, le fichier est géré au service des abonnements. Pour 5 d'entre eux, le fichier est géré au service de documentation, pour 3 périodiques, au service de la commercialisation et pour 2 périodiques, par le comité de rédaction. Sans entrer ici dans les interprétations de ce que peuvent recouvrir ces différents services et surtout sur leur relation avec la revue, ou l'institution le cas échéant, on remarque la faible importance que joue le service de commercialisation (3 occurrences) dans cette gestion. En revanche, on note que le comité de rédaction joue également le rôle technique de gestionnaire du fichier dans deux des cas. Par ailleurs, pour 18 périodiques, la gestion du fichier relève de la responsabilité de l'éditeur et pour 17 périodiques de celle du diffuseur, soit respectivement 15% et 14,2% des cas. Enfin, 29 périodiques, soit 24,1% de l'ensemble, font des réponses particulières qui n'apparaissent qu'une fois et alimentent la rubrique « Autres ».

Une série de questions tentait de faire apparaître ce que faisaient les équipes de rédaction et/ou des éditeurs pour mieux connaître le nombre de lecteurs de leurs périodiques, notamment à travers les fichiers et les enquêtes. Quels moyens utilisent-elles pour faire ces estimations ? 38 dossiers ont été renseignés et ont fourni 47 réponses (soit une moyenne de 1,23 réponse par répondant) se rapportant à des niveaux différents.

Tableau 87 : quels moyens sont utilisés pour ces estimations ?

	Effectifs	%
Abonnements	14	36,8%
Enquêtes externes	8	21,1%
Courrier	7	18,4%
Ventes par le réseau de diffusion	5	13,2%
Rencontres, colloques, congrès	3	7,9%
Ventes au numéro	2	5,3%
Interviews	2	5,3%
Autres	6	15,8%

Interrogés: 139 / Répondants: 38 / Réponses: 47

Le fichier des abonnements est le moyen le plus souvent utilisé (14 citations) avec une variante, le fichier du diffuseur (ventes par le réseau de diffusion : 5 citations) alors que les ventes au numéro ne sont citées que deux fois. Les enquêtes externes sont citées 8 fois et représentent ainsi le deuxième moyen utilisé pour connaître le lectorat. Les estimations sont effectuées 7 fois par courrier et 2 fois au moyen d'interviews. Enfin, on note que les colloques sont cités 3 fois comme moyens pour connaître les lecteurs. En exploitant les données de leur fichier, les revues signalent que 28 fichiers, (soit 20,2%), mentionnent les catégories socioprofessionnelles de leurs abonnés, 89 (soit 64%) ne comportent pas cette indication.

Tableau 88 : le fichier comporte des CSP

	Effectifs	%
Oui	28	20,2%
Non	89	64%
Non réponse	22	15,8%
TOTAL	139	100%

Tableau 89 : quelles CSP ?

	Effectifs	%
Praticiens de l'éducation	10	41,7%
Spécialistes d'autre domaine	10	41,7%
Milieu de la recherche	8	33,3%
Praticiens de la formation	3	12,5%
Élus, décideurs, encadrement	3	12,5%
Autres	14	58,3%

Interrogés: 139 / Répondants: 24 / Réponses: 48

Parmi les abonnés, les praticiens de l'éducation, c'est-à-dire les enseignants du primaire, du secondaire, les inspecteurs et les conseillers d'éducation sont mentionnés 10 fois, à égalité avec les spécialistes dans d'autres domaines périphériques ou extérieurs à l'éducation (bibliothécaires, psychologues etc.). Sur cette question également, la dispersion des citations marque l'importance de la rubrique « Autres » qui, avec 14 citations, est cette fois majoritaire auprès des 24 répondants. Sur la question concernant l'appartenance de ce public à une association, 34 répondants répondent par l'affirmative (soit 24,5% de l'ensemble du corpus).

Tableau 90 : ces publics sont-ils principalement les membres d'une association ?

	Effectifs	%
Non réponse	57	41%
Oui	34	24,5%
Non	48	34,5%
TOTAL	139	100%

Ainsi, les associations, tant en ce qui concerne la structure des périodiques que leur lectorat, tiennent une place importante.

Enquêtes auprès du lectorat

Il est intéressant d'observer les enquêtes éventuellement réalisées auprès du lectorat, par les revues. Seuls, 36 périodiques, (soit 25,9% de l'ensemble du corpus), font ce genre d'enquête. Cette information peut être interprétée de diverses manières. D'une part, les préoccupations commerciales et de marché sont secondaires dans ces revues qui ont répondu. D'autre part, on peut supposer que ces périodiques ont un public « naturel » sinon captif, qui évolue dans certains cercles, se stabilise et produit ses propres réseaux de diffusion. Cette dernière hypothèse ne va pas sans contredire la palette très large des publics visés par la plupart des périodiques.

Tableau 91 : des enquêtes sont-elles réalisées ?

	Effectifs	%
Non réponse	10	7,2%
Oui	36	25,9%
Non	93	66,9%
TOTAL	139	100%

A la question sur la fréquence de ces enquêtes, on obtient 77,7% de non réponses soit 108 périodiques. Le faible taux de réponse à cette question concernant la fréquence des enquêtes est à rapprocher du nombre des réponses à la question précédente concernant la réalisation ou non d'enquête(s). En effet, alors que 36 répondants ont déclaré réaliser des enquêtes, 31 en ont précisé la fréquence.

Tableau 92 : enquêtes menées selon quelle fréquence ?

	Effectifs
Tous les ans	2
Tous les 2 ans	7
Tous les 4 ans	4
Tous les 5 ans	2
Variable	16
TOTAL	31

Interrogés : 139 / Répondants : 31

Parmi les 31 réponses relatives à la fréquence des enquêtes, 2 périodiques déclarent réaliser une enquête tous les ans, 7 périodiques indiquent qu'ils réalisent une enquête tous les deux ans, 4 périodiques tous les 4 ans et 2 périodiques tous les 5 ans. Cependant, plus de la moitié des réponses (16 périodiques sur 31) ne précisent pas la périodicité. Parmi ces 16 réponses « variables », 5 déclarent « rarement » et 2 mentionnent une fréquence s'étendant entre 5 et 10 ans.

Les publics

C'est à partir des réponses de 136 périodiques que nous pouvons approcher la question des publics visés qui recueille en moyenne 3,4 réponses par répondant. Les revues visent en majorité trois types de publics : les chercheurs et les praticiens de l'éducation quasiment à égalité, puis, dans une moindre mesure, les praticiens de la formation. Les élus et les décideurs sont également assez présents dans les cibles à atteindre. En revanche les parents ne sont guère espérés comme lecteurs, moins que les spécialistes d'autres domaines.

Tableau 93 : publics visés

	Effectifs	%
Milieu de la recherche	117	86%
Praticiens de l'éducation	124	91,2%
Praticiens de la formation	101	74,3%
Parents	20	14,7%
Élus, décideurs, encadrement	58	42,6%
Spécialistes	22	16,2%
Autres	21	15,4%

Interrogés: 139 / Répondants: 136 / Réponses : 463

Il peut y avoir un décalage entre la cible et le lectorat réellement identifié. A la question sur les lecteurs identifiés par les revues, ce sont les spécialistes d'un autre domaine qui arrivent en troisième position avec 29,3% des répondants alors qu'ils ne sont cités que par 16% des périodiques dans la question relative aux publics visés.

Tableau 94 : vos lecteurs principaux

	Effectifs	%
Praticiens de l'éducation	68	68,7%
Milieu de la recherche	46	46,5%
Spécialistes	29	29,3%
Praticiens de la formation	22	22,2%
Élus, décideurs, encadrement	9	9,1%
Autres	29	29,3%

Interrogés: 139 / Répondants: 99 / Réponses: 203

Que peut-on dire de ces différences globalement ?

Une première hypothèse peut concerner la tendance dans l'affichage des informations. Ainsi, on peut indiquer ses intentions mais rester sur sa réserve quand il s'agit de décrire sa propre réalité et se garder de donner des indications qui peuvent être considérées comme confidentielles. Une deuxième hypothèse, qui n'est pas nécessairement contradictoire avec la précédente, pourrait suggérer que ce corpus est éloigné des dynamiques éditoriales commerciales habituelles. Ceci impliquerait une certaine absence de stratégie éditoriale, liée peut-être à des modes de fonctionnement reposant sur l'habitude et l'idée d'un public qui va de soi et qu'il n'est donc pas nécessaire de chercher à découvrir ni à attirer. En tout cas, la vie ou la survie du périodique dans ce cas ne semble pas dépendre du nombre des ventes. Enfin, dernière hypothèse, les préoccupations financières sont, de fait, mineures étant donné la composition majoritairement bénévole du personnel.

Relations entre structure associative et lectorat

Un des objectifs était de repérer si la structure associative des périodiques avait une incidence sur le public visé et le lectorat. Sur 136 périodiques ayant répondu, 42 déclarent avoir un lien avec une association, soit par le rédacteur en chef, soit par le directeur, soit par l'éditeur et répondant à la question des publics visés. Ces réponses ne les différencient pas de l'ensemble du corpus. Sont visés en majorité les enseignants, le milieu de la recherche et dans un troisième temps, celui de la formation. La seule différence réside dans l'accent plus spécifique donné aux parents plus particulièrement par les associations.

Tableau 95 : structure associative selon les publics visés

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	39	85	124
Milieu de la recherche	35	82	117
Praticiens de la formation	29	72	101
Élus, décideurs, encadrement	17	41	58
Spécialistes	10	12	22
Parents	11	9	20
Autres	6	15	21

Interrogés : 139 / Répondants : 136 / Réponses : 463

Tableau 96 : structure associative selon les publics visés

	Oui	Non
Praticiens de l'éducation	92,9%	90,4%
Milieu de la recherche	83,3%	87,2%
Praticiens de la formation	69%	76,6%
Élus, décideurs, encadrement	40,5%	43,6%
Spécialistes	23,8%	12,8%
Parents	26,2%	9,6%
Autres	14,3%	16%

base 136 répondants ; 42 : oui ; 94 : non

Tableau 97 : structure associative selon les publics visés

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	31,5%	68,5%	100%
Milieu de la recherche	29,9%	70,1%	100%
Praticiens de la formation	28,7%	71,3%	100%
Élus, décideurs, encadrement	29,3%	70,7%	100%
Spécialistes	45,5%	54,5%	100%
Parents	55%	45%	100%
Autres	28,6%	71,4%	100%

base 136 répondants ; 42 oui ; 94 non

Si l'on observe les réponses concernant les lecteurs principaux en les comparant à celles qui ont trait aux publics visés, la mention des parents a disparu. Le monde de l'éducation est aussi bien touché par les périodiques liés à des associations qu'à des publications n'ayant pas de relation avec les associations. 30,3% des périodiques liés à des associations touchent les milieux de la recherche contre 54,5% des périodiques qui ne relèvent pas d'une association. En revanche, 33,3% touchent un public de spécialistes contre 27,3% pour les périodiques non associatifs et 12,1% touchent le public de la formation contre 27,3%.

Tableau 98 : structure associative selon les lecteurs principaux

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	22	46	68
Milieu de la recherche	10	36	46
Non réponse	9	31	40
Spécialistes	11	18	29
Praticiens de la formation	4	18	22
Élus, décideurs, encadrement	3	6	9
Autres	13	16	29

base : 99 répondants ; 33 : oui ; 66 : non ; 243 réponses

Tableau 99 : structure associative selon les lecteurs principaux

	Oui	Non
Praticiens de l'éducation	66,7%	69,7%
Milieu de la recherche	30,3%	54,5%
Praticiens de la formation	12,1%	27,3%
Spécialistes	33,3%	27,3%
Élus, décideurs, encadrement	9,1%	9,1%
Autres	39,4%	24,2%

Tableau 100 : structure associative selon les lecteurs principaux

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	32,4%	67,6%	100%
Milieu de la recherche	21,7%	78,3%	100%
Praticiens de la formation	18,2%	81,8%	100%
Spécialistes	37,9%	62,1%	100%
Élus, décideurs, encadrement	33,3%	66,7%	100%
Autres	44,8%	55,2%	100%

Globalement, les périodiques liés à des associations révèlent des écarts analogues entre les publics visés et le lectorat identifié. Des variations sont observables : éloignement de la cible des chercheurs, des formateurs. Là où l'éditeur a une responsabilité dans une association, (35 périodiques), on constate que sont visés les praticiens de l'éducation (91% soit 32), 31 le milieu de la recherche (88,6%) et 24 (68,6%) celui de la formation.

Tableau101 : éditeur relevant d'une association selon les publics visés

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	32	92	124
Milieu de la recherche	31	86	117
Praticiens de la formation	24	77	101
Élus, décideurs, encadrement	14	44	58
Spécialistes	8	14	22
Parents	7	13	20
Autres	6	15	21

base 136 répondants ; 35 oui ; 101 non ; 463 réponses

Tableau 102 : éditeur relevant d'une association selon les publics visés

	Oui	Non
Praticiens de l'éducation	91,4%	91,1%
Milieu de la recherche	88,6%	85,1%
Praticiens de la formation	68,6%	76,2%
Élus, décideurs, encadrement	40%	43,6%
Spécialistes	22,9%	13,9%
Parents	20%	12,9%
Autres	17,1%	14,9%

Tableau 103 : éditeur relevant d'une association selon les publics visés

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	25,8%	74,2%	100%
Milieu de la recherche	26,5%	73,5%	100%
Praticiens de la formation	23,8%	76,2%	100%
Élus, décideurs, encadrement	24,1%	75,9%	100%
Spécialistes	36,4%	63,6%	100%
Parents	35%	65%	100%
Autres	28,6%	71,4%	100%

Si l'on observe cette catégorie répondant à la question relative aux lecteurs principaux, on compte 27 périodiques ayant un éditeur responsable d'association. 66,7% d'entre eux seulement touchent effectivement les praticiens de l'éducation et 37% le milieu de la recherche. 33,3% touchent les spécialistes d'un autre domaine et seulement 14,8% la formation.

Tableau 104 : éditeur relevant d'une association selon les lecteurs principaux

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	18	50	68
Milieu de la recherche	10	36	46
Spécialistes	9	20	29
Praticiens de la formation	4	18	22
Élus, décideurs, encadrement	3	6	9
Autres	10	19	29

répondants : 99 ; 27 : oui ; 72 : non ; 203 réponses

Tableau 105 : éditeur relevant d'une association selon les lecteurs principaux

	Oui	Non
Praticiens de l'éducation	66,7%	69,4%
Milieu de la recherche	37%	50%
Spécialistes	33,3%	27,8%
Praticiens de la formation	14,8%	25%
Élus, décideurs, encadrement	11,1%	8,3%
Autres	37%	26,4%

Tableau 106 : éditeur relevant d'une association selon les lecteurs principaux

	Oui	Non	TOTAL
Praticiens de l'éducation	26,5%	73,5%	100%
Milieu de la recherche	21,7%	78,3%	100%
Spécialistes	31%	69%	100%
Praticiens de la formation	18,2%	81,8%	100%
Élus, décideurs, encadrement	33,3%	66,7%	100%
Autres	34,5%	65,5%	100%

Ainsi, lorsque l'on considère l'éditeur seul, les tendances des périodiques de structure associative sont légèrement corrigées mais conservent globalement le même type d'écart entre les publics visés et le lectorat. Entre les périodiques associatifs et les périodiques non associatifs, on observe que ces derniers touchent plus nettement le milieu de la recherche et de la formation. Que peut-on dire du public de notre corpus en général ? Ne visant jamais (sauf une fois) le seul public des chercheurs, ce corpus cible celui-ci, à égalité avec le milieu enseignant et avec celui de la formation. Le personnel d'encadrement est également visé et les parents sont également mentionnés, surtout par les périodiques ayant une structure associative. Cependant, l'écart que l'on peut constater entre le public visé et le public touché traduit l'absence, pour la majorité d'entre eux, d'une véritable stratégie éditoriale et commerciale.

En effet, aucun des publics visés n'est réellement touché dans les mêmes proportions que le présentent les objectifs. Le public de la formation est fort peu touché quoi qu'en disent les déclarations d'intention. Le public des parents moins présent dans les objectifs n'est visé explicitement qu'une fois. Ainsi, ce corpus, pas aussi proche de la recherche qu'il n'en a l'objectif, est particulièrement éloigné dans les faits de la formation, et touche peu les parents et assez peu l'administration.

2 - MODES DE DIFFUSION DU PERIODIQUE

Une autre série de questions visait à cerner la politique commerciale des périodiques à travers leur mode de diffusion. Sur 129 réponses à la question relative au caractère payant ou gracieux de la diffusion, il apparaît que 43 titres sont diffusés à titre payant et 7 à titre gracieux. Les 10 dossiers sans réponse sont-ils à comptabiliser parmi ces derniers ? De fait, la majorité du corpus (79 périodiques, soit 56,8% de l'ensemble) emprunte les deux modes de diffusion aussi bien à titre payant qu'à titre gracieux, ce qui laisse entendre que « le service gracieux » est un mode de diffusion répandu pour ces publications.

Tableau 107 : modes de diffusion de la revue

	Effectifs	%
Non réponse	10	7,2%
A titre payant	43	30,9%
A titre gracieux	7	5%
Deux modes de diffusion	79	56,8%
TOTAL	139	100%

Canaux de diffusion en France

A la question relative aux canaux de diffusion, il apparaît, sur l'ensemble des 78 répondants, qu'il est utilisé 1,69 canaux de diffusion en moyenne (132 réponses recueillies pour 78 dossiers renseignés). L'abonnement direct est le moyen le plus usité, 30 périodiques déclarent l'utiliser. Viennent ensuite les librairies et/ou points de vente spécialisés (pour 26 périodiques dont 21 pour les seules librairies) et en troisième lieu, les réseaux institutionnels (CNDP, publications universitaires) et/ou associatif (23 périodiques au total, dont 4 pour les réseaux associatifs). La vente au numéro est le 4^e moyen de diffusion, elle est mentionnée par 10 périodiques. La diffusion à l'occasion de colloques/séminaires et la diffusion via un établissement de l'éditeur sont à égalité et sont citées chacune par 8 périodiques. Par ailleurs, les agences d'abonnement sont utilisées dans 4 cas, et les CDI et bibliothèques dans 3 cas.

Tableau 108 : canaux de diffusion en France

	Effectifs	%
Abonnement direct	30	38,5%
Librairies et/ou points de vente spécialisés	26	33,3%
Réseaux institutionnels (CNDP, publications universitaires) et/ou associatifs	23	29,5%
Ventes au numéro	10	12,8%
Colloques, séminaires	8	10,3%
Établissement éditeur	8	10,3%
Routeurs	4	5,1%
Agence d'abonnement	4	5,1%
CDI, bibliothèques	3	3,8%
Correspondants nationaux	3	3,8%
Centrales d'achats	1	1,3%
Autres	12	15,4%

Interrogés: 139 / Répondants: 78 / Réponses: 132

Tableau 109 : canaux de diffusion à l'étranger

	Effectifs	%
Abonnement direct	20	40%
Librairies	7	14%
Correspondants internationaux	5	10%
Points de ventes spécialisés	4	8%
Colloques, séminaires	3	6%
Rousseurs	3	6%
Établissements français	3	6%
Agence d'abonnement	3	6%
Réseaux institutionnels (CNDP, publications universitaires, ...)	2	4%
Réseaux associatifs	1	2%
Centrales d'achats	1	2%
Ministère de la coopération	1	2%
Diffuseurs internationaux privés	1	2%
Autres	14	28%

Interrogés: 139 / Répondants: 50 / Réponses: 68

3 - FABRICATION DU PERIODIQUE

Responsable de la fabrication

En ce qui concerne la fabrication du périodique, 141 réponses sont exploitables. La responsabilité de la fabrication s'exerce à différents niveaux. Le rédacteur en chef et l'éditeur sont le responsable pour, respectivement, 31 et 30 périodiques. Le secrétariat de rédaction et les membres de la rédaction sont cités 32 fois (25 + 7 citations). Le directeur avec 13 citations se situe bien après. Puis les responsabilités comprises au plan technique, désignent l'imprimeur (7 fois) et le maquettiste (3 fois). Le secrétariat général est cité 2 fois.

Tableau 110 : responsable de la fabrication

	Effectifs	%
Rédacteur en chef	31	26,1%
Éditeur	30	25,2%
Secrétariat de rédaction	25	21%
Directeur	13	10,9%
Les membres de la rédaction	7	5,9%
Imprimeur	7	5,9%
Maquettiste	3	2,5%
Secrétariat général	2	1,7%
Documentaliste	1	0,8%
Équipe éditoriale	1	0,8%
Autres	21	17,6%

Interrogés: 139 / Répondants: 119 / Réponses: 141

Quant à la sous-traitance de certaines étapes de la fabrication, on obtient 173 réponses pour 108 répondants, soit une moyenne de 1,60 réponses par répondant. Pour 86,1% des périodiques ayant répondu à cette question (93 périodiques), l'impression est sous-traitée. Elle est suivie de la composition/PAO pour 50% des répondants (54 périodiques) 13 périodiques seulement (12%) sous-traitent les corrections, le métier de correcteur dans l'édition devenant d'ailleurs de moins en moins souvent le fait de spécialistes. Par ailleurs, le routage est sous-traité dans 6 cas. Enfin, 7 périodiques déclarent ne faire appel à aucune sous-traitance.

Tableau 111 : la revue est sous-traitée

	Effectifs	%
Pour l'impression	93	86,1%
Pour la PAO, la composition	54	50%
Pour les corrections	13	12%
Routage	6	5,6%
Pas de sous-traitance	7	6,5%

Interrogés: 139 / Répondants: 108 / Réponses : 173

Support de fabrication

133 dossiers renseignent la question sur le support de fabrication en fournissant 165 réponses exploitables.

Tableau 112 : support de fabrication

	Effectifs	%
Papier	82	61,7%
micro	81	60,9%
Internet	2	1,5%

Interrogés: 139 / Répondants: 133 / Réponses: 165

Le papier et/ou le micro ordinateur sont utilisés respectivement 82 et 81 fois. Ainsi, pour 52 périodiques sur 133, le micro ordinateur n'est pas un support de fabrication alors que pour 51 périodiques, le papier n'est pas mentionné comme support de fabrication. Par ailleurs, d'après les réponses, le réseau Internet est utilisé 2 fois comme support de fabrication

Support de diffusion

En revanche, le papier reste pour la diffusion le support dominant à 99,2% (132 réponses sur 133). Ainsi, 1 seul périodique n'est pas diffusé, semble-t-il, sur papier.

Par ailleurs, Internet est utilisé 14 fois et le CD-ROM 1 fois, comme deuxième support en complément au papier. C'est le cas qui se présente pour 11,3% des répondants.

Tableau 113 : support de diffusion

	Effectifs	%
Papier	132	99,2%
Internet	14	10,5%
CDROM	1	0,8%

Interrogés : 139 / Répondants : 133 / Réponses : 147

A la question portant sur l'intention de changer de support ou d'ajouter un deuxième, voire un troisième support, on obtient 91 réponses, 48 périodiques ne répondant pas.

Tableau 114 : changer de support ou ajouter un support

	Effectifs	%
Pas de changement envisagé	69	75,8%
Internet	17	18,7%
CDROM	3	3,3%
Les deux	2	2,2%
TOTAL	91	100%

Base : 139 / Répondants : 91

La grande majorité de ceux qui ont répondu à la question (69 périodiques sur 91, soit 75,8%) n'envisagent pas de changer de support ou d'ajouter un support. Mais, il faut également souligner que 17 périodiques ont le projet d'être diffusés sur Internet, 3 périodiques sur CD-ROM et 2 périodiques déclarent envisager les deux nouveaux supports à la fois.

On pouvait également se demander si la création d'un site Web et la date de création du périodique avait un lien. Il apparaît que les périodiques créés depuis 1990 sont plus nombreux à être sur site que les périodiques des décennies précédentes. En effet, 44,5% d'entre eux déclarent être sur le Web contre 38,5% de ceux créés lors de la décennie précédente et 30,8% des périodiques créés dans les années 1960 et 1970.

Tableau 115 : site WEB selon la date de création du périodique

	Non réponse	de 1843 à 1899	de 1900 à 1959	de 1960 à 1979	de 1980 à 1989	de 1990 à 1998	TOTAL
Non réponse	1	2	5	6	8	8	30
Oui	1	2	7	12	15	15	52
Non	2		5	16	14	9	46
Non mais en cours			2	4	2	1	9
Non mais envisagé				1		1	2
TOTAL	4	4	19	39	39	34	139

Tableau 116 : site WEB selon la date de création

	Non réponse	de 1843 à 1899	de 1900 à 1959	de 1960 à 1979	de 1980 à 1989	de 1990 à 1998
Non réponse	25%	50%	26,3%	15,4%	20,5%	23,5%
Oui	25%	50%	36,8%	30,8%	38,5%	44,1%
Non	50%		26,3%	41%	35,9%	26,5%
Non mais en cours			10,5%	10,3%	5,1%	2,9%
Non mais envisagé				2,6%		2,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 117 : site WEB selon la date de création

	Non réponse	de 1843 à 1899	de 1900 à 1959	de 1960 à 1979	de 1980 à 1989	de 1990 à 1998	TOTAL
Non réponse	3,3%	6,7%	16,7%	20%	26,7%	26,7%	100%
Oui	1,9%	3,8%	13,5%	23,1%	28,8%	28,8%	100%
Non	4,3%		10,9%	34,8%	30,4%	19,6%	100%
Non mais en cours			22,2%	44,4%	22,2%	11,1%	100%
Non mais envisagé				50%		50%	100%

4 – CATEGORIES DE PERSONNELS

Une série de question portait sur les conditions d'emploi, les différentes catégories de personnel et leurs fonctions. Il s'agissait de percevoir si les périodiques relatifs au champ de l'éducation et de la formation mobilisaient un personnel rémunéré, à temps plein, à temps partiel, ou un personnel bénévole. A la question relative au personnel salarié, on obtient 96 réponses (69,1%).

Tableau 118 : le personnel salarié est employé

	Effectifs	%
Non réponse	43	30,9%
Par une institution	80	57,6%
Directement par la revue	16	11,5%
TOTAL	139	100%

Pour 80 périodiques, le personnel est salarié par une institution et pour 16 périodiques, il est salarié directement par la revue. Les 34 dossiers renseignant la question relative aux fonctions du personnel rémunéré à plein temps donnent 54 réponses. Pour 12 périodiques, le secrétariat de rédaction est rémunéré à plein temps. C'est également le cas du rédacteur en chef pour 11 périodiques. Par ailleurs, 7 rédacteurs et 5 secrétaires administratifs sont employés à plein temps. De même, 4 périodiques emploient des personnels techniques à plein temps et 2 périodiques emploient des personnels à plein temps dans les fonctions de comptabilité et de gestion. Les autres fonctions à plein temps ne font l'objet que d'une seule citation, à savoir : enseignant, directeur de la publication, graphiste/maquettiste, documentaliste, etc. et 9 fonctions à plein temps rentrant dans la rubrique « Autres ».

Tableau 119 : quelles sont les fonctions du personnel rémunéré à plein temps ?

	Effectifs	%
Secrétariat de rédaction	12	35,3%
Rédacteur en chef	11	32,4%
Rédacteurs	7	20,6%
Secrétaire	5	14,7%
Personnels techniques (PAO, Offset, fabrication)	4	11,8%
Comptabilité, gestion	2	5,9%
Enseignants	1	2,9%
Directeur de la publication	1	2,9%
Graphistes/maquettistes	1	2,9%
Documentaliste	1	2,9%
Autres	9	26,5%
TOTAL répondants	34	158,8%

Interrogés : 139 / Répondants : 34 / Réponses : 54

Personnel rémunéré à temps partiel

Les dossiers renseignant la question concernant la rémunération à temps partiel sont au nombre de 63 et donnent 98 réponses. Le secrétariat de rédaction (14 citations) puis le rédacteur en chef (11 citations) sont également en tête des personnels rémunérés à temps partiel avec des effectifs équivalents aux personnels à plein temps, c'est à dire une proportion moins élevée. En regard, les personnels techniques (10 citations) et les secrétaires (10) sont plus nombreux à être rémunérés à temps partiel qu'à temps plein. Ensuite, 8 rédacteurs sont rémunérés à temps partiel ainsi que 2 pigistes contre 7 à temps plein. Les correcteurs sont signalés 4 fois dans le personnel rémunéré à temps partiel. Les citations uniques sont très diverses comme : animateur, directeur de la publication, service des publications, elles alimentent également la rubrique « Autres », forte de 22 citations.

Globalement, tant parmi le personnel salarié à plein temps que le personnel salarié à temps partiel, le secrétariat de rédaction et le rédacteur en chef sont les fonctions les plus souvent citées. Les personnels ayant une fonction éditoriale sont en proportion plus nombreux à être rémunéré à temps plein, viennent ensuite les personnels techniques et administratifs.

A temps partiel, les personnels rémunérés sont des personnels techniques et administratif plutôt que les rédacteurs. Les correcteurs figurent seulement parmi les personnels à temps partiels et non parmi les personnels salariés à temps plein.

Tableau 120 : fonctions du personnel rémunéré à temps partiel

	Effectifs	%
Secrétariat de rédaction	14	22,2%
Rédacteur en chef	11	17,5%
Fabrication	10	15,9%
Secrétaire	10	15,9%
Rédacteur	8	12,7%
Comptabilité, gestion	5	7,9%
Personnel de l'établissement public	5	7,9%
Correcteur	4	6,3%
Pigiste	2	3,2%
Enseignant	2	3,2%
Service des abonnements	2	3,2%
Animateurs	1	1,6%
Directeur de la publication	1	1,6%
Service des publication	1	1,6%
Autres	22	34,9%

Interrogés : 139 / Répondants : 63 / Réponses : 98

Personnel bénévole

La même série de questions portait sur le personnel bénévole.

Tableau 121 : le personnel bénévole est employé

	Effectifs	%
Non réponse	72	51,8%
Par une institution	42	30,2%
Directement par la revue	25	18%
TOTAL	139	100%

Base : 139 / Répondants : 67

La question relative à l'employeur du personnel bénévole recueille 67 réponses. Dans 42 cas, le personnel bénévole est employé par une institution et dans 25 cas directement par la revue. Le nombre des collaborateurs employés directement par une revue est bénévole dans une proportion plus grande (18%) que le personnel salarié (11,45%). A l'inverse, l'institution emploie des salariés dans une proportion plus

grande (57,6%) que celle des bénévoles (30, 2%). On constate que parmi le personnel bénévole à plein temps, il n'y a pas de secrétaire de rédaction mais 4 rédacteurs, 2 rédacteurs en chef, 2 directeurs, 1 correcteur, 1 auteur. Cependant, les réponses (11) représentent un effectif si faible qu'on ne peut rien en déduire si ce n'est le pourcentage élevé des non réponses (92,8%) .

Tableau 122 : personnel bénévole à plein temps

	Effectifs
Rédacteur	4
Rédacteur en chef	2
Directeur de la publication	2
Correcteur	1
Auteur	1
Autres	1
TOTAL répondants	10

Interrogés : 139 / Répondants : 10 / Réponses : 11

Pour la question relative au personnel bénévole à temps partiel, on recueille 80 réponses pour 51 dossiers renseignés. Le rédacteur en chef recueille 12 citations, les membres du comité de rédaction 8 citations et les rédacteurs 7 citations; et 1 citation pour 1 pigiste. Le secrétariat de rédaction recouvre 5 citations. La fonction de correcteur est citée également 5 fois et le directeur de la publication 4 fois. La seule catégorie socioprofessionnelle citée est la catégorie des enseignants (10 citations). Enfin, les fonctions administratives sont citées 3 fois pour le secrétariat, 2 fois pour l'administration et une fois pour la comptabilité. La fonction commerciale est du ressort des bénévoles dans 2 cas. On constate que le personnel technique ne figure pas parmi les bénévoles.

Tableau 123 : personnel bénévole à temps partiel

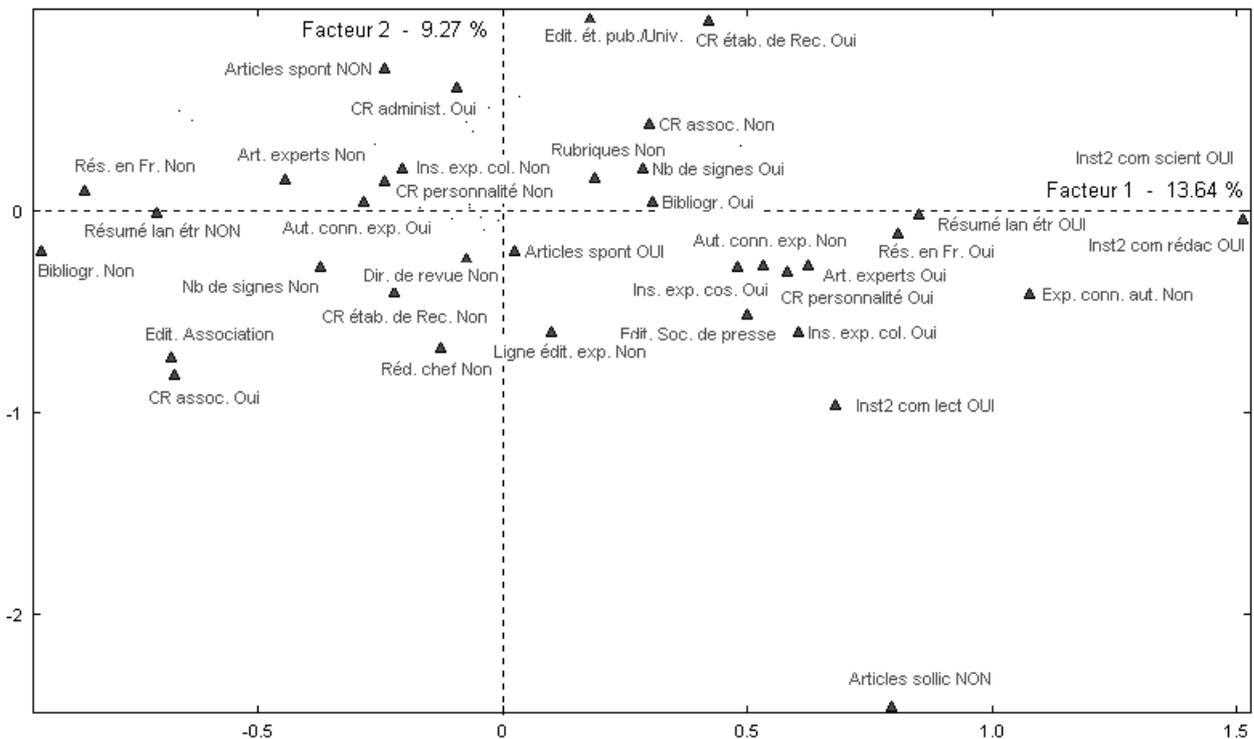
	Effectifs
Rédacteur en chef	12
Enseignants	10
Rédaction/Comité de Rédaction	8
Rédacteurs	7
Correcteur	5
Secrétariat de rédaction	5
Directeur de la publication	4
Membres de l'association	3
Secrétariat	3
Commercial	2
Administration	2
Comptabilité, gestion	1
Pigiste	1
Animateur	1
Service des abonnements	1
Autres	17
TOTAL répondants	51

Interrogés : 139 / Répondants : 51 / Réponses : 80

Ces quelques constats permettent de souligner l'importance du bénévolat dans le fonctionnement des périodiques relatifs à l'éducation et à la formation et, globalement, l'éloignement de ce corpus des structures traditionnelles des entreprises commerciales.

POUR UNE TENTATIVE DE CLASSIFICATION

Pour tenter de situer ce corpus par rapport aux périodiques scientifiques du point de vue des modalités organisationnelles et de la sélection des articles, il a été convenu de sélectionner un certain nombre de variables formelles correspondant aux critères les caractérisant et de faire l'analyse factorielle des réponses. A partir des résultats de cette analyse, on peut proposer une classification en 5 classes qui indique des tendances spécifiques à notre corpus.



L'analyse porte sur 64 modalités correspondant à 24 variables. Les premières variables portent sur les structures des périodiques, la première concernant leur origine. En effet, les périodiques scientifiques sont généralement issus d'une association de spécialistes. Or, comme on l'a vu, les associations apparaissent dans notre corpus de façon récurrente sans pour autant qu'on ait pu mettre au jour un lien spécifique entre celles-ci et la recherche. L'hypothèse est que la sélection de cette variable dans l'analyse factorielle permettra peut-être de faire ressortir un ensemble de périodiques de recherche relevant d'associations que l'on pourra alors qualifier d'associations de chercheurs. Le statut de l'éditeur est également une variable de base des structures éditoriales, dans la mesure où un périodique scientifique doit être pour être reconnu comme tel doit être commercialisé ; de même la présence d'un directeur de publication ou d'un rédacteur en chef sont autant d'indications sur la « maturité » éditoriale d'un support. D'autres variables sont relatives à la présence d'une ligne éditoriale explicite et à l'organisation du périodique en rubriques. La dernière série de

variable concerne les modalités organisationnelle de sélection et de composition des articles : présence et dénomination d'un ou de deux comités, publication ou non d'articles spontanés, envoi d'articles à des experts, anonymat ou non de la lecture et des lecteurs, instructions données aux auteurs (nombre de signes imposé, notes ou bibliographies requises), présence de résumés en français et dans une langue étrangère.

Le plan factoriel permet d'effectuer l'analyse globale à partir des facteurs explicatifs 1 et 2. Le facteur 1 distingue les périodiques en fonction de leur origine et de la présence d'un deuxième comité. On remarque sur le côté gauche du graphique des périodiques caractérisés par leur origine associative. A l'opposé (à droite du plan) sont situés des périodiques dotés de deux instances d'expertise. Le facteur 2 oppose les éditeurs liés à l'université(en haut du graphique) à des périodiques édités par des associations.

Dans le facteur 1, les périodiques créés par une association sont également édités par une association. Ces périodiques peuvent disposer d'un comité de rédaction, mais ne disposent pas d'une deuxième instance d'expertise, les articles n'ont pas de signes imposés, ni de résumés en français ou dans une autre langue et ne sont pas envoyés à des experts. Ils s'opposent à un ensemble de périodiques doté d'une deuxième instance (comité de rédaction, de lecture ou comité scientifique). La tendance de ces périodiques est d'avoir été créés par une personnalité et d'être plutôt édités par une société de presse ; le nombre de signes des articles est imposé et ceux-ci sont envoyés à des experts, des résumés en français et en langue étrangère sont requis. Généralement les auteurs ne connaissent pas les experts et parfois les experts ne connaissent pas les auteurs. Cette tendance oppose par exemple en partant de la gauche du plan des titres comme *Idées en mouvement*, (spécifique en éducation), ou le *Délégué de l'Education nationale* (spécifique en éducation) ou la *Défense de la langue française*, non spécifique en éducation à *Actes de la recherche en sciences sociales*, (non spécifique en éducation), ou à *Recherches en didactique des mathématiques* (spécifique en éducation) ou à *Les sciences de l'éducation*, (spécifique en éducation).

Le facteur 2 oppose des périodiques créés par une association, parfois une personnalité, ils sont plutôt édités par une association ou une société de presse ils sont parfois dotés d'une deuxième instance d'expertise, reçoivent des articles spontanés, les envoient à des experts qui ne connaissent pas les auteurs. Cet ensemble s'oppose à des périodiques créés par l'administration ou par un établissement de recherche qui sont rarement dotés d'une deuxième instance d'expertise. Ces périodiques disposent d'un rédacteur en chef et sollicitent les articles qu'ils publient en imposant le nombre de signes. Ce facteur oppose *Feuille de route ATD Quart Monde*, (non spécifique en éducation, *Les Cahiers pédagogiques*, (spécifique en éducation), *Acte de lecture* (spécifique en éducation) à *Handicap et inadaptations (les Cahiers du CTNERHI)*, (non spécifique en éducation) ou à *Bulletin de l'Union des Physiciens* (spécifique en éducation) et surtout *Les dossiers de l'ingénierie éducative* (spécifique en éducation) à *Dialogues et cultures* (non spécifique en éducation).

Sur les résultats de l'analyse précédente on peut distinguer 5 classes répondant à des tendances dominantes. La première classe constituée de 44 titres se caractérise par son origine et ses structures associatives. En effet, le créateur et l'éditeur sont des associations dans la plupart des cas., ces périodiques sont généralement organisés en rubriques et ne donnent pas d'instruction aux auteurs. Les périodiques types de cette classe sont *Dialogues et cultures* (non spécifique en éducation), le *Gré des langues* (non spécifique en éducation) ou *l'Eduteur magazine*, (spécifique en éducation) ou *Enfance majuscule* (spécifique en éducation).

La deuxième classe est composée de 29 titres caractérisés par un éditeur universitaire ou public et peuvent avoir été créés par un établissement de recherche. Cette classe est généralement composés de titres spécifiques à l'éducation dont les plus typiques sont *Petit x* ou *Lire au collège* par exemple, tous deux spécifiques de l'éducation.

La troisième classe, la moins nombreuse, 10 titres, se détache cependant nettement par le fait qu'elle reçoit des articles spontanés, qu'elle a deux instances d'expertise, rarement une ligne éditoriale explicitement affichée et que les périodiques y sont édités en majorité par les associations.

Le *Bulletin de l'Union des physiciens* (spécifique de l'éducation) et *Handicaps et inadaptations* (non spécifique de l'éducation), par exemple sont typiques de cette classe.

La quatrième classe est composée de 18 titres caractérisés par un éditeur généralement privé, le créateur étant plutôt une personnalité ; les périodiques de cette classe sont dotés de deux instances d'expertise, et les articles envoyés à des experts qui généralement ne connaissent pas les auteurs ; ces articles doivent être accompagnés de résumés en français et en langue étrangère et d'un appareil critique. Les *Actes de la recherche en sciences sociales* (non spécifiques de l'éducation) sont caractéristiques de cette classe ainsi que *l'Année de la recherche en sciences de l'éducation* (spécifique de l'éducation) ou *Les sciences de l'éducation* (spécifique de l'éducation).

La cinquième classe est constituée de 37 périodiques principalement créés par un établissement de recherche et se caractérise par des exigences analogues à la précédente quant à l'appareil critique imposé aux articles mais ces exigences sont moins fortes sur la présence d'une deuxième instance d'expertise et généralement les experts connaissent les auteurs. La *Revue française de pédagogie* (spécifique en éducation) et *Education permanente* (spécifique en éducation) sont typiques de cette classe plutôt composée de périodiques spécifiques de l'éducation.

Une mention particulière doit être faite des *Cahiers de l'IREDU* et des publications du *Centre vaudois de la recherche pédagogique* qui publient des comptes rendus de résultats de recherche en éducation mais ne sont pas des périodiques.

La classe 4 et la classe 5 semblent se rapprocher du fonctionnement des périodiques scientifiques et les associations ne semblent pas y jouer un rôle particulier. Il semble que ce qui caractérise les périodiques liés à la recherche dans notre corpus est d'avoir été créés par des personnalités, leur spécificité provient également des modalités de sélection des articles et de composition de leur appareil critique ainsi que de leur diffusion commerciale. La classe 5, plus proche des établissements de recherche ou des établissements publics, a des modalités fonctionnelles semblables bien que moins précises quant à la sélection des articles, cette classe tend à rassembler un plus grand nombre de périodiques spécifiques à la recherche en éducation. Par ailleurs, la classe 3 est assez originale dans ce corpus car elle contient des périodiques qui conjuguent une origine associative à la présence de deux comités, et publient des articles envoyés spontanément à la rédaction.

Classe 1/5

1	Inter CDI
2	Bulletin de l'APMEP
3	Enfance Majuscule
4	Sur la Brèche
5	Feuille de Tout
6	Chantiers 44
7	La classe
8	La classe Maternelle
9	L'enseignement philo.
10	Association des professeurs de technologie
11	Cahiers d'histoire
12	Dialogue
13	Le GRE des langues
14	Ecole romande
15	Liaisons
16	Recherches
17	Transports scolaires
18	Point Commun
19	Les idées en mouvement
20	Les langues modernes
21	Défense de la langue française.
22	Administration et éducation
23	Activités technologiques
24	Freinesies
25	La revue russe
26	ICEM espéranto
27	Histoire et enseignement
28	Diagonales
29	Cahiers de l'ADMES
30	Foi éducation
31	Courrier F
32	Educateur
33	Enseignement public et informatique
34	Français 2000
35	Les cahiers. du centre fédéral
36	La lettre du SIHFLES
37	Dialogues et cultures
38	Cahiers pédagogiques
39	Bulletin de la Joie par les livres
40	Actualité de la formation. permanente
41	Le français aujourd'hui
42	Les actes de lecture
43	Le délégué de l'éducation nationale
44	Bulletin de psychologie
Total	44

Classe 2/5

1	Education et formation
2	Tracer
3	Copie d'écran
4	L'observateur de l'OCDE
5	Les dossiers de l'ingénierie éducative.
6	Cahiers EPS
7	Ville-école-intégration. Actualité
8	Ville-école-intégration
9	L'éducation musicale
10	Pratique de formation
11	Petit x
12	Les cahiers dynamiques
13	Droit de l'enfance et de la famille
14	Connaissance du français
15	Dialogues
16	Lire au collège
17	Feuille de route ATD Quart Monde
18	Mélanges CRAPEL
19	Les cahiers d'études du CUEEP
20	Jonction
21	Clés à venir
22	Cari-info
23	Note d'information
24	Pour
25	Les cahiers de l'implication
26	Les notes de l'IREDU
27	La lettre de l'IREDU
28	Grand N
29	Perspectives
Total	29

Classe 3/5

1	Bulletin de l'union des physiciens
2	Psychologie et éducation
3	Les cahiers de l'APLIUT
4	Le français dans le monde
5	Revue de l'association. canadienne de ling. appliquée
6	L'enseignement technique
7	Bulletin de la société de linguistique de Paris
8	Cahiers du CTNERHI
9	Documents pour l'histoire du français
10	Annales médico-psychologiques
Total	10

Classe 4/5

1	Nouvelles Questions Féministes
2	Année de la Recherche en Sciences de l'éducation
3	Adolescence
4	Actes de la recherche en sciences sociales
5	Psychologie du travail et des organisations
6	Revue française de sociologie
7	Recherche en didactique des Mathématiques
8	Recherche et formation
9	Revue internationale des langues et des systèmes de communication
10	Rééducation orthophonique
11	Didaskalia
12	Cahier de l'acquisition et de la pathologie du langage
13	Le Télémaque
14	Revue Internationale du travail
15	Agora
16	Les sciences de l'éducation
17	Education et sociétés
18	Psychologie clinique
Total	18

Classe 5/5

1	Spirale
2	Etudes de communication
3	Revue philo.
4	Education permanente
5	Bibliographie de la philosophie
6	Travail et emploi
7	Revue Informatique et Statistique en Sciences H.
8	Savoir, éducation, formation
9	Autrepart
10	Pratique
11	Cahiers Binet-Simon
12	Repères
13	Carrefour de l'éducation
14	Formation et emploi
15	Le langage et l'homme
16	Le travail humain
17	Revue internationale d'éducation de Sèvres
18	Skhole
19	Bull. des bibliothèques. de France
20	Activités maths et scient.
21	Education et management
22	Glossa
23	Acquisition et interaction en langue étrangère
24	Aster
25	Transversalités
26	Revue française de Pédagogie
27	Histoire de l'éducation
28	Perspectives documentaires en éducation
29	Québec français
30	Education et recherche
31	Cent. vaudois de rech. péd.
32	Anglais de spécialité
33	Tréma
34	Nouvelle revue de l'AIS
35	L'orientation scolaire et professionnelle
36	Les cahiers du CREN
37	Economie et statistique
Total	37

CONCLUSION

Les périodiques de langue française qui publient des données relatives à l'éducation, à la formation, à la pédagogie et aux enseignements sont mieux connus grâce à l'enquête dont il vient d'être rendu compte. Certes, le corpus analysé de 139 références est encore loin des 696 périodiques qui avaient été invités à répondre. Cependant, à travers plusieurs indices présentés dans la première partie, le corpus n'est pas loin de constituer un échantillon au cinquième de la totalité des revues retenues. C'est dire que la prudence est de mise, les descriptions de la deuxième partie et les analyses qui suivent constituent un bilan, précisément visé par le CNCRE.

En conclusion, on peut sans doute mettre l'accent sur différents phénomènes. Etant donné que l'état de la situation des périodiques pourrait ou devrait conduire les institutions concernées et les autorités de tutelle à prendre des mesures incitatives pour favoriser la diffusion des idées, des recherches et des pratiques innovantes, on mettra l'accent sur cinq points :

1) L'éducation au sens large suscite, contrairement à l'opinion spontanée notamment des spécialistes, un très grand nombre de périodiques ; ceci ne devrait pas surprendre si en effet on se réfère au répertoire réalisé par Pierre Caspard qui nous apprend par exemple que « de la fin du 18^e siècle à 1940, la presse pédagogique représente en effet une masse foisonnante... dont le nombre total peut être estimé à plus de dix mille ». Cette enquête s'inscrit donc dans la continuité d'une production éditoriale abondante et diversifiée.

2) La diversité justement s'apprécie dans l'enquête à plusieurs critères : l'ancienneté, la diffusion, la nature des rubriques ou encore les supports institutionnels. Nous obtenons sur ce point une confirmation importante. Le champ des périodiques de l'éducation mobilise beaucoup les administrations et les associations de militants comme si l'éducation demeurait un domaine investi par les tutelles publiques et les idéologies. Certes émergent des périodiques aux intentions affichées de se référer aux disciplines universitaires et particulièrement aux sciences sociales et aux sciences humaines ; mais elles sont loin de constituer la majorité de notre échantillon.

3) On peut être frappé du fait que les revues le plus citées par les fonds documentaires (et par les chercheurs si l'on se réfère à l'enquête sur l'état de la recherche) ne sont pas celles dont l'organisation générale obéit aux critères de l'académisme. Si l'on se réfère, comme le souhaitent certains chercheurs, au modèle anglo-saxon des revues scientifiques de renom international, force

est de constater qu'il n'en existe aucune de similaire dans le champ de l'éducation. Une association indépendante, un éditeur commercial, un nombre important de ventes¹, une organisation interne et un fonctionnement clairs et connus de tous, des procédures et des formats standardisés, organisent les principales revues de référence. Or, si certains périodiques se rapprochent, et sans doute de plus en plus, à partir des années 80 du modèle anglo-saxon, elles sont encore très rares.

4) Les déclarations d'existence de comités divers, comprenant parfois des noms prestigieux, n'assurent en rien une évaluation et une sélection fondées sur des jugements de « nature intellectuelle ». Les milieux d'éducation qui fournissent les auteurs et les éditeurs sont constitués par un petit nombre de personnes qui entretiennent de nombreuses relations professionnelles et personnelles. L'anonymat y est souvent difficile (moins de 20% du corpus) ; les critères de jugement fort peu standardisés, le champ d'expertise des « lecteurs-juges » demeure flou ou fort diversifié.

5) L'enquête confirme les grandes difficultés à établir des frontières. Certes, chacun peut décider à sa guise de ce qu'il nomme éducation, ou recherche, ou science. De tels arbitrages arbitraires, outre qu'ils peuvent être rassurants, ont sans doute comme principal mérite d'opérer des effets de distinction entre les statuts et les personnes, car dans les faits, les périodiques reflètent chacun avec ses spécificités, un mélange de réflexions, d'idéologies, de comptes rendus de recherches (de tous ordres et de toutes disciplines), de pratiques et d'innovations.

L'enquête présente donc un état. Il y manque des investigations empiriques auprès d'un panel de revues qui affinaient nos connaissances sur les fonctionnements. Si aujourd'hui priment les techniques de bibliométrie et d'infométrie, alors le constat peut être fait que, « pour compter », faut-il encore avoir des unités comparables et de même nature.

Jacky BEILLEROT
Sciences de l'éducation
Université Paris X-Nanterre

¹ Les universités éditrices de notre corpus se désintéressent totalement du nombre de tirages ; or la confidentialité n'est pas propice à la critique.

BIBLIOGRAPHIE

CASPARD, Pierre, dir. ; CASPARD-KARYDIS, Pénélope ; CHAMBON, André. *La presse d'éducation et d'enseignement. XVIII^e siècle-1940. Répertoire analytique établi sous la direction de Pierre Caspard*. Paris : INRP : CNRS, 1981-1991. 4 tomes

CHABIN, André ; CHEVREFILS-DESBIOLLES, Yves ; CORPET, Olivier. Enquête sur les nouvelles revues de sciences humaines et sociales (1985-1990). *La Revue des revues*, 1993, n°15, p. 67-101

COMITE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

COUTIN, Rémi, dir. ; HUDRISIER, Henri, dir. ; LOCQUIN, Marcel V., dir. *La transmission des savoirs scientifiques*. Paris : éd. du CTHS, 1996. 264p.

KAMINSKI, Dan. Le titre du savoir. Etude titrologique de droit pénal et de Criminologie. *Revue de Droit pénal et de Criminologie*, 1993, vol. 73, n°4, p. 386-420

Identité et constitution des Sciences de l'éducation. *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vol. 31 n°1-2, 1998

MINISTERE DE LA CULTURE. OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE DU LIVRE.

MINON, Marc. *L'état de l'édition en sciences humaines et sociales*. Paris : ministère de la culture, Cercle de la Librairie ? 1991. 52 p. (Cahiers de l'économie du livre)

Annexes

ANNEXE 1 :

Le CNCRE

SECRETARIAT DU CNCRE

Philippe Meirieu, directeur de l'INRP

Avec la collaboration de :

Evelyne Burguière, maître de conférences, INRP

Mathilde Bouthors, chargée d'études documentaires, INRP

Marie-Agnès Garnier, secrétaire d'administration scolaire et universitaire, INRP

MEMBRES DU CNCRE

Monsieur **Robert ILBERT**, représentant du directeur de la recherche, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Monsieur **Pascal COLOMBANI**, directeur de la technologie, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Madame **Francine DEMICHEL**, directeur de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Monsieur **Bernard TOULEMONDE**, directeur de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Monsieur **Michel GARNIER**, directeur de la programmation et du développement, Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie

Madame **Rose-Marie VAN LERBERGHE**, déléguée à la formation professionnelle

Monsieur **Claude BERNET**, directeur général de l'enseignement et de la recherche, Ministère de l'agriculture et de la pêche

Monsieur **Michel FAYOL**, professeur des universités, LAPSCO, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Monsieur **Bernard CORNU**, directeur de l'IUFM de Grenoble

Monsieur **Gérard VAYSSE**, directeur de l'IUFM de Toulouse

Monsieur **Jean-Louis DEROUET**, professeur des universités, INRP

Madame **Marie-Claude MAUREL**, directeur scientifique du département des sciences de l'homme et de la société

Monsieur **Jean ANDRIEU**, ancien membre du CNE EPSCP

Monsieur **Pierre FEILLET**, CNER

Monsieur **Lucien BRAMS**, CNER

Monsieur **Jean-Pierre OBIN**, IGEN

Monsieur **Régis DEMOUNEM**, IGEN

Monsieur **Alain MORVAN**, recteur de l'académie d'Amiens

Monsieur **Jacques BAILLE**, professeur des universités, Université de Grenoble II

Monsieur **Roger CHARTIER**, directeur d'études à l'EHESS
Madame **Marie-Christine DUVAL**, ancienne chef de MAFPEN, Versailles
Madame **Laurence RIEBEN**, professeur à l'université de Genève
Monsieur **Jürgen SCHRIEWER**, professeur à l'université de Berlin
Monsieur **Jacky BEILLEROT**, professeur des universités, Université Paris X-Nanterre
Monsieur **David BICKERTON**, professeur à l'université de Plymouth
Monsieur **Marc BRU**, professeur des universités, Université de Toulouse le Mirail, Toulouse II
Monsieur **Marcel CRAHAY**, professeur à l'université de Liège
Madame **Marie DURU-BELLAT**, professeur des universités, Université de Bourgogne, Dijon
Monsieur **Michel PERRIN**, professeur des universités, Université Victor Segalen Bordeaux II

MEMBRES DU GROUPE BILAN DU CNCRE

Messieurs et Madame les Professeurs :

BAILLE Jacques, professeur des universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Grenoble II
BEILLEROT Jacky, professeur des universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université Paris X-Nanterre (co-président du groupe)
BRAMS Lucien, directeur honoraire de la Mission Interministérielle Recherche Expérimentation
BRU Marc, professeur des universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Toulouse II – Le Mirail
DEROUET Jean-Louis, professeur des universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Institut national de recherche pédagogique
DURU-BELLAT Marie, professeur des universités, professeur de sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne (co-présidente du groupe)
FAYOL Michel, professeur des universités, professeur de psychologie à l'Université de Clermont-Ferrand.

ANNEXE 2 : ENQUETE

LA RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION DANS LES REVUES FRANCOPHONES

Numéro du questionnaire

Titre de la revue (*développer les sigles*) :

Date de création (*coder l'année*) :

Qui est à l'origine de la création de cette revue ? (*nom et adresse de l'institution et/ ou du créateur*)

Directeur de la publication (*nom- statut professionnel*) :

Détenteur du titre (*nom, statut professionnel*) :

Rédacteur en chef (*nom, statut professionnel*) :

Éditeur (*nom, statut professionnel, adresse de la maison d'édition*) :

Diffuseur (*nom, adresse*) :

Distributeur (*nom, adresse*) :

Périodicité :

annuelle	1	<input type="text"/>
semestrielle	2	
trimestrielle	3	
bimestrielle	4	
mensuelle	5	
hebdomadaire	6	
non périodique	9	

* la publication comprend-elle des numéros spéciaux ? oui 1, non 2

 si oui, nombre de numéros par an

 - des numéros à thème ? oui 1, non 2

 - avec un rédacteur en chef invité ou pas ? oui 1, non 2

 - des numéros ou des articles hors thème ? oui 1, non 2

Tirage moyen par n° :

Depuis 4 ans, certains numéros ont-ils eu des tirages exceptionnels ?

Quel tirage par n° ?

Exemples :

Volume des retirages portant

- sur la collection complète :	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
- sur les "numéros spéciaux"	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
- sur certains numéros	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Évolution du tirage sur 4 ans : hausse 1 ; stabilité 2 ; baisse 3 ; variable 4

Prix de l'abonnement FF :

Prix de vente au n° :

Adresse rédaction :

Adresse électronique :

Site WEB : oui 1, non 2

si oui intitulé du site :

1- POLITIQUE REDACTIONNELLE

1.1 - Y a-t-il une ligne éditoriale explicite ou une déclaration d'intention figurant explicitement dans la revue?

oui (1) ; non (2)

coder la réponse

* si oui, laquelle ?

1.2 - Si votre revue ne traite pas spécifiquement de l'éducation, combien d'articles y sont consacrés, selon quelle fréquence ?

1.3 - Qui est responsable de la politique rédactionnelle ?

(mettre une croix dans la case correspondante)

directeur

rédacteur en chef

comité de rédaction

autres

en ce cas, le(s)quels(s) ?

1.4 - Comment s'effectue le choix des thèmes de la revue, et qui l'effectue ?

1.5 - Quel(s) public(s) vise-t-elle ? *(Mettre une croix dans les cases correspondantes)*

administrateurs

animateurs

chercheurs

éducateurs dans l'établissement scolaire

éducateurs hors établissement scolaire

enseignants

enseignants-chercheurs

doctorants

formateur

formateurs de formateurs

parents

personnel d'encadrement (État, collectivité)

travailleurs sociaux

autres

précisez

1.6 - Y a-t-il une instance d'expertise des articles ?

oui (1) ; non (2)

coder la réponse

Si oui, mettre une croix dans les cases correspondantes

* Quel en est l'intitulé ?

comité de lecture

comité de rédaction

comité scientifique

comité de parrainage

conseil d'administration

conseil de rédaction

comité de patronage

comité d'orientation

comité restreint

équipe de rédaction

autre

lequel ?

1.7 - Quelle en est la composition ?

1.8 - Quelles sont les modalités organisationnelles de cette instance ? *(mode de répartition des articles, comptes rendus écrits ou oraux, circulation des comptes rendus, comment sont prises les décisions finales en cas de désaccord, etc.)*

* Comment s'est constitué le choix initial de ses membres ?

* Comment s'effectue le choix de ses membres actuellement ?

* Comment et à quel rythme s'effectue le renouvellement de ses membres ?

* Quel est le nombre total de membres de cette instance ?

* Quel est le pourcentage d'étrangers ? %

* Quels sont les pays représentés ?

1.9 - Si à côté de cette instance d'expertise existent d'autres instances (d'orientation, de conseil, de pilotage, etc.) pour la revue :

* Quelle en est la dénomination ?

* Quelle en est la composition ?

* Quelle en est la fonction ?

1.10 - Y a-t-il un directeur de la revue ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Si oui quel est son rôle ?

1.11 - Y a-t-il un rédacteur en chef ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Si oui, quel est son rôle ?

1.12 - Y a-t-il un secrétariat de rédaction ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Si oui, quel est son rôle ?

1.13 - La revue est-elle organisée en rubriques ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Si oui,

* Lesquelles ?

* Sont-elles fixes (1) , permanentes (2) ?

coder la réponse

* Chaque rubrique a-t-elle un responsable particulier ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Le ou les comités, si ceux-ci existent dans la revue, ont-ils éventuellement à émettre un avis sur ces rubriques, sur leurs contenus ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

1.14 - Quelles sont les modalités de sélection et d'évaluation des articles reçus ou sollicités ?

* Quel est le pourcentage d'articles reçus spontanément pour un numéro ?

____|%

* Les articles reçus ou sollicités sont-ils tous envoyés à des experts ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

si non, comment s'effectue le premier tri ?

* Quelle est l'instance de décision après avis des experts ?

* Quel est le pourcentage d'articles acceptés ?

____|%

1.15 - A quels statuts professionnels appartiennent les auteurs publiés ?

(mettre une croix dans les cases correspondantes)

administrateurs	<input type="checkbox"/>
animateurs	<input type="checkbox"/>
chercheurs	<input type="checkbox"/>
éducateurs dans l'établissement scolaire	<input type="checkbox"/>
éducateurs hors établissement scolaire	<input type="checkbox"/>
enseignants	<input type="checkbox"/>
enseignants-chercheurs	<input type="checkbox"/>
doctorants	<input type="checkbox"/>
formateur	<input type="checkbox"/>
formateurs de formateurs	<input type="checkbox"/>
parents	<input type="checkbox"/>
personnel d'encadrement (État, collectivité)	<input type="checkbox"/>
travailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>
autres, précisez	<input type="checkbox"/>

* Ces statuts ont-ils sensiblement changé depuis 4 ans ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

* Si oui, pouvez-vous caractériser ces changements (dans le temps, selon leur nature) ?

1.16 - Des navettes sont-elles entretenues avec les auteurs ?

* Pour une redéfinition des contenus des articles ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

* Pour une correction des épreuves ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

1.17 - Pour le cas où leurs articles sont lus, pour avis, par des experts, les auteurs auront-ils connaissance

* du nom des experts ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

* de l'avis des experts

oui (1), non (2)

coder la réponse

1.18 - Les noms des auteurs des articles sont-ils communiqués aux experts?

oui (1), non (2)

coder la réponse

1.19 - Les auteurs dont les articles sont refusés reçoivent-ils un refus motivé ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

1.20 - Un nombre maximum de signes par article est-il imposé ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

*si oui, combien ?

1.21 - Des notes et/ou des bibliographies sont-elles requises ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

1.22 - Des résumés de chaque article sont-ils publiés :

* en français ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

* dans d'autres langues ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

si oui, lesquelles

1.23 - La préparation d'un numéro est-elle assurée :

* en sélectionnant des articles spontanés ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Si oui, dans quelle proportion par rapport au nombre d'articles publiés depuis quatre ans, ou moins si la revue est plus récente ?

%

* en sollicitant des articles ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

Si oui, dans quelle proportion par rapport au nombre d'articles publiés ces quatre dernières années ou moins si la revue est plus récente ?

%

NB : la somme des pourcentages doit être égale à 100

1.24 - Parmi les auteurs, existe-t-il des auteurs étrangers ?

* Dans chaque numéro ?

systématiquement 1

souvent 2

rarement 3

jamais 4

* Sur quel sujet ?

1.25 - Quels sont les délais moyens

entre la réception d'un texte et son acceptation ?

coder la réponse

moins de 3 mois 1

3 mois à 6 mois 2

6 mois à 1 an 3

plus d'1 an 4

entre l'acceptation et la publication ?

coder la réponse

moins de 3 mois 1

3 mois à 6 mois 2

6 mois à 1 an 3

plus d'1 an 4

2 - DIFFUSION

2.1 - Quelles sont les caractéristiques du fichier de diffusion ?

* Est-il informatisé ? oui (1), non (2)

coder la réponse

* Quel est le service chargé de sa gestion et de sa mise à jour ?

* Quel est le nombre global de destinataires inscrits dans le fichier ?

- particuliers : en France :

à l'étranger :

- institutionnels : en France :

à l'étranger :

* Le fichier comporte-t-il des indications sur la structure des abonnés par grandes catégories d'appartenance socioprofessionnelles ?

oui (1), non (2)

coder la réponse

* Si oui, lesquelles ?

* Quelle est la répartition géographique des abonnés ? (en pourcentage)

- Ile-de-France |%

- France métropolitaine (hors Ile-de-France) |%

- DOM-TOM |%

- Étranger |%

_____ 100%

2.2 - Quels sont les modes de diffusion de la revue ? (estimation annuelle)

* Diffusion à titre gracieux 1

à titre payant 2

deux modes de diffusion 3

* Nombre d'abonnements payants :

* Nombre d'abonnements gratuits :

parmi ceux-ci combien correspondent à des échanges entre revues ?

* Nombre d'exemplaires vendus hors abonnement :

* S'il y a des numéros spéciaux, pourcentage de numéros spéciaux dans les ventes au numéro |%

* Quels en sont les canaux de diffusion ?

- en France :

- à l'étranger :

2.3 - Des enquêtes auprès du lectorat sont-elles réalisées?

oui (1), non (2)

coder la réponse

* Si oui, quelle en est la périodicité ?

* Évaluation globale du nombre de lecteurs

- en France

- à l'étranger

* Quels critères (autres que des enquêtes) employez-vous pour cette estimation ?

* Ce(s) public(s) est(sont)-il(s) surtout celui(ceux) des membres d'une association ?

oui (1), non (2)
coder la réponse

- Selon vos informations, quels sont vos lecteurs principaux ?

3 - BUDGET et PERSONNELS DE LA REVUE

3.1- Quel est le coût total de la revue par numéro ? (inclure les frais de personnel, de composition, frais d'envoi, de rédaction, d'impression ...)

3.2 - Quelles sont les sources de financement de la revue ? Pourcentage dans le budget annuel

Subventions publiques	<input type="text"/> %
Mécénat	<input type="text"/> %
Publicité	<input type="text"/> %
Abonnements et vente	<input type="text"/> %
Autres <i>précisez</i>	<input type="text"/> %
	100%

3.3 - Qui est responsable de la réalisation et / ou du suivi de la fabrication ?

3.4 - A quelle(s) étape(s) de sa fabrication la revue est-elle sous-traitée ?

(correction, PAO, impression)

3.5 - Sous quel(s) support(s) est-elle fabriquée ?

papier,

Micro-ordinateur (lequel)

Internet,

3.6 - Sous quel(s) support(s) est-elle diffusée ?

3.7- Personnel rémunéré

- à *plein temps* : nombre de personnes
fonction

- à *temps partiel* : nombre de personnes
fonction

3.8 - Personnel bénévole

- à *plein temps* : nombre de personnes
fonction

- à *temps partiel* : nombre de personnes
fonction

3.9 - Le personnel salarié est-il employé

(mettre une croix dans la case correspondante) par une institution
directement par la revue

3.10 Le personnel bénévole est-il employé

(mettre une croix dans la case correspondante) par une institution
directement par la revue

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

Veillez avoir l'obligeance d'envoyer la copie des sommaires des numéros des 4 dernières années. Ce matériau est indispensable pour compléter le dépouillement du questionnaire.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration

Comité national de coordination de la recherche en éducation

ANNEXE 3 : LISTE DES PÉRIODIQUES DE LA BASE D'ENQUETE¹

- 1 **Actes de la recherche en sciences sociales**
- 2 **Actes de lecture**
- 3 Action culturelle diffusion
- 4 Action réflexion culture
- 5 **Activités technologiques**
- 6 **Actualité de la formation permanente**
- 7 Actualité et dossier en santé publique
- 8 Actualités apprentissage
- 9 Actualités de la Bibliothèque Nationale de France
- 10 Actualités des Arts plastiques
- 11 Actualités psychiatriques
- 12 **Administration et éducation**
- 13 **Adolescence**
- 14 Adri info-brèves (Agence pour le développement des relations inter culturelles)
- 15 AECSE - Bulletin de l'association des enseignants chercheurs en sciences de l'éducation
- 16 Afrique éducation
- 17 **Agora Débats jeunesse (INJEP- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)**
- 18 Agrégation
- 19 **AILE (Acquisition et interaction en langue étrangère) - Association Encrages**
- 20 Alliances
- 21 Alpha promotion (la lettre du CLAP)
- 22 Alternatives économiques
- 23 Animation et éducation
- 24 Annales de géographie
- 25 Annales de l'université de Savoie
- 26 Annales de pédiatrie
- 27 Annales de psychiatrie
- 28 Annales histoire sciences sociales (économies sociétés civilisations)
- 29 **Annales médico-psychologiques**
- 30 **Année de la recherche en sciences de l'éducation (L')**
- 31 Année francophone internationale
- 32 Année psychologique (L')
- 33 Année sociologique (L'')
- 35 Annuaire de l'École des Hautes études en sciences sociales
- 34 Annuaire de l'Académie des sciences
- 36 Annuaire du Collège de France
- 37 Apprentissage des langues et initiation aux cultures européennes
- 38 Apprentissage et socialisation
- 39 Apprentissage public
- 40 Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant
- 41 Après-demain
- 42 **APTEP info (Association des professeurs de technologie de l'enseignement public)**
- 43 Archimag
- 44 Archives de pédiatrie
- 45 Archives de philosophie
- 46 Archives de philosophie du droit
- 47 Archives de psychologie (Genève)
- 48 Archives internationales d'histoire des idées
- 49 Argos
- 50 Arts et métiers
- 51 **ASP - Revue du GERAS (Groupe d'études et de recherches en anglais de spécialité)**
- 52 Association des professeurs d'art plastique
- 53 Association des professeurs d'éducation musicale
- 54 Association des professeurs d'histoire et de géographie
- 55 **ASTER**

¹ Les titres des périodiques ayant répondu à l'enquête sont signalés en gras.

- 56 Ateliers de formation - INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)
- 57 Ateliers lyonnais de pédagogie (Bulletin)
- 58 Autrement
- 59 **Autrepart**
- 60 Avenirs - ONISEP- (Office national d'information sur les enseignements et les professions)
- 61 Babylonien
- 62 Banlieue, ville, lien social
- 63 Banque de mots (la) : revue de la terminologie française
- 64 BCD - Bibliothèque centre documentaire
- 65 BGV - Bulletin grande vitesse de l'APMEP
- 66 **Bibliographie de la philosophie**
- 67 Bibliographie pédagogique suisse
- 68 Bibliothèque européenne
- 69 BIE (Bulletin du Bureau international d'éducation)
- 70 Biologie-géologie
- 71 BMS (Bulletin de méthodologie sociologique)
- 72 Bref (Bulletin de recherches sur l'emploi et la formation-(CEREQ))
- 73 BRISES
- 74 BULAG (Bulletin de linguistique générale et appliquée)
- 75 Bulletin analytique de linguistique française
- 76 Bulletin bibliographique de METIS (Mutation, espace, travail et emploi, industrie et services, stratégies)
- 77 Bulletin bibliographique du CREDIF (Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français)
- 78 Bulletin bibliographique international de Sèvres
- 79 Bulletin CILA
- 80 **Bulletin de la Joie par les livres**
- 81 Bulletin de la SHMC (Société d'Histoire Moderne et Contemporaine)
- 82 **Bulletin de la société linguistique de Paris**
- 83 Bulletin de la société neuchâteloise de géographie
- 84 Bulletin de l'AFRAPS (supplément à la revue "STAPS")
- 85 Bulletin de l'Association des professeurs de lettres
- 86 **Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques (APMEP)**
- 87 Bulletin de l'Association Germaine Tortel
- 88 Bulletin de liaison de l'AFEC (Association francophone d'Éducation comparée)
- 89 Bulletin de l'IHTP (Histoire du Temps Présent)
- 90 Bulletin de l'Inspection générale de l'Éducation nationale
- 91 Bulletin de l'IREL (Institut de recherche sur l'enseignement des langues)
- 92 **Bulletin de l'Union des physiciens**
- 93 **Bulletin de psychologie**
- 94 Bulletin de psychologie scolaire et d'orientation
- 95 **Bulletin des bibliothèques de France**
- 96 **Bulletin des bibliothèques de France à l'étranger**
- 97 Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires de France
- 98 Bulletin d'information ONISEP
- 99 Bulletin du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation - (CESDOC)
- 100 Bulletin du CRILJ (Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse)
- 101 Bulletin officiel de l'Association de l'Administration publique
- 102 Bulletin officiel de l'éducation nationale
- 103 Cahier (le) Collège international de philosophie
- 104 Cahier de l'IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation)
- 105 Cahier jeunesses et sociétés
- 106 Cahier nivernais d'histoire de l'éducation
- 107 **Cahiers Binet Simon**
- 108 Cahiers Clairaut
- 109 Cahiers Condorcet
- 110 **Cahiers d'acquisition et de pathologie du langage -CALAP**
- 111 Cahiers de Beaulieu
- 112 Cahiers de Beaumont : remplacé par la "Nouvelle revue de l' AIS "(l'Adaptation et l'Intégration scolaire)
- 113 Cahiers de grammaire
- 114 Cahiers de la francophonie
- 115 Cahiers de la Recherche en Éducation
- 116 Cahiers de la sécurité intérieure
- 117 **Cahiers de l'ADMES (Association pour le développement des méthodes de formation dans l'enseignement supérieur)**

- 118 Cahiers de l'analyse des données
- 119 **Cahiers de l'APLIUT (Association des professeurs de langues des Instituts universitaires de technologie) (Les)**
- 120 Cahiers de l'ASDIFLE (les) - (Association de didactique du français langue étrangère)
- 121 Cahiers de l'Association des attachés linguistiques (les)
- 122 Cahiers de l'Association internationale des études françaises
- 123 Cahiers de l'enfance inadaptée
- 124 Cahiers de lexicologie
- 125 Cahiers de l'homme
- 126 Cahiers de l'IFOREP
- 127 Cahiers de linguistique française
- 128 Cahiers de linguistique sociale
- 129 Cahiers de linguistique théorique et appliquée
- 130 Cahiers de l'Institut histoire du temps présent
- 131 Cahiers de l'IPSA
- 132 **Cahiers de l'IREDU (Institut de recherche en Économie de l'Éducation)**
- 133 Cahiers de l'IRETEP (Les) (Institut de recherche sur les enseignements techniques et professionnels)
- 134 Cahiers de philosophie
- 135 Cahiers de psychologie
- 136 Cahiers de psychologie cognitive
- 137 Cahiers de recherche sociologique
- 138 Cahiers de sociologie économique et culturelle
- 139 Cahiers de sociologie et de démographie médicale
- 140 Cahiers d'Encrages (Les)
- 141 Cahiers d'enseignement de la SOFCOT
- 142 Cahiers des sciences humaines
- 143 **Cahiers d'études du CUEEP (Centre université économie d'éducation permanente)**
- 144 **Cahiers d'histoire**
- 145 Cahiers d'ingénierie sociale
- 146 Cahiers du centre de recherches en gestion
- 147 Cahiers du Centre d'études de l'emploi (CEE)
- 148 **Cahiers du centre fédéral**
- 149 Cahiers du conseil - Direction des lycées et collèges
- 150 **Cahiers du CREN (Centre de recherche en éducation de Nantes)**
- 151 Cahiers du CRESLEF - Centre de recherche en linguistique et enseignement du français (Université de . Besançon)
- 152 **Cahiers du CTNERHI (Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations)**
- 153 Cahiers du Français contemporain
- 154 Cahiers du français des années 80
- 155 Cahiers du GRIDEP
- 156 Cahiers du LIRHE (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi)
- 157 Cahiers du Séminaire de philosophie
- 158 Cahiers du séminaire d'histoire des mathématiques
- 159 **Cahiers dynamiques (Les)**
- 160 Cahiers éducation et devenir
- 161 **Cahiers EPS (les) - CRDP Pays de Loire**
- 162 Cahiers ethnologiques
- 163 Cahiers français
- 164 Cahiers internationaux de sociologie
- 165 Cahiers jeunesse et sociétés
- 166 Cahiers ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)
- 167 **Cahiers pédagogiques**
- 168 Cahiers philosophiques
- 169 Campus
- 170 Canal éducation
- 171 **CARI info - Bulletin d'information des centres académiques de ressources informatiques**
- 172 Carnets du CEDISCOR (Centre de recherche sur l'analyse des discours ordinaires et spécialisés)
- 173 **Carrefours de l'éducation**
- 174 CEDEFOP Info (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)
- 175 **Centre vaudois de recherche pédagogique**
- 176 Chantiers coopératifs (revue d'informations professionnelles techniques et économiques du bâtiment)
- 177 Chantiers de pédagogie mathématique
- 178 Choisir (CNDP)

- 179 Chroniques de la formation (Les)
- 180 Ch'ti qui
- 181 Cibles
- 182 Cinémaction
- 183 Civilisations et sociétés
- 184 **Classe (La)**
- 185 **Classe maternelle (La)**
- 186 CLERSE
- 187 Clés - Cahiers lillois d'économie et de sociologie
- 188 **Clés à venir**
- 189 CLP (Comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics) - Fiches documentaires - Bulletin bibliographique sur la formation des publics de faible qualification et en difficulté d'insertion
- 190 CNEA
- 191 Collection didactique INRIA
- 192 Collèges (Aix-Marseille)
- 193 Commentaire
- 194 Communautés éducatives
- 195 Communication
- 196 Communication et langages
- 197 Communications
- 198 Communiquer, oui, mais comment ?
- 199 Compétences
- 200 Comptes rendus de l'Académie des sciences
- 201 Concorde info
- 202 Connexions
- 203 Conseiller d'éducation
- 204 Contrastes
- 205 Courrier académique
- 206 Courrier de l'UNESCO
- 207 Courrier de Suresnes : remplacé par la "Nouvelle revue de l' AIS "(l'adaptation et l'intégration scolaire)
- 208 Courrier du CNRS
- 209 Courrier F - Revue de didactique du FLE (français langue étrangère)
- 210 Courrier international
- 211 CPC-Documents MEN (Ministère de l'Éducation nationale) Commissions professionnelles consultatives
- 212 Critiques sociales
- 213 Culture technique
- 214 Débat (Le)
- 215 DEES
- 216 Défense de la langue française
- 217 Degrés
- 218 Délégué de l'éducation nationale
- 219 Développement culturel
- 220 Devenirs (AILES - Autogestion, initiative locale et économie sociale)
- 221 Déviance et société
- 222 Diagonales
- 223 Dialogue (Groupe français d'éducation nouvelle)
- 224 Dialogues - La Revue de la mission laïque française*
- 225 Dialogues (Enseignement français à l'étranger)
- 226 **Dialogues et cultures**
- 227 **Didaskalia - Recherches sur la communication et l'apprentissage des sciences et des techniques**
- 228 Diogène
- 229 Documents de l'INJ (Institut national de la jeunesse)
- 230 Documents de travail langues et grammaire
- 231 Documents du CERSE (Centre d'études et de recherches en sciences de l'éducation)
- 232 Documents pour l'enseignement économique et social
- 233 **Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde**
- 234 Dossier éducation et formations
- 235 Dossiers de l'éducation
- 236 **Dossiers de l'ingénierie éducative (Les) - CNDP**
- 237 Dossiers de recherche du Centre d'études de l'emploi
- 238 Dossiers d'éducation et formations
- 239 Dossiers des études et de la statistique
- 240 Dossiers du CEPEC (Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil)

- 241 Dossiers ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)
- 242 Droit de la formation professionnelle et de l'apprentissage (le)
- 243 **Droit de l'enfance et de la famille**
- 244 Droit social
- 245 EAO (Enseignement assisté par ordinateur) - Lettre des nouvelles technologies de la formation
- 246 Échanges OCDE
- 247 ECHOS
- 248 École de l'art
- 249 École des lettres (L')- second cycle
- 250 École des lettres des collèges (L')
- 251 École des parents (L')
- 252 École émancipée (L)
- 253 École et la famille (L') cycle I
- 254 École et la famille (L') cycle II
- 255 École et la nation (L')
- 256 École et socialisme
- 257 École maternelle française
- 258 **École romande**
- 259 École syndicaliste (L')
- 260 Économie et humanisme
- 261 **Économie et statistique**
- 262 Économie géographie
- 263 Économies et sociétés
- 264 Educ'actions
- 265 **Éducateur - Pédagogie et éducation**
- 266 Éducation
- 267 Éducation comparée
- 268 Éducation économie
- 269 Éducation enfantine
- 270 Éducation et développement
- 271 Éducation et devenir
- 272 **Éducation et formations**
- 273 Éducation et informatique
- 274 **Éducation et management**
- 275 **Éducation et recherche : " Bildungsforschung und Bildungspraxis "**
- 276 **Éducation et société**
- 277 Éducation formation
- 278 **Éducation magazine**
- 279 **Éducation musicale (L')**
- 280 Éducation ouvrière
- 281 Éducation par le jeu et l'environnement
- 282 **Éducation permanente**
- 283 **Éducation permanente**
- 284 Éducation physique et sportive - 1er degré - EPS1
- 285 Éducation physique et sportive - EPS
- 286 Éducation promotion
- 287 Éducation rurale
- 288 Éducation, formation, jeunesse
- 289 Éducatrices, revue de diffusion des savants en éducation
- 290 Éduquer et former
- 291 Éduquer tribune laïque
- 292 Élise et Célestin Pédagogie Freinait
- 293 Emploi et politiques sociales
- 294 En toutes lettres
- 295 Encrages
- 296 Enfance
- 297 **Enfance majuscule**
- 298 Enfant
- 299 Enfant d'abord (L)
- 300 Enjeux
- 301 Enseignant (L')
- 302 Enseignant magazine
- 303 Enseignement catholique actualités

- 304 Enseignement catholique documents
- 305 **Enseignement philosophique**
- 306 Enseignement public
- 307 Enseignement supérieur en Europe
- 308 Enseignement supérieur et recherche
- 309 Enseignement technique (L')
- 310 Enseigner le français
- 311 Entreprise et carrières
- 312 Entreprises formation
- 313 Environnement (L')
- 314 **EPI (Enseignement public et informatique)**
- 315 Équivalences (Revue de l'Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes de Bruxelles)
- 316 Espaces et sociétés
- 317 Esprit
- 318 Étapes de la recherche
- 319 État de l'école (L')
- 320 Études
- 321 **Études de communication (Bulletin du CERTEIC)**
- 322 Études de langue et littérature française
- 323 Études de lettres
- 324 Études de linguistique appliquée (ELA)
- 325 Études économiques
- 326 Études et communication
- 327 Études et expérimentations
- 328 Études françaises
- 329 Études littéraires
- 330 Études philosophiques (Les)
- 331 Études psychothérapeutiques. Nouvelle série
- 332 Étudiant (L')
- 333 Europe plurilingue
- 334 Eurydice Info
- 335 Faits de langues
- 336 Faits nouveaux
- 337 Famille et éducation
- 338 Fédération autonome de l'éducation nationale
- 339 Feuille de route ATD Quart Monde
- 340 Finances et développement
- 341 FIT (Formation, informatique, technologie)
- 342 Flash formation continue
- 343 **Foi éducation - Revue trimestrielle de la Fédération protestante de l'enseignement**
- 344 **Formation emploi**
- 345 Formation et développement
- 346 Formation par la recherche
- 347 Formation professionnelle (CEDEFOP-Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)
- 348 Formations supérieures emploi
- 349 Former des maîtres
- 350 Former Réformer
- 351 Forum du Conseil de l'Europe
- 352 **Français 2000**
- 353 **Français aujourd'hui (Le)**
- 354 **Français dans le monde (Le)**
- 355 Français dans tous ses états (Le)
- 356 Français dans tous ses états (Le)
- 357 Français des affaires et des professions (Le)
- 358 Français moderne (Le)
- 359 France-Louisiane
- 360 **Freinesies**
- 361 Futur antérieur (sociologie)
- 362 Futuribles
- 363 Gazette de la presse de langue française (La)
- 364 Genèses (sciences sociales et histoire)
- 365 Gérer et comprendre
- 366 Gestion de l'enseignement supérieur

- 367 Gestion mentale
- 368 GFC-BTP Infodoc (Groupement professionnel paritaire pour la formation continue dans les industries du bâtiment et des travaux publics)
- 369 **Glossa (Les cahiers de l'UNADRIO)**
- 370 **Grand N**
- 371 **Gré des langues (Le)**
- 372 Groupe familial
- 373 Hermès
- 374 **Histoire de l'éducation**
- 375 Histoire Epistémologie langage
- 376 **Histoire et enseignement**
- 377 Historiens et géographes
- 378 Homme (L')
- 379 Homme et la société (L')
- 380 Hommes et migrations
- 381 Homo
- 382 Humanisme
- 383 Humanisme et entreprise
- 384 **Idées en mouvement (Les) - Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente**
- 385 IFRASE
- 386 IMHE INFO
- 387 Impacts
- 388 INETOP orientations (Lettre de communication de l'Institut national d'étude du travail et de l'orientation professionnelle)
- 389 Inffo flash
- 390 Information et innovation en éducation
- 391 Information et management
- 392 Information grammaticale (L')
- 393 Information littéraire (L')
- 394 Information sur la recherche éducationnelle
- 395 Informations de l'enseignement
- 396 Informations sociales
- 397 Informatiques
- 398 Informer documenter
- 399 Info-rythmes
- 400 Infosup
- 401 Ingénierie éducative
- 402 INJEP Bibliographie (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)
- 403 Innovation dans l'enseignement - Nouvelles de l'OCDE (L')
- 404 Innovation et emploi
- 405 Innovations
- 406 **Inter-CDI**
- 407 Intercultures
- 408 IRAL (Revue internationale de linguistique appliquée : enseignement des langues)
- 409 IRETEP (Institut de recherches sur les enseignements techniques et professionnels)
- 410 JDI - Journal des instituteurs et des institutrices -
- 411 **Jonctions**
- 412 Journal de la formation continue et de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO)
- 413 Journal de l'ADMEE
- 414 Journal du CNRS (Le) (Centre national de la recherche scientifique)
- 415 Journal européen de psychologie de l'éducation
- 416 Krisis
- 417 **Langage et l'homme (Le)**
- 418 Langage et société
- 419 Langage Théorie et applications
- 420 Langages
- 421 Langue et société (bilingue)
- 422 Langue française
- 423 **Langues modernes (Les)**
- 424 Langues néo-latines (Les)
- 425 Lettre aux enseignants
- 430 Lettre de l'Éducation nationale (DICOM - MENESR)
- 426 Lettre de la DIJ

- 427 Lettre de la SIHFLES (La)
- 428 Lettre de l'AGEFAFORIA (Association pour la gestion du fonds d'assurance formation des salariés des industries agricoles et alimentaires)
- 429 Lettre de l'ASDIFLE (Association de didactique de français langue étrangère)
- 431 Lettre de l'IDEF
- 432 **Lettre de l'IREDU**
- 433 Lettre de l'IRES (Institut de recherche économique et sociale)
- 434 Lettre de l'IRESO (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines)
- 435 Lettre de l'OFCE
- 436 Lettre des CDI
- 437 Lettre des nouvelles technologies de l'éducation (la)- DARES (Direction de l'animation, de la recherche et des statistiques)
- 438 Lettre d'information ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail)
- 439 Lettre d'information de l'IPE (Institut international de planification de l'éducation)
- 440 Lettre d'information de TEF
- 441 Lettre du Centre d'études de l'emploi (CEE)
- 442 Lettre du CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques)
- 443 Lettre du FAS (La) (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille)
- 444 Lettre du LASMAS (Laboratoire d'analyse secondaire des méthodes appliquées à la sociologie)
- 445 Lettre du Monde de l'éducation (La)
- 446 **Lettre du SIHFLES (La)**
- 447 Lettre européenne de l'éducation
- 448 Lettre recrutement et formation
- 449 Lettres ouvertes
- 450 **Liaisons - Revue des associations ayant le français en partage**
- 451 Liaisons HESO (Histoire et structure des orthographes et systèmes d'écriture) – AIROE : Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture
- 452 Liaisons sociales
- 453 Liber (supplément à Actes de la recherche en sciences sociales)
- 454 LIDIL (Revue de linguistique et de didactique des langues)
- 455 Lien
- 456 Linguistique (La)
- 457 **Lire au collège**
- 458 Lire au lycée professionnel
- 459 Lire pour comprendre
- 460 Liste d'acquisition IRDP (Institut de recherche et de documentation pédagogique)
- 461 Littérature
- 462 Littératures
- 463 Littératures classiques
- 464 Livres jeunes aujourd'hui
- 465 Loisir et société
- 466 Lycées et collèges
- 467 M.S.H Informations (Maison des Sciences de l'homme)
- 468 Magazine (Le)- Éducation, formation, jeunesse en Europe
- 469 Manuels scolaires
- 470 Math école
- 471 Mathématiques, informatique et sciences humaines
- 472 Médecine et enfance
- 473 Médecine et hygiène
- 474 Medialog
- 475 **Mélanges CRAPEL (Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues)**
- 476 Mensuel de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail)
- 477 Mesure et évaluation en éducation
- 478 Migrants Études
- 479 Migrations société
- 480 MIRE Info
- 481 Monde de l'éducation (Le)
- 482 MOUV'ANCE
- 483 Mscope (formation médias et sciences sociales)
- 484 **Note d'information de la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective)**
- 485 **Notes de l'IREDU (Les) (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation)**
- 486 Nouveaux cahiers d'allemand
- 487 Nouveaux cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement

- 488 Nouvel Éducateur (Le) (ICEM- Institut coopératif de l'école moderne)
- 489 Nouvelle Revue . Les Sciences de l'éducation
- 490 **Nouvelle revue de l' AIS (l' Adaptation et l' Intégration scolaire)**
- 491 Nouvelle Revue pédagogique
- 492 **Nouvelles questions féministes**
- 493 Nouvelles universitaires européennes
- 494 NTI (Nouvelles technologies de l'information)
- 495 **Observateur de l' OCDE (L')**
- 496 **Orientation scolaire et professionnelle**
- 497 Orientations
- 498 Païedeusis
- 499 Parlements et francophonie
- 500 Partie prenante
- 501 Peb échanges
- 502 Pensée (la)
- 503 Penser l'éducation - Philosophie de l'éducation et histoire des idées pédagogiques
- 504 Penseurs de l'éducation (UNESCO)
- 505 **Perspectives documentaires en Éducation**
- 506 Perspectives psychiatriques
- 507 Perspectives, Revue trimestrielle d'éducation comparée - Unesco
- 508 **Petit x**
- 509 Philomèle
- 510 Philosophie
- 511 Philosophiques
- 512 Poétique
- 513 **Point commun - la revue du français des affaires et des professions (Chambre de commerce et d'industrie de Paris)**
- 514 Polyglotte (le) - supplément aux : " Langues modernes "
- 515 Population
- 516 Population et sociétés
- 517 **Pour**
- 518 Pour l'éducation, l'enseignement, la recherche, la culture
- 519 Pourquoi
- 520 Pouvoirs
- 521 Pouvoirs locaux
- 522 **Pratiques (CRESEF, Collectif de recherche et d'expérimentation sur l'enseignement du français)**
- 523 **Pratiques de formation - Analyses (Formation permanente Paris - VIII)**
- 524 Pratiques des mots
- 525 Premières informations
- 526 Premières synthèses
- 527 Présence francophone
- 528 Problèmes économiques
- 529 Profs
- 530 Projet
- 531 Prospective pédagogique
- 532 Psychiatrie de l'enfant
- 533 Psychiatrie française
- 534 **Psychologie clinique**
- 535 Psychologie clinique
- 536 **Psychologie du travail et des organisations - Revue internationale de langue française sous l'égide de l'AIPTLF (Association internationale de psychologie du travail de langue française)**
- 537 **Psychologie et éducation**
- 538 **Psychologie et éducation (Toulouse)**
- 539 Psychologie et psychométrie
- 540 Psychologie française
- 541 **Québec français**
- 542 Quel corps ?
- 543 Questions de Français vivant
- 544 Questions d'école
- 545 Questions d'orientation
- 546 RACINE (Réseau d'appui et de capitalisation des innovations européennes)
- 547 **RACLA - Revue de l'association canadienne de linguistique appliquée**
- 548 Raison présente
- 549 Raisons pratiques

- 550 Réadaptation
- 551 Recherche et formation
- 552 Recherche sociale
- 553 **Recherches**
- 554 Recherches - Handicaps et vie chrétienne
- 555 Recherches anglaises et nord-américaines
- 556 Recherches contemporaines
- 557 Recherches d'histoire et de sciences sociales
- 558 **Recherches en didactique des mathématiques**
- 559 Recherches sociologiques
- 560 Recherches sur la philosophie et le langage
- 561 Recherches sur le français parlé
- 562 **Rééducation orthophonique**
- 563 Reflets
- 564 Rencontres pédagogiques
- 565 **Repères - recherches en didactique du français langue maternelle (INRP)**
- 566 Repères essais en éducation
- 567 Repères IREM (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques)
- 568 Repères pour la rénovation de l'enseignement du français
- 569 Réseau formation
- 570 Réseaux
- 571 Réseaux
- 572 Ressources (ORAVEP - Observatoire des ressources pour la formation)
- 573 Réussir éducation
- 574 Revue ATEE Journal
- 575 Revue canadienne des langues vivantes
- 576 Revue de gestion des ressources humaines
- 580 Revue de l'ALLA (Association canadienne de linguistique appliquée)
- 577 Revue de la conférence permanente des recteurs
- 578 Revue de la Direction générale de l'organisation des études
- 579 Revue de la psychologie de la motivation
- 581 Revue de l'APAJH
- 582 Revue de l'AQEFLS (Association québécoise des enseignants de français, langue seconde)
- 583 Revue de l'économie sociale
- 584 Revue de l'Institut catholique de Paris
- 585 Revue de l'IRES (Institut de recherche économique et sociale)
- 586 Revue de métaphysique et de morale
- 587 Revue de synthèses
- 588 Revue des échanges (La)
- 589 Revue des échanges de l'AFIDES
- 590 Revue des IRMEG
- 591 Revue des lettres modernes
- 592 Revue des parents - Pour l'enfant vers l'homme
- 593 Revue des revues (La)
- 594 Revue des sciences de l'éducation
- 595 Revue des sciences humaines
- 596 Revue des sciences morales et politiques
- 597 Revue d'esthétique
- 598 Revue d'ethnolinguistique
- 599 Revue d'histoire des sciences
- 600 Revue d'histoire moderne et contemporaine
- 601 Revue du CERFOP (Cercle d'études et de recherche sur la formation professionnelle)
- 602 Revue du CRE (Centre de Recherche en éducation)
- 603 Revue du droit scolaire (La)
- 604 Revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales)
- 605 Revue du pédiatre
- 606 Revue du praticien
- 607 Revue économique
- 608 Revue éducation physique et sport
- 609 Revue européenne de psychologie appliquée
- 610 Revue européenne des migrations internationales
- 611 Revue européenne des sciences sociales
- 612 Revue française de civilisation britannique

- 613 **Revue française de pédagogie**
- 614 Revue française de psychanalyse
- 615 **Revue française de sociologie**
- 616 Revue française d'économie
- 617 Revue française des affaires sociales
- 618 Revue historique
- 619 **Revue informatique et statistique dans les sciences humaines**
- 620 Revue internationale de l'éducation (Hambourg)
- 621 Revue internationale de philosophie
- 622 Revue internationale de psychologie appliquée
- 623 Revue internationale de psychosociologie
- 624 Revue internationale de systémique
- 625 **Revue internationale d'éducation**
- 626 Revue internationale des sciences sociales
- 627 Revue internationale du droit d'auteur
- 628 **Revue internationale du travail**
- 629 Revue mensuelle (La)
- 630 Revue nouvelle (La)
- 631 **Revue philosophique de la France et de l'étranger**
- 632 Revue québécoise de psychologie
- 633 **Revue russe (La)**
- 634 Revue tunisienne des sciences de l'éducation
- 635 Revues des sciences sociales de la France de l'est
- 636 Rythmes scolaires
- 637 Sauvegarde de l'enfance
- 638 Savoir livre
- 639 **Savoir, éducation, formation**
- 640 Science et sports
- 641 Sciences de la société
- 642 **Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle (Les)**
- 643 Sciences et techniques éducatives
- 644 Sciences humaines
- 645 Sciences sociales et santé
- 646 Se former
- 647 Sécurité
- 648 Seize heure trente aux côtés de l'école
- 649 Séquences
- 650 Service de la recherche en éducation
- 651 Silda, l'information formation
- 652 **Skholé**
- 653 Société française
- 654 Sociétés
- 655 Sociétés contemporaines
- 656 Sociologie du travail
- 657 **Spirale**
- 658 STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)
- 659 Stratégies ressources humaines
- 660 **Sur la brèche - ICEM**
- 661 Synergies formation
- 662 Synthèses
- 663 T.D.C. (Textes et documents pour la classe)
- 664 Technologie
- 665 Technologies de l'information et société
- 666 Technologies et Formations
- 667 **Télémaque (Le)**
- 668 Télescope
- 669 TEM (Texte en main)
- 670 Temps modernes (les)
- 671 Terminologie et traduction
- 672 Territoires
- 673 Tertiaire
- 674 Thérapie psychomotrice et recherches
- 675 **Tracer**

- 676 **TRANEL**
- 677 **Transports scolaires**
- 678 **Transversalités**
- 679 Travail
- 680 **Travail et emploi**
- 681 **Travail humain (Le)**
- 682 Travail Social Actualités
- 683 Travaux de didactique du FLE (Français Langue Étrangère)
- 684 Travaux de linguistique
- 685 Travaux et documents - Institut National d'Études Démographiques
- 686 **TREMA**
- 687 Triangle
- 688 Tribune internationale des langues vivantes (La)
- 689 UNESCO éducation des adultes
- 690 Univers du français (L')
- 691 Universités
- 692 Vers l'éducation nouvelle
- 693 Vie pédagogique
- 694 **Ville - École - Intégration**
- 695 **Ville - École - Intégration - Actualité**
- 696 Vision

ANNEXE 4 : LISTE DES PERIODIQUES AYANT REPONDU

1. Actes de la recherche en sciences sociales
2. Actes de lecture (Les)
3. Activités mathématiques et scientifiques. Les revues pédagogiques de la mission laïque
4. Activités technologiques
5. Actualité de la formation permanente
6. Administration et éducation
7. Adolescence
8. Agora Débats jeunesse (INJEP-Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)
9. AILE (Acquisition et interaction en langue étrangère)
Association Encrages
10. Annales médico-psychologiques
11. Année de la recherche en sciences de l'éducation (L')
12. Apprentissage des langues et système de communication
13. APTEP Info (Association des professeurs de technologie de l'enseignement public)
14. ASP - Revue du GERAS (Groupe d'études et de recherches en anglais de spécialité)
15. ASTER
16. Autre part (ex - Cahiers des sciences humaines)
17. Bibliographie de la philosophie
18. Bulletin de la Joie par les livres (TAKAM TIKOU)
19. Bulletin de la société linguistique de Paris
20. Bulletin de l'Association des professeurs de mathématiques (APMEP)
21. Bulletin de l'Union des physiciens (BUP)
22. Bulletin de psychologie
23. Bulletin des bibliothèques de France
24. Cahiers Binet Simon
25. Cahiers d'acquisition et de pathologie du langage (CALAP)
26. Cahiers de l'ADMES (Association pour le développement des méthodes de formation dans l'enseignement supérieur)
27. Cahiers de l'APLIUT (Association des professeurs de langues des Instituts universitaires de technologie) (Les)
28. Cahiers de l'implication (Les) - Revue d'analyse institutionnelle
29. Cahiers de l'IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation)
30. Cahiers d'études du CUEEP (Centre université économie d'éducation permanente)
31. Cahiers d'histoire
32. Cahiers du centre fédéral (centre Henri Aigueperse)
33. Cahiers du CREN (Centre de recherche en éducation de Nantes) (Les)
34. Cahiers du CTNERHI (Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations)
35. Cahiers dynamiques (Les)
36. Cahiers EPS (Les) - CRDP Pays de Loire
37. Cahiers pédagogiques
38. CARI Info - Bulletin d'information des centres académiques de ressources informatiques
39. Carrefours de l'éducation
40. Centre vaudois de recherche pédagogique
41. Chantiers 44 - ICEM (Institut coopératif de l'école moderne)
42. Classe (La)
43. Classe maternelle (La)
44. Clés à venir

45. Connaissance du français. Les revues pédagogiques de la mission laïque
46. Copie d'écran
47. Courrier « F ». Revue de didactique du FLE (Français langue étrangère)
48. Défense de la langue française
49. Délégué de l'éducation nationale (Le)
50. Diagonales
51. Dialogue (Groupe français d'éducation nouvelle)
52. Dialogues et cultures
53. Dialogues. La Revue de la mission laïque française
54. Didaskalia. Recherches sur la communication et l'apprentissage des sciences et des techniques
55. Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde
56. Dossiers de l'ingénierie éducative (Les) - CNDP
57. Droit de l'enfance et de la famille
58. École romande
59. Économie et statistique
60. Éducateur. Pédagogie et éducation (CH)
61. Éducation et formation
62. Éducation et management
63. Éducation et recherche : « Bildungsforschung und Bildungspraxis »
64. Éducation et sociétés
65. Éducation musicale (L')
66. Éducation permanente (FR)
67. Enfance majuscule
68. Enseignement philosophique (L')
69. Enseignement technique (L')
70. EPI (Enseignement public et informatique)
71. Études de communication (Bulletin du CERTEIC)
72. Feuille de tout – ICEM (Institut coopératif de l'école moderne)
73. Foi éducation. Revue trimestrielle de la Fédération protestante de l'enseignement
74. Formation emploi
75. Français 2000 (BE)
76. Français aujourd'hui (Le)
77. Français dans le monde (Le)
78. Freinesies
79. Glossa (Les cahiers de l'UNADRIO)
80. Grand N
81. Gré des langues (Le)
82. Histoire de l'éducation
83. Histoire et enseignement
84. ICEM Espéranto
85. Idées en mouvement (Les) - Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente
86. Inter - CDI
87. Jonctions
88. Langage et l'homme (Le)
89. Langues modernes (Les)
90. Lettre de l'IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation)
91. Lettre du SIHFLES(société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde (La)
92. Liaisons - Revue des associations ayant le français en partage
93. Lire au collège
94. Mélanges CRAPEL (Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues)

95. Note d'information de la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective)
96. Notes de l'IREDU (Les) (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation)
97. Nouvelle revue de l' AIS (l'Adaptation et l'intégration scolaire), anciennement : Cahiers de Beaumont, Courrier de Suresne
98. Nouvelles questions féministes
99. Observateur de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (L')
100. Orientation scolaire et professionnelle, anciennement BINOP
101. Perspectives (revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO)
102. Perspectives documentaires en Éducation, anciennement : Perspectives documentaires en sciences de l'éducation
103. Petit x
104. Point commun. La revue du français des affaires et des professions (Chambre de commerce et d'industrie de Paris)
105. Pour
106. Pratiques (CRESEF - Collectif de recherche et d'expérimentation sur l'enseignement du français)
107. Pratiques de formation - Analyses (Formation permanente Paris - VIII)
108. Psychologie clinique
109. Psychologie du travail et des organisations - Revue internationale de langue française sous l'égide de l'AIPTLF (Association internationale de psychologie du travail de langue française)
110. Psychologie et éducation, anciennement : "Psychologie scolaire"
111. Quart Monde
112. Québec français
113. RACLA- Revue de l'association canadienne de linguistique appliquée
114. Recherche et formation, anciennement : "Observatoire permanent des formations "
115. Recherches (Revue de didactique et de pédagogie du français)
116. Recherches en didactique des mathématiques
117. Rééducation orthophonique
118. Repères - recherches en didactique du français langue maternelle (INRP)
119. Revue française de pédagogie (INRP)
120. Revue française de sociologie
121. Revue informatique et statistique dans les sciences humaines (BE)
122. Revue internationale d'éducation, anciennement : "Amis de Sèvres" et "Éducation et pédagogie"
123. Revue internationale du travail
124. Revue philosophique de la France et de l'étranger
125. Revue russe (La)
126. Savoir, éducation, formation
127. Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle (Les)
128. Skholé
129. Spirale
130. Sur la brèche - ICEM
131. Télémaque (Le)
132. Tracer
133. Transports scolaires
134. Transversalités
135. Travail et emploi
136. Travail humain (Le)
137. TREMA
138. Ville - École - Intégration Actualité, anciennement : Migrants - Nouvelles (CNDP)
139. Ville - École - Intégration, anciennement : Migrants - Formation (CNDP)

ANNEXE 5 : ANALYSE COMPAREE DES TITRES DE LA BASE ET DU CORPUS

Base : 696 titres

Corpus : 139 questionnaires renseignés.

Mathilde BOUTHORS décembre 1998

a - Termes relatifs au champ de l'éducation

Partant de l'ensemble de la base (à savoir 696 titres) on observe que les titres des périodiques se réfèrent aux acteurs, aux institutions, aux objets de l'éducation et de la formation. On peut présenter les diverses occurrences par sous-catégories. Dans la base, les termes « éducation » et « formation » proprement dits sont rencontrés respectivement, 100 et 71 fois.

Termes relatifs à l'Éducation et à la formation regroupés en 8 rubriques : éducation, formation, enseignements, pédagogie/didactique, établissements, processus d'apprentissage, acteurs de l'éducation, niveaux d'enseignement.

	Base	Corpus
Total titres	696	139
Éducation(s)	100	21
Éducative(s)	6	2
Éduquer	2	
TOTAL	108	23
	15,5%	16,5%

Formation(s)	71	8
permanente	7	3
continue	3	
Former	5	
TOTAL	86	11
	12,3%	7,9%

Enseignement(s)	34	7
École(s)	15	5
Scolaire(s)	9	3
TOTAL	58	15
	8,3%	10,7%

Pédagogie	5	4
Pédagogique(s)	14	3
Didactique(s)	8	4
TOTAL	27	11
	3,8%	7,9%

Collège(s)	7	1
Lycée(s)	3	
Université(s)	3	
Universitaire(s)	3	
TOTAL	16	1
	2,2%	0,7%

	Base	Corpus
Apprentissage(s)	7	2
Orientation(s)	5	1
Acquisition	3	2
Promotion	3	
Évaluation	2	
TOTAL	20	5
	3,2%	3,5%

Professeurs	7	3
Enseignant(s)	5	
Éducateur(s)	2	
Instituteurs	1	1
Étudiant	1	
TOTAL	16	4
	2,2%	2,8%

Classe	3	2
Cycle	3	
Degré	2	
Supérieur(e/es)	7	1
Secondaire	1	
Académique(s)	2	
Académie	2	1
Recteur	1	
TOTAL	21	4
	3%	2,8%

Total titres	352	74
	50,6%	53,2%

Ainsi, 352 titres de la base peuvent être rattachés à l'éducation et à la formation, qu'il s'agisse des objets ou des acteurs, soit 50,6% du total. Cet indicateur permet d'écrire un résultat sous une forme alternative. Seule la moitié des revues du champ de l'éducation peuvent se repérer en tant que

telles à partir du titre. Il est vraisemblable, par conséquent, qu'un certain nombre des périodiques restants ne concernent pas spécifiquement l'éducation. Pris dans leur ensemble, les titres du corpus comportant explicitement une référence à l'éducation, à la formation ou au système éducatif représentent une proportion un peu plus élevée et représentent 53,2% des 139 titres (74 occurrences). Le corpus comprend une proportion plus importante (53,2% de titres faisant figurer l'éducation contre 50,6% dans la base), par conséquent les réponses concernent plus spécifiquement les périodiques spécifiques à l'éducation. En outre, en ce qui concerne les termes propres à la formation, on observe une tendance inverse (5,8% du corpus contre 10,2% de la base) ce qui ne fait que renforcer le caractère éducatif et scolaire du corpus.

Termes relatifs à la jeunesse

	Base d'enquête	Corpus
--	-------------------	--------

Total Titres	696	139
---------------------	------------	------------

Enfant	6	
Enfance	6	2
Enfantine	1	
Animation	2	
Adolescence	1	1
Jeunesse	8	
Jeunes	1	

Total titres	25	3
	3,6%	2,2%

Si l'on étend ces termes à ceux qui désignent la jeunesse, on rencontre 25 occurrences supplémentaires, soit 3,6% du total ce qui ne modifie pas le résultat précédent de façon significative, cette proportion baisse dans le corpus et avec trois occurrences, représente 2,2% de 139.

Termes relatifs à l'emploi

La relation à l'emploi est désignée dans 47 titres, c'est à dire 6,8% de la base, l'interrogation du terme "Adultes" ayant donné une réponse. Le corpus, quant à lui, contient 8,6% de termes relatifs à l'emploi, ce qui nuance la diminution constatée précédemment des occurrences du terme « formation ».

	Base d'enquête	corpus
--	-------------------	--------

Total Titres	696	139
---------------------	------------	------------

Travail	13	4
Professionnel(s),(elle/elles)	12	5
Emploi	11	2
Professions	5	1
Adultes	1	

Carrières	1	
Métiers	1	
Ouvrière	1	
Salariés	1	
Travailleurs	1	

Total titres	47	12
	6,8%	8,6%

Termes relatifs à l'éducation spécialisée et à la santé

« L' éducation spécialisée » et/ou « la santé » concernent 22 titres, soit 3,2% de l'ensemble contre 5% du corpus. Les périodiques ayant répondu représentent donc les spécialistes de la santé dans une proportion plus élevée que la base.

	Base d'enquête	corpus
--	----------------	--------

Total titres	696	139
---------------------	------------	------------

Médico(cale)	3	1
Médecine	2	
Santé	3	
Pédiatre (trie)	3	
Handicap	2	1
Déviance	1	

Difficulté	1	
Hygiène	1	1
Inadaptation	1	1
Orthophonie	1	1
Pathologie	1	1
Réadaptation	1	
Rééducation	1	1
Thérapie	1	

Total titres	22	7
	3,2%	5,0%

Termes relatifs au type d'organisme

La mention d'un organisme (association, comité, institut, etc.) est présente dans 110 titres, soit 15,8% de la base, pour passer à 11,5% dans le corpus, sans que l'on sache par ce type d'analyse mot à mot s'il s'agit de l'objet ou de la collectivité auteur/éditeur, ni à ce niveau d'analyse le rapport de ce type de désignation.

	Base d'enquête	Corpus
--	----------------	--------

Total Titres	696	139
---------------------	------------	------------

Association	25	6
Centre	24	
Institut	22	
Groupe (ement)	6	1
Bibliothèque	5	1
Académi (que)	4	1
Réseau (x)	4	
Agence	3	

Office	3	
Coopérative (f / tion)	2	2
Laboratoire	2	
Mouvement	2	1
Officiel	2	
Organisation	2	2
Cercle	1	
Maison	1	
Mission	1	1
Système	1	1

Total	110	16
	15,8%	11,5%

b - Termes relatifs aux formes et aux genres

311 occurrences repérées dans la base s'inscrivent dans des genres ou des formes spécifiques 57 dans le corpus : 92 titres (19 dans le corpus) s'autodéterminent par la forme de fait qui est la leur, "Revue", et 71 (16 dans le corpus) s'intitulent "Cahier". Ces intitulés, apparemment neutres, s'inscrivent probablement dans la tradition éditoriale française des "Grandes revues" et des "Cahiers" de la première moitié du siècle. Cependant, le terme « cahier » est ambigu car, s'il désigne une série, dans certains cas il constitue le titre d'une collection d'ouvrages et dans d'autres cas, il concerne effectivement une revue. De même, les termes "Bulletin" (38 occurrences) et "Lettre" (34 occurrences) relèvent d'une tradition, le bulletin étant une petite revue et la lettre un organe de diffusion, parfois interne à une institution et peuvent ne pas être commercialisés. Dans le corpus apparaissent 6 « bulletins » et 2 « lettres » ; on peut raisonnablement supposer à la lumière des réponses qui sont parvenues par ailleurs que la plupart des périodiques portant ce dernier intitulé ne s'inscrivent pas dans la catégorie éditoriale des revues.

La « Lettre » a en outre une relation avec la rapidité de l'information et un certain nombre d'établissements et de revues éditent des « Lettres » de quatre ou de huit pages, en complément d'une revue plus volumineuse et par conséquent plus coûteuse. Les « Lettres » incluses, 90 revues inscrivent la notion temporelle et/ou de périodicité dans leur titre. Cette notion de périodicité et plus précisément d'allusion à la nouveauté reste cependant assez vague. On peut supposer pour le terme « Journal », par exemple, qu'il s'agit d'un anglicisme et qu'il est ici employé au sens de revue comme en anglais.

Termes relatifs à la forme du périodique

	Base d'enquête	Corpus
TOTAL TITRES	696	139
Revue (s)	92	19
Cahier (s)	71	16
Bulletin	38	6
Lettre (s)	34	2
Dossier (s)	9	1
Bibliographie (s/que)	7	1

Travaux	4	
Supplément (s)	3	
Flash	2	
Note (s)	2	2
Feuille	1	1
Échos	1	
Collection	1	

Total	265	48
	38,1%	34,5%

Termes relatifs à la forme avec une nuance de périodicité

Si 8,1% des titres de la base incluent une nuance de périodicité ou de nouveauté, on constate que cette proportion passe à 6,5% dans le corpus, peut-être est-ce dû au fait que les titres évoquant la nouveauté sont eux-mêmes désuets, ce qui indique des périodiques ayant déjà un certain passé, voire une notoriété et qu'il ne semble pas nécessaire par conséquent de répondre à ce type d'enquête.

	Base d'enquête	Corpus
	696	139

Nouvelle (s)	16	4
Actualité (s)	9	2
Journal	6	
Annales	6	1

Annale (s)	6	1
Archives	5	1
Année (s)	5	
Annuaire	3	

	56	9
	8,1%	6,5%

Termes relatifs à une finalité ou une action

120 revues inscrivent une finalité ou une action dans leur titre, tendue soit vers un but (25 titres comprennent le terme « Pour »), soit vers l'avenir (perspective, prospection, etc.). Cette finalité peut indiquer également une façon de se situer dans la chaîne de la communication (débat, dialogue, etc.), terminologie assez datée elle aussi.

	Base d'enquête	Corpus
	696	139

Pour	25	4
------	----	---

Information	25	3
Info	7	1
Informer	1	

Culture (s) ; (el/elle)	10	2
-------------------------	----	---

Développement	9	1
---------------	---	---

Communication(s)	7	3
Dialogue(s)	4	3
Échanges	4	
Pratiques	4	3

Diffusion	3	
Débat (s)	2	
Tribune	2	
Faits	2	
Séminaire	2	
Ateliers	2	
Stratégie	2	
Officiel	2	
Réussir	1	
Approche	1	
Forum	1	
Projet	1	
Observateur	1	
Planification	1	1
Activité (s)	1	2

Total titres	120	23
%	17,2%	16,5%

Par ailleurs, 16 revues annoncent dans leur titre leur orientation vers l'avenir. Dans le corpus, les proportions respectives de 17,2% et de 3% se maintiennent. Ainsi, on a affaire à une

expression qui se tourne consciemment dans quasiment 20% des cas, vers l'action et l'avenir. Cependant, le terme « Information » passe de 25 occurrences à trois dans le corpus, ce qui apparaît comme une fonction faiblement représentée par les titres du corpus. De même, le terme « Culture » est faiblement représenté, et dans la base et dans le corpus, (10 et 2 occurrences respectivement), ce qui est assez logique si l'on considère que le champ de l'Éducation est avant tout relatif aux systèmes éducatifs et aux systèmes de formation.

Termes relatifs à l'avenir

	Base d'enquête	Corpus
--	----------------	--------

	696	139
--	------------	------------

Devenir	3	
Perspectives	3	2
Futur	2	
Moderne	2	2
Chantiers	2	1

Avenirs	1	
Demain	1	
Projet	1	
Planification	1	

Total titres	16	5
% Titres	2,3%	3,6%

Termes relatifs au type d'écrits

132 revues de la base inscrivent le type d'écrits dans leur titre, soit 19% : 56 comprennent le mot « Recherche(s) », 32 le mot « Étude(s) », 9 le mot « Document(s) », 9 le mot « Dossier(s) », 6 le mot « Courrier ». Dans le corpus, cette proportion passe à 9,4%, où disparaissent notamment les termes « synthèses », « texte(s) », « chroniques » et « actes ». Le terme « recherche(s) », quant à lui, n'apparaît que 4 fois dans le corpus. Cependant, rien ne permet à ce niveau d'analyse, de déterminer si ces intitulés correspondent à des contenus ou à des expressions formelles.

	Base d'enquête	corpus
--	----------------	--------

	696	139
--	------------	------------

Recherche (s)	56	4
Étude (s)	32	2
Documents	9	1
Dossier (s)	9	1
Courrier	6	2
Analyse (tique)	6	2

Repères	4	1
Synthèses	3	
Actes	3	
Texte (s)	2	
Chroniques	1	
Critique	1	

Total titres	132	13
% Titres	19,0%	9,4%

Termes relatifs à la nationalité

Dans la base, les titres relatifs à la nationalité sont au nombre de 159 et représentent 22,8% contre 25,2%, soit 35, dans le corpus. 62 d'entre elles inscrivent leur lien avec la France, il s'agit soit d'une affirmation d'origine soit de revues spécialisées dans la langue, 16 concernent l'Europe et 23 contiennent le terme "International". La seule présence de ces termes est insuffisante pour déterminer s'ils concernent la structure de la revue ou son objet. Enfin, 6 titres sont relatifs à la migration. Quand on considère le corpus, 15 titres comportent le mot « français », deux « la France » et deux sont relatifs à la migration mais aucun ne concerne l'Europe et deux seulement ont le terme « International ».

	Base d'enquête	Corpus
--	-------------------	--------

	696	139
--	------------	------------

Français(e/es)	54	15
France	8	2
National(e)	26	1

International(e/es) (aux)	23	2
Étranger(ère)	4	4
Monde	4	2

Européen (ne/nés)	12	
Europe	4	

Canadien	3	1
Québec(ois)	2	1

Suisse	3	1
Romande	1	1

Anglais(e)	1	1
Britannique	1	
Allemand	1	
Américain	1	
Louisiane	1	
Afrique	1	
Tunisien	1	
Migrants(ation)	5	2
Immigrés	1	
Polyglotte	1	
Espéranto		1

	159	35
	22,8%	25,2%

Termes relatifs à une région

	Base d'enquête	Corpus
--	-------------------	--------

	696	139
--	------------	------------

Neuchâtel	1	
Genève	1	
Bruxelles	1	
Hambourg	1	
Aix	1	
Beaulieu	1	
Baumont	1	
Besançon	1	

Vaudois	1	1
Lillois	1	
Lyonnais	1	
Marseillais	1	
Nivernais	1	
Nord	1	
Paris	4	1
Sèvres	1	
Suresnes	1	
Toulouse	1	1

	21	3
	3,0%	2,2%

Dans le même esprit, 3% de titres périodiques dans la base contiennent le nom de la ville ou de la province d'origine. Ainsi la référence spatiale ou nationale concerne plus du quart du corpus (27,4%) dans une proportion légèrement plus importante que celle 25,8%

c - Termes relatifs au contenu

Termes relatifs à la recherche

Par ailleurs, si on fait le total des revues inscrivant la recherche ou la science dans leur titre, on comptabilise 96 occurrences dans la base, soit 13,8%, et on conserve à peu près la même proportion (15,1%) dans le corpus. Cela ne permet pas de déterminer pour autant si ce sont des revues de recherche, des revues d'information ou de vulgarisation scientifique. Toutes ces données sont à examiner dans l'histoire contemporaine des écrits et des supports et à comparer avec d'autres champs sociaux.

	Base d'enquête	Corpus
	696	139
Recherche(s)	57	13
Chercheurs	1	
Science(s)	34	7
Scientifique	2	1
Théorie(que)	2	
	96	21
	13,8%	15,1%

Termes relatifs à l'Homme

19 revues comportent le mot « *homme* » ou « *humain* », sans que l'on puisse affirmer s'il s'agit de sciences humaines, c'est-à-dire 2,7% de l'ensemble. Cette proportion reste équivalente (2,9%) dans le corpus.

	Base d'enquête	Corpus
	696	139
Humain (es)	9	3
Homme	7	1
Humanisme	3	
	19	4
	2,7%	2,9%

Analyse des termes relatifs aux disciplines

275 revues, soit 39,5% de la base de données, se réfèrent à des disciplines d'enseignement et/ou des disciplines universitaires sans que la seule lecture des titres permette de les distinguer. En revanche, cette proportion diminue légèrement pour passer à 30,2% si l'on considère les 139 titres du corpus.

Termes relatifs à la sociologie et à la psychologie

Si l'on s'en tient à la sociologie et à la psychologie, 13,5% de tous les titres évoquent des thèmes concernant ces disciplines ou des thèmes s'y rapportant, 17 occurrences désignant explicitement dans la base la Psychologie comme discipline et 9 la Sociologie, alors que ce rapport diminue de moitié dans le corpus (6,5%).

	Base d'enquête	Corpus
	696	139

Social(e/es)(aux), socio	31	1
Société	23	2
Sociologie	9	1
Sociologique (s)	4	
Socialisation	1	

Psychologie	17	4
Psychologique (s)	3	1
Psychosociologie	1	

Psychiatrie, Psychanalyse	5	
---------------------------	---	--

Total	94	9
	13,5%	6,5%

Termes relatifs à l'ensemble des disciplines

Dans la base, après les périodiques comportant dans leur titre des termes se rapportant à la sociologie (69 occurrences au total) arrivent en deuxième position les titres relatifs aux sciences du langage, à la linguistique et à l'enseignement des langues avec 42 occurrences pour l'ensemble (28 occurrences pour les langues, 14 pour la linguistique). En troisième lieu, les titres se référant à la pédagogie, la didactique et les sciences de l'éducation recueillent ensemble 33 occurrences. L'économie se place au quatrième rang (28 occurrences), avant la psychologie (26 occurrences), puis viennent l'histoire (19 occurrences), la technique/technologie (18 occurrences) et la philosophie au 8^{me} rang (15 occurrences). Les autres disciplines, semble-t-il, scolaires ne dépassent pas 10 occurrences chacune, à savoir, l'informatique (9 occurrences), les mathématiques (8 occurrences) la physique (6 occurrences) le sport (6 occurrences) la littérature (7 occurrences), la géographie (5 occurrences). On notera le faible nombre des références faites dans les titres à l'éducation artistique (4 occurrences) et le décalage entre la physique (6 citations) et la biologie (1 citation)

Si l'on considère le corpus, les titres comportant des termes relatifs à la pédagogie et aux sciences de l'éducation arrivent en tête avec 13 occurrences, suivis des titres comportant des termes relatifs aux langues (12 occurrences). L'histoire arrive en 3^{me} rang, à égalité avec la sociologie et la psychologie (5 occurrences chacune). Ainsi, les périodiques d'histoire sembleraient plus concernés par une enquête sur le champ de l'éducation que les périodiques ayant trait à la sociologie ou à la linguistique.

Quant aux titres relatifs à l'économie, ils sont présents de façon presque équivalente aux titres se rapportant à la psychologie (4 occurrences contre 5 en psychologie). Enfin, les périodiques relatifs aux techniques/technologies n'ont pas répondu. Si l'on peut se poser la pertinence du champ

en ce qui les concerne, il est plus difficile d'expliquer le silence de périodiques dont le titre se réfère explicitement au champ de l'éducation et de la formation et concerne des disciplines scolaires, si ce n'est par le fait qu'ils n'interviennent sans doute pas sur les questions de pédagogie ou de didactique de la discipline concernée.

	Base	Corpus
	696	139

Social(e/es)(aux), sociaux	31	1
Société	24	2
Sociologie	9	1
Sociologique(s)	4	
Socialisation	1	
Langue(s)	28	12
Linguistique(s)	14	

Pédagogique(s)	14	3
Pédagogie	5	4
Didactique	8	4
Sciences de l'éducation	6	2

Économie(s)	13	3
Économique(s)	9	1
Gestion	6	

Psychologie	17	4
Psychologique(s)	3	1
Psychosociologie	1	
Psychiatrie, Psychanalyse	5	

Histoire	19	5
Historique/historien	2	

Technique, technologique	18	
--------------------------	----	--

Philosophie	10	1
Philosophique(s)	5	2

Informatique, ordinateur	9	2
--------------------------	---	---

Mathématique(s)/math(s)	8	3
-------------------------	---	---

Droit	7	1
-------	---	---

Littérature(s)	5	
Littéraire(s)	2	

Physique(s)/physicien	6	1
-----------------------	---	---

Sport(s), sportive	6	1
--------------------	---	---

Géographie, géographe	5	
-----------------------	---	--

Art(s), artistique	2	
--------------------	---	--

Musique, musical	2	1
------------------	---	---

Interdisciplinaire	1	
--------------------	---	--

Orthographe	1	
-------------	---	--

Biologie	1	
----------	---	--

Métaphysique	1	
--------------	---	--

Total Titres	308	55
	44,2%	39,6%

D'ores et déjà à la lumière de cette comparaison, on peut avancer que le corpus et la base d'enquête s'ils ont des profils relativement proches accusent des différences sur des points importants. Si l'on compare les termes relatifs à l'éducation qui sont les plus fréquents dans la base comme dans le corpus, le graphique du corpus est plus bas que celui de la base sur les termes relatifs à la formation permanente alors qu'elle est plus haute lorsqu'il s'agit des termes relatifs à l'enseignement, à l'école ou aux enseignants. Manifestement, le corpus est plus scolocentré que la base de départ.

Un autre ensemble de termes significatifs dans le corpus et dans la base concerne les disciplines universitaires et scolaires. Ici, les profils de la base et du corpus expriment des différences notables. Le nombre des termes relatifs à la sociologie, qui est assez présente dans la base, chute fortement dans le corpus. Il en est de même pour la psychologie et la linguistique alors qu'on note une très forte hausse des titres relatifs aux langues, ce qui laisse penser qu'il s'agit de l'enseignement des langues. Autre affaïssement notoire dans le corpus, celui des termes relatifs à la littérature. A l'inverse, les sciences de l'éducation, la pédagogie, et la didactique sont proportionnellement plus fréquemment citées dans le corpus que dans la base. Parallèlement, la philosophie sans que l'on sache s'il s'agit de la discipline scolaire ou de la discipline universitaire a un poids plus important dans le corpus que dans la base. D'autres disciplines probablement scolaires ou liées à la didactique comme les mathématiques, la physique, l'informatique, l'éducation physique et sportive, la musique ont également un poids plus important dans le corpus.

Ceci tendrait à indiquer que le corpus est plus proche du champ de pratiques de l'éducation que la base et plus éloigné du milieu universitaire quand il s'agit des disciplines de références comme la sociologie, la psychologie ou la linguistique. Il est au contraire plus investi que la base par les sciences de l'éducation, la didactique, la pédagogie dont on pourrait dire alors que ce sont elles qui impriment la proximité du corpus avec les pratiques ou du moins ne l'annule pas.

Au demeurant, les différences entre la base et le corpus ne sont pas anodines si l'on se place du point de vue de la logique de la réception et du point de vue de la logique de la production. Si les profils ne présentent pas d'écart de nature paradoxale, les deux logiques manifestent un décalage indubitable. En effet, si l'on considère les 15 titres le plus fréquemment présents dans les centres destinés aux chercheurs ou aux spécialistes de l'éducation, on constate que presque un quart d'entre eux n'ont pas répondu à l'enquête. Quant à la logique de production, elle s'exprime par la réponse à l'enquête qui en délimite par conséquent l'espace dans lequel Les périodiques y ayant répondu se reconnaissent. Ainsi un quart des titres qui composent ce qu'on pourrait appeler le cœur de la logique d'usage a une autre logique de production et ne se reconnaît pas dans le champ de l'éducation.

